



LES ETATS
GENERAUX DU
DROIT A LA FÊTE
LIVRE BLANC

Janvier 2021

Les Etats Généraux du droit à la fête qui se sont déroulés du 26 au 29 novembre 2020, ont été pour les 240 contributeurs et 160 000 participants, l'occasion de mettre en commun leurs réflexions et analyses sur la place de la fête.

Dans une période particulièrement complexe et exceptionnelle deux angles de travail ont été privilégiés :

- le droit à la fête dans le contexte de la crise sanitaire,
- le droit à la fête dans le quotidien et en général.

Ce livre blanc regroupe de façon synthétique l'ensemble des préconisations imaginées par les contributeurs, sous le prisme des politiques publiques. Les membres du Comité scientifique de la coordination des Conseils de la vie nocturne apportent une contribution sous la forme d'un « point de vue » qui vient alimenter la lecture des politiques publiques et des thématiques. Enfin, vous trouverez de manière exhaustive les synthèses de chaque débat dans ses dernières pages.

La concertation, le dialogue entre les différentes parties prenantes, l'évaluation permanente comme une forme d'organisation de la décision sont plébiscités par les acteurs, mais aussi par de plus en plus d'élus et de réseaux professionnels. Cette démarche transversale rejoint des initiatives portées par des réseaux d'acteurs.

Aussi, ce livre blanc veut proposer aux dirigeants nationaux et locaux des stratégies de politiques publiques qui répondent de manière immédiate à la crise sanitaire, économique, sociale, écologique et humaine que nous traversons mais également des politiques publiques d'après-pandémie intégrant les réalités vécues.

DEMARCHE

- ➔ Le livre blanc et ses préconisations seront présentés au premier trimestre 2021 aux dirigeants nationaux et locaux (Président de l'Assemblée Nationale, Députés, Fédération d'élus territoriaux, Maires de petites, moyennes et grandes villes françaises, Présidents de Métropoles...).
- ➔ La Plateforme de la vie nocturne (regroupant citoyens, acteurs de la vie culturelle, nocturne et les pouvoirs publics) peut porter, voire muter afin de mettre en oeuvre le Conseil National de la Vie nocturne qui s'affirme comme une urgence.
- ➔ Les contributeurs du livre blanc s'impliqueront dans chaque territoire pour la mise en place immédiate des Cellules d'appui COVID. Cette seconde orientation majeure doit permettre d'accompagner la sortie de crise face à des secteurs (bar restaurant, club, discothèque...) particulièrement impactés.

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

AVANT PROPOS



36 DEBATS ET ATELIERS
ont été organisés
160 000 PERSONNES
ont assisté ou participé aux débats
240
INTERVENANTS , ANIMATEURS, MODERATEURS ET RAPPORTEURS
102 STRUCTURES
lieux, fédérations, médias, collectivités
se sont investies dans l'évènement
170 PRECONISATIONS

Un livre blanc



Une synthèse

LE POURQUOI DES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE
 Pour un conseil national de la vie nocturne
 La fête est un des lieux essentiels de la vie nocturne et de la production et des décisions des gouvernements. Les conséquences de son déclin ont un impact très important sur les acteurs culturels et économiques de la nuit...
 Le COVID est synonyme de crise économique et sociale à venir. Les confinements ont stoppé tout ce qui se passe pendant la période nocturne. Les acteurs de la vie nocturne ne peuvent ni venir ni jouer, ni être payés. C'est la période noire sans espoir que connaît la nuit. La production à l'échelle de la nuit est arrêtée, les acteurs sont licenciés, l'économie s'effondre...
 Les Etats Généraux du Droit à la Fête ont été un espace d'échanges et de propositions entre acteurs professionnels, lieux.
 Ce livre blanc présente les synthèses des débats sous la forme d'extraits et de présentations. Les auteurs ont participé à l'Assemblée Nationale, ainsi qu'aux ministres et à tous les élus des territoires.
EXTRAITS & PROPOSITIONS
 Bonne lecture



QUELS ENSEIGNEMENTS ET QUELLES ATTENTES
 Des débats tenus en temps de pandémie...
 1. Le respect des dispositifs, des protocoles, des pratiques publiques en rapport avec les recommandations d'hygiène, de confinement, de respect des protocoles...
 2. La transparence et la clarté dans les politiques publiques au regard des enjeux...
 3. L'existence d'instances dédiées capables de se réunir fréquemment sur un forum national dans une approche territoriale (les Conseils de la Vie Nocturne, Commission des Débits de Boissons...)
 La prise en compte des enjeux spécifiques de chaque élu, lieu et de la culture...
 4. La préservation et la consolidation de la diversité culturelle, inclusive de la création et des pratiques artistiques culturelles...
 5. Le respect et la prise en compte des droits culturels...
 6. La prise en compte de contextes locaux et de ses incidences pour le milieu culturel et artistique...
 7. Le droit de conseil de tous les formes artistiques, les lieux types de lieux de diffusion, la culture ne peut exister sans diversité, sans expérimentation, sans renouveler certains lieux, sans remettre la culture au cœur de son développement comme projet de société...
 Des enjeux essentiels pour la prise en compte de la vie nocturne et sa mise à l'agenda...
 8. Faire de la nuit un élément particulièrement visible des politiques publiques et en redonnant leur place au conseil de nuit...
 9. La culture est essentielle et un élément des professionnels de la nuit...
UN ENJEU DE POLITIQUE PUBLIQUE
 Intégrer les besoins culturels, Politiques publiques - multidimensionnelles - espaces transmédiaux, le travail de médiation publique - comme un moyen de dialogue et de développement durable...
 10. Développer rapidement comme une initiative forte à des pratiques en constante évolution et à une société en mouvement.



INTERVENANTS , ANIMATEURS, MODERATEURS ET RAPPORTEURS

lieux, fédérations, médias, collectivités

Les Etats Généraux du Droit à la Fête se sont tenus en visio-web-conférence-meeting...

#TOUSMOBILISÉS, CONTRE LA PROPAGATION DE LA COVID-19 IL EXISTE DES GESTES SIMPLES



Un Appel à l'installation d'un conseil national de vie nocturne !

Les Etats Généraux du Droit à la Fête dans un contexte de crise sanitaire se placent d'emblée à la croisée de nombreux champs de réflexion et d'action : entre fantasme et réalité de ce qu'il s'y déroule, entre l'attractivité d'un territoire, la vitalité et les problèmes liés aux nuisances de la vie nocturne, entre des secteurs d'activités dynamiques, en forte croissance et une forte demande d'action publique.

La crise sanitaire provoque des bouleversements profonds tant en terme sanitaire qu'en terme économique mais plus globalement ré-interroge notre rapport à notre quotidien à notre réalité de vie temporelle et spatiale. C'est en somme un accélérateur de prise de conscience de phénomènes engagés depuis de longues années ; une appropriation de l'espace public par la jeunesse, diversité culturelle dans une perspective de développement territorial, la place de l'art dans l'espace public, gentrification de nos centres villes, repli vers la sphère privée, couplé avec une judiciarisation des rapports entre citoyens. Tout ceci interroge à la fois le vivre ensemble mais aussi sur l'organisation spatiale de l'espace urbain ainsi que son organisation temporelle.

Les enjeux posés semblent s'articuler autour d'une démarche globale qui déborde largement la simple question sanitaire. Elle touche aux enjeux et problématiques de la nuit dans sa globalité : comment faire société, faire humanité ou comment construire un socle commun de liberté, la gestion de l'espace public, l'économie de ces acteurs de la nuit et plus globalement la question de la diversité culturelle dans une perspective de développement territorial.

Cette approche repose sur la co-construction de politiques publiques. Ainsi l'installation d'une concertation permanente, visant à co-construire et co-évaluer les objectifs partagés nous semble être un élément déterminant afin de jauger de l'impact réel des propositions émanant de ces travaux co-expertisés par les citoyens, les acteurs, la puissance publique. Pour appréhender l'ensemble des questions posées il nous semble indispensable de mobiliser différentes politiques publiques : santé, sécurité, économie, culture, urbanisme...

Ainsi l'installation du Conseil national de la vie nocturne (extension de la plateforme de la vie nocturne) doit permettre aux partenaires de disposer d'éléments d'analyse, de compréhensions intersectorielles, et de déclinaisons probantes sur les territoires (Conseil de la nuit,...). Elle s'inscrit dans une dynamique de changement qui repose sur des vertus analytiques et pédagogiques en direction des bénéficiaires, des opérateurs, des élus et des techniciens concernés. Elle invite l'ensemble des organisations, collectivités, acteurs, universitaires, citoyens à venir rejoindre ses travaux et ainsi partager leurs compétences et expériences qui peuvent être parfois contradictoires en constituant un véritable réseau de ressources qui, par l'identification des compétences et spécialités de chacun valorisera tant leurs analyses que leurs potentiels. Fondant sa démarche sur la diversité des territoires et la singularité de chacun d'entre eux, elle invite à la mise en place d'espaces de dialogue, de co-production au plus proche des réalités vécues, notamment à l'échelle municipale dans une approche globale et plurielle.

Ce document vous présente les 170 préconisations que vous retrouverez dans le livre blanc des Etats Généraux du droit à la fête (janvier 2021), fruit de la démarche active des 250 acteurs, citoyens, élus ainsi que des 160 000 participants qui lors des 36 débats ont produit l'ensemble de ces réflexions formant ainsi le corpus de ce livre Blanc

INTRODUCTION UN CONTEXTE PARTICULIER DES REPONSES A APPORTER

Denis Tallédec
Directeur Général du Collectif Culture Bar-Bars -
Fédération Nationale des Cafés-cultures
Coordinateur de la Plate-forme de la Vie Nocturne

Quand tout est ténèbre autour de soi, au propre comme au figuré, c'est que c'est soi-même qui devient la lumière à découvrir, l'instance à travailler, à étendre.

Patrick Chamoiseau, écrivain (France)

« La nuit doit revoir le jour ». Derrière le beau slogan médiatisé se cache la détresse des acteurs de la fête et de la nuit qui s'insurgent depuis des mois contre la fermeture de leurs établissements et craignent l'effondrement. La situation inédite, les difficultés rencontrées et les risques encourus par les acteurs économiques et culturels, nécessitent une mobilisation nationale, qui dépasse l'approche sécuritaire et anxiogène, une mise à l'agenda de la nuit qui ouvre des perspectives en termes d'expérimentations, de droit et de politique publique dans le respect des règles sanitaires. Alors que « tout s'oppose à la nuit », la crise sanitaire est aussi l'occasion de changer de regard sur nos vies et sur nos villes.

Choc et menaces. Au-delà des discothèques, c'est tout un monde qui vacille et avec lui une partie de notre vie sociale. La nuit est un temps particulier pour la fête et un moment essentiel d'interactions pour nos villes, nos quartiers et nos villages. Quand le couvre-feu s'installe, quand la fête devient impossible, quand les salles ferment, quand les événements sont annulés, quand celles et ceux dont le métier est de favoriser la convivialité, le plaisir et la rencontre sont interdits d'exercer, c'est un secteur économique important, des emplois mais aussi une culture, un art de vivre, un monde, et notre santé mentale qui sont directement menacés. Se rencontrer, partager et s'émerveiller ensemble est vital. Que se passera-t-il si 30% des établissements de nuit disparaissent. Que deviendront nos villes avec leurs nuits vides et en friches ?

Révélation. Les difficultés ne sont pas apparues avec la crise. Entre liberté et insécurité, la nuit est un monde en mutation permanente. Le poids des réglementations, l'aseptisation de certains quartiers, les cohabitations parfois douloureuses entre usagers et résidents, l'évolution des modes de vie et de consommation avaient déjà fragilisé ce secteur et ses multiples acteurs. En ce sens la Covid est un révélateur mais aussi l'occasion d'une mobilisation et d'une prise de conscience plus larges. Elle met notamment en évidence l'importance de « l'espace public » au sens politique du débat et de l'opinion et celle « des espaces publics » au sens architectural du terme avec les rues et les places, le besoin d'Etats généraux pour échanger et celui d'actions locales pour tester. C'est là, à l'extérieur des établissements que le rebond et les expérimentations ont été possibles. C'est par ces dépassements, permis par les débats et l'expérimentation *in situ*, que des solutions ont vu le jour.

Incompréhensions. Comme souvent en cas de crise, les interdictions ont d'abord frappé la nuit. Les établissements ont été les premiers à fermer. Ils seront les derniers à ouvrir. Le secteur a subi la double peine du confinement et du couvre-feu et les acteurs économiques et culturels ont l'impression d'être incompris. Le virus muterait-il après 20h ? Pourquoi les autorités ont-elles toujours peur de la nuit, de la fête et des jeunes. Pourquoi ne pas faire confiance aux professionnels responsables et expérimentés et laisser s'organiser des fêtes clandestines avec leurs lots de débordements et de stigmatisations associées. L'approche réglementaire semble également avoir pris le pas sur la reconnaissance des dynamiques locales. Les mesures prises de façon abrupte et « d'en-haut » le sont souvent par méconnaissance de la nuit, de la fête et de ses acteurs, de son importance accrue en termes d'économie, d'emploi, d'attractivité, de création et comme élément central de nos modes de vie et du bien-être. Pour nombre de professionnels, cette méconnaissance rime souvent avec absence de reconnaissance, voire mépris pour certaines formes artistiques et certains lieux de diffusion comme les scènes électro, rap ou métal. On peut reprocher l'approche négative de la nuit toujours abordée en termes de problèmes, de difficultés et de peur. Elle ne prend pas suffisamment en compte le travail transversal engagé localement, autour « d'Etats généraux », de diagnostics, de démarches de prévention, de plateformes d'échanges, de « conseils de la nuit », de « maires de nuit et l'invention de nouveaux outils de médiations comme les « chartes de nuit ». La question sanitaire doit être abordée de manière globale en regard d'autres dimensions centrales de la nuit, de la culture et de la fête (économie, social, urbanisme, mobilité, environnement, éthique...).

FAIRE CONFIANCE A LA NUIT DE LA PANDEMIE A UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Intervention de Luc Gwiazdzinski :
Géographe - Professeur à l'ENSA Toulouse
Président du Conseil scientifique de la
Plateforme de la vie Nocturne

Rebond en ligne et besoin d'espace public. Au-delà des récriminations, les acteurs de la fête et de la nuit ont multiplié les initiatives tentant notamment de s'adapter avec des propositions à l'extérieur dans l'espace public ou une offre en ligne. Faisant preuve de responsabilité, de créativité et d'innovation, ils ont imaginé des agencements inédits entre établissements de tailles et d'activités diverses, secteur public et secteur privé, espace privé et espace public. Dès le premier confinement, ils ont cherché à coopérer avec les autorités locales, à se projeter vers demain en posant des questions d'éthique, de soutenabilité de la fête et en proposant le développement d'écosystèmes nocturnes à l'échelle de quartiers avec les résidents et la définition d'espaces publics plus malléables et modulables pour accueillir des activités et favoriser l'adaptation.

Mobilisation inédite. Elaborés en partenariat, naturellement interdisciplinaires, mélangeant acteurs du monde culturel, de la nuit, de la prévention, de la réduction des risques, représentants des pouvoirs publics, techniciens des collectivités, élus et universitaires, ces sept jours d'Etats généraux, d'ateliers, de débats et de rencontres ont permis d'établir un premier état des lieux sur un monde fragilisé par la crise qui résiste et s'organise. Il se structure, innove, interpelle sur les enjeux, cherche une reconnaissance et propose des pistes dans un dialogue inédit entre le local et le global, les acteurs de terrain et les autorités. En cela aussi la nuit innove et éclaire le jour. La réussite de la dynamique qui s'engage tient notamment à une forte articulation entre les acteurs économiques et culturels, les pouvoirs publics et les chercheurs mais aussi à un dialogue renouvelé entre l'échelon local et l'échelon national.

Droit à la fête et politique de la nuit. Le Livre blanc est un « appel à la confiance » lancé vers les pouvoirs publics et les territoires. Les propositions dépassent le simple catalogue de revendications sectorielles pour faire émerger un « droit à la fête ». La réflexion transversale (santé, culture, économie, sécurité, tranquillité publique, urbanisme, développement durable, numérique, solidarité, mobilité...) permet d'esquisser les contours d'une indispensable « politique publique de la nuit » dans les villes, les quartiers, les territoires ruraux et péri-urbains et à l'échelle du pays. Dans la pratique, des « conseils de la nuit » pourraient être déployés sur tout le territoire. A l'échelle du pays, la création d'un « Conseil national de la nuit » associant compétences empirique, technique, scientifique et politique est proposée.

Faire confiance à la nuit. La réflexion qui s'engage sous la pression de la crise sanitaire doit permettre d'échapper aux réponses binaires pour déployer une « pensée nuitale » qui invite à la mesure (« sans lumière pas de ville la nuit mais trop de lumière tue la nuit ») et oblige à la co-construction au plus près du terrain et avec tous les acteurs concernés. La crise est l'occasion de sortir par le haut et de prendre au sérieux la nuit, la culture, ses acteurs et ses espaces. La nuit a assurément beaucoup de choses à dire au jour et au futur de nos territoires. Protégeons nous et profitons-en pour imaginer ensemble les nuits de demain mais aussi les vies et les villes « qui vont avec ». Question d'imaginaire, de responsabilité et de confiance.

A NOTER

Les membres du Comité scientifique de la coordination des Conseils de la vie nocturne apportent une contribution sous la forme d'un « point de vue » qui vient alimenter la lecture des politiques publiques et des thématiques.

FAIRE CONFIANCE A LA NUIT DE LA PANDEMIE A UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Intervention de Luc Gwiazdzinski :
Géographe - Professeur à l'ENSA Toulouse
Président du Conseil scientifique de la
Plateforme de la vie Nocturne

AVANT-PROPOS

Page 2

INTRODUCTION

un contexte particulier, des réponses à apporter

Page 4

FAIRE CONFIANCE A LA NUIT

de la pandémie à une politique publique

Page 5

2 PRIORITES MAJEURES

*Un Conseil National de la Vie Nocturne
Des Cellules d'appui Covid sur les territoires*

Page 8

DES POLITIQUES PUBLIQUES DIFFERENTES IMPACTEES ET CONCERNEES

une approche globale évidente

Page 11

1.1 Santé publique

Page 12

1.2 Culture

Page 15

1.3 Economie

Page 19

1.4 Sécurité, tranquillité publique

Page 22

1.5 Urbanisme

Page 25

DES THEMATIQUES TRANSVERSALES A INTEGRER

Page 29

2.1 Numérique

Page 30

2.2 Territoire

Page 31

2.3 Petits lieux, clubs cafés cultures

Page 33

2.4 Dialogue et co-construction

Page 34

36 DEBATS & ATELIERS

constats, enjeux, préconisations

Page 36

RESSOURCES

pour aller plus loin ensemble

Page 73

ANNEXES

Synthèse des Etats Généraux du droit à la fête en 12 priorités

Page 75

REMERCIEMENTS

Page 81



LES ETATS
GENERAUX DU
DROIT A LA FÊTE
LIVRE BLANC
Janvier 2021

2 PRIORITES MAJEURES

UN CONSEIL NATIONAL DE LA VIE NOCTURNE POURQUOI ?

Affirmer un Conseil National de la Vie Nocturne c'est pouvoir accompagner la gestion de la nuit en intégrant les enjeux de la crise sanitaire, de santé publique et de prévention, de sécurité et de tranquillité publique, d'économie, de pratiques culturelles et sociales, mais aussi d'aménagement urbain, péri-urbain, rural, de développement durable et responsable...

Cette démarche expérimentée au niveau local par différentes villes (Nantes, Paris, Bordeaux, La Rochelle, Toulouse...) en lien avec des instances locales, nationales, européennes s'inscrit comme un outil démocratique de pilotage, adapté à nos territoires en mouvement et dont les modes de vie (consommation, habitat, mobilité, divertissement ...) sont en constante évolution.

développer la médiation

lutter contre la pandémie

travailler à la re-
catégorisation des lieux

mettre en commun les
bonnes pratiques

accompagner la
construction des politiques
publiques

Considérant qu'il est essentiel de sortir de certaines stigmatisations dont font l'objet des lieux, certaines pratiques ou formes d'expression, l'existence d'une instance nationale doit permettre aussi bien de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques et de soutenir et d'accompagner les territoires moins structurés.

Il s'agit face à des conflits d'usages de poser une médiation permanente entre les pratiques et la production de normes et de cadres légaux adaptés.

DES CELLULES D'APPUI COVID pour accompagner la reprise des lieux de culture et de convivialité POURQUOI ?

La fête, la culture, les petites lieux ont été les premières victimes de la pandémie et des décisions des gouvernements. Les conséquences de ces dernières ont un impact très important pour les acteurs de la culture et de la nuit.

La COVID est synonyme de crise économique, sociale, sociétale, à venir. Mais cette période aura démontré que quoiqu'il se passe la population a besoin de se retrouver. Qu'elle a besoin de temps et d'espaces pour partager et s'émerveiller. Nombre de spécialistes considèrent que les conséquences de risques psycho-sociaux de la COVID sont devant nous et pour longtemps.

Dans le traitement de la crise, la prise en compte des réalités territoriales s'est imposée comme un moyen de conjuguer notamment enjeux sanitaires et enjeux économiques.

C'est dans ce sens que la mise en place de cellules d'appui Covid, dès janvier et pour l'année 2021, est demandée. Il s'agit :

lutter contre la pandémie

imaginer et mettre en
oeuvre des protocoles
ajustés

développer la médiation

soutenir les acteurs en
fragilité

- D'accompagner la reprise attendue des lieux de culture et de convivialité.
- D'accompagner la mise en oeuvre des protocoles sanitaires sur les territoires de vie en associant les différentes parties prenantes.
- Mettre les territoires en responsabilité dans le cadre des orientations et décisions nationales.

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

"The Livre Blanc is a topical and urgent contribution to the crisis caused by the global pandemic. This has hit an important sector of our cultural, social and economic life very hard. The book is the product of an intense series of consultations and provides more than analysis and reflections, but potential solutions for all those involved in nocturnal activities ».

Marion Roberts, Professeur de design urbain, School of Architecture & Cities, University of Westminster, London (Grande-Bretagne)

Des politiques différentes impactées et concernées

Une approche globale évidente

La fête est un droit. Elle s'inscrit dans la liberté des personnes à se retrouver à partager de la convivialité, des émotions, des pratiques communes. La culture structurante des rapports humains et des référentiels communs est l'élément initiateur et fédérateur de la fête. Une bonne fête se développe autour de la rencontre, du partage de repas ou de boissons, d'une diffusion artistique... La nuit est propice à la fête. Elle offre une temporalité particulière qui la sort du quotidien, des normes et pressions.

Comme toute activité humaine individuelle ou collective la fête croise des règles qui relèvent de politiques publiques multiples et complémentaires afin de structurer et réguler le vivre ensemble.

Quelle s'organise dans la sphère privée, familiale, amicale, les injonctions sont présentes (nuisances sonores, consommation d'alcool... par exemple). Elles le sont d'autant plus quand la fête est collective et ouverte (lieux, festivals, espace public). Le corpus de normes relevant de multiples politiques publiques devient alors complexe à mettre en oeuvre.

L'évolution des pratiques, des façons de vivre, d'habiter, de se déplacer, de se connecter, de se rencontrer... modifie et ré-interroge régulièrement les cadres établis, les rapports sociaux reconnus de tous. Aussi une politique publique ne peut être figée. Elle doit être ré-interrogée, évaluée dans ses effets, dans ses résultats au regard des autres paquets législatifs et des pratiques. C'est dans ce sens que la co-expertise s'impose comme une nécessité, comme une méthode. Elle permet de mettre les différentes parties prenantes en responsabilité. Elle accompagne la décision publique.

La crise sanitaire a démontré les interactions entre ces politiques publiques et la nécessité d'un vision globale et partagée. Elle a accentué les divergences, multiplié les impasses. Les Etats Généraux de la fête s'inscrivent dans cette responsabilité. Comment mettre en commun les problématiques rencontrées pour mieux organiser et accompagner le vivre ensemble. A l'exemple de l'urbanisme, qui influe nos façons de vivre, de se déplacer, de consommer, de se croiser... **Les certitudes des années passées se trouvent questionnées.** Ainsi la proximité et les circuits courts remettent en cause les modèles établis. La diversité et la complémentarité des modes d'achats et de consommations devient une évidence. De même comment les lieux de diffusion dans leur diversité, dans leur singularité, dans leur complémentarité, dans leur économie dans leur responsabilité sociale et sociétale, intègrent cette réalité? Comment ils sont partie-prenante et contributeur de l'économie, la sécurité, la santé publique... autant de prismes qu'il convient d'inviter à la réflexion.

La multiplication des initiatives, dans une approche de contribution au vivre ensemble, conduit à donner place à la liberté d'entreprendre, d'organiser, d'être acteur. Les institutions perdent alors une exclusivité acquise par la structuration et la professionnalisation, pour une responsabilité de soutien et de contribution à la diversité et à l'accompagnement. Par ailleurs, si toute initiative ne saurait exister en dehors de cadres, il est tout autant essentiel de permettre des zones tampons où les contraintes soient moins fortes.

Les différentes réflexions qui sortent des Etats Généraux du droit à la fête démontrent l'enjeu d'une approche globale et de sortir de certaines idées pré-conçues qui entretiennent les incompréhensions et les tensions.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.1 Santé publique / constats et enjeux

Les pratiques festives bousculent les codes établis pour une quête de convivialité, de rapports sociaux différents du quotidien, de dépassement de soi y compris dans des formes de mise en danger. Si la santé et la protection de soi concernent chaque individu, la dimension collective et les inter-actions avec les environnements quels qu'ils soient justifient des règles collectives et une politique publique spécifique.

Un contexte particulier

La crise sanitaire de la COVID a démontré cette dimension collective dans *une échelle réelle et virtuelle* : celle d'une communauté planétaire. Elle a démontré que l'on devait se protéger pour soi-même mais aussi pour les autres. **Elle a par ailleurs apporté une nouvelle donne à la santé publique : celle de la restriction des libertés, de l'interdit.** Elle a pris le pas sur d'autres politiques publiques en entraînant les habitants de la planète dans des conséquences jamais vues d'autant plus dans l'hémisphère nord. **Elle a rappelé notre vulnérabilité et nos incohérences, questionné notre modèle et nos urgences.**

Les acteurs culturels et les acteurs de la fête et de la convivialité ont été directement impactés. Conduisant à des situations individuelles aux conséquences lourdes (inactivité, perte de relation sociale, perte de revenu, précarisation, détresse humaine, dépôt de bilan...). Les états généraux du droit à la fête ont souligné combien cette situation comprise par le plus grand nombre inquiète car elle conduit à des stigmatisations et à une déshumanisation préoccupante.

La prévention s'est imposée dans notre quotidien, nécessitant la mise en place de protocoles de nouvelles règles de fonctionnement et de relation humaine. **L'espace public s'est affiné comme un espace tampon à reconquérir. La nuit qui accueille souvent la fête et sa magie a disparu ainsi que son imaginaire. Aujourd'hui, « la santé mentale » s'invite dans cette crise qui dure.** L'absence de convivialité, d'espace de liberté et de fête, jouent sur le moral et sur notre rapport à la vie. Les restaurants, bars, clubs, lieux de cinéma, de concert, d'expo, de pratique... n'en finissent d'avoir le rideau tiré et vivent avec la peur d'une fermeture définitive. Des initiatives sauvages (rassemblements festifs) ont vu le jour comme une quête de liberté, le refus de l'ordre établi, la transgression....

Les décisions prises au grè de l'évolution de la pandémie ont montré les incohérences et l'absence de lisibilité objective de certaines mesures. Pourquoi les grandes surfaces et les transports et non certains lieux ou les distanciations sont possibles et définies par un protocole respecté. Pourquoi telle activité et pas telle autre... La dimension de l'expertise partagée et expliquée est attendue. Le fait d'être acteur des solutions est souhaité dans une démarche qui allie responsabilité nationale et locale, approche collective et approche spécifique ajustée aux territoires et à ses environnements.

Une responsabilité partagée :

La fête doit rester une pratique collective avec un accompagnement et une bienveillance nécessaire. **Les acteurs qui contribuent à l'organisation de la fête et de la convivialité revendiquent une fonction sociale de prévention, d'accompagnement, de régulation, de soutien et de santé.**

Dans le domaine de la fête et de la nuit, la santé recouvre différents enjeux :

On parle de risques liés à des consommations (alcool, drogue) à des comportements (fatigue, dynamique de groupe, performance...), à des environnements (bruit, mobilité...), à des délinquances (agression, violence...). Les risques sont différents en fonction des heures de la nuit, des types de fête, des territoires. La perception des risques est également différente en fonction des personnes, de l'avancée de la nuit...

Une politique de santé publique dans ce cadre doit s'appuyer sur un réseau de professionnels impliqué mais également sur un dispositif associant organisateurs, responsabilisation des fêtards et de leurs amis à l'exemple du capitaine de soirée.

Les réflexions des Etats Généraux du droit à la fête ont permis d'identifier les points saillants et d'apporter des propositions sous la forme de préconisations.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.1 Santé publique /point de vue

Le Covid est un révélateur des effets désastreux de la course insensée à la rentabilité imposée au service public de santé au mépris de ses valeurs. La déstabilisation des soignants s'avère un des effets collatéraux les plus graves de cette gestion calamiteuse. Anne Perrault Soliveres, infirmière et chercheuse en sciences sociales (France)

Pensons aussi aux "prisonniers" du dehors, chassés ou fuyant le "dedans" : fugueurs parfois mineurs qui se cachent, sans abris qui se terrent, migrants qui se plaquent contre un mur, familles Roms qui tendent la main vers rien ni personne... le couvre feu accroît pour eux de façon exponentielle un vide asphyxiant, mortel autour de leur corps ...Bravo aux aidants-nocturnes qui tournent pour les rencontrer...

Véronique Nahoum Grappe, anthropologue, EHESS (France)

Le couvre feu change la présence démographique de la ville à elle même : espace public désert, espace privé plein . Tous ceux qui avaient besoin pour survivre de "sortir" le soir, comme les adolescent en souffrances, les solitaires des deux sexes en quête de liens, se voient comme frappés au coeur de leurs formes de survies... : les écrans gagnent alors sur la vie loin d'eux, c'est à dire la vraie vie.

Véronique Nahoum Grappe, anthropologue, EHESS (France)

Les espaces publics nocturnes qui liaient les individus et les groupes se vident et finissent par devenir anxiogènes et symboles d'une ville à l'épreuve de la COVID et des peurs. Si on n'y prend garde, ce déchirement pourrait devenir définitif.

Abdellah Moussalih, urbaniste, Ecole nationale d'architecture de Tetouan (Maroc)

La fête a toujours fait partie intégrante de la nuit, de ses dynamiques et de son imaginaire dans le monde méditerranéen et au-delà. Son interdiction aura un impact sur les dynamiques urbaines et sur la santé des populations et des sociétés. Elle lui redonnera également un caractère sulfureux et suscitera les transgressions. C'est tout son ambiguïté.

Mustafa Akalay Nasser, urbaniste, UPF (Maroc)

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.1 Santé publique / préconisations

Par rapport au contexte de la crise sanitaire

➔ **Connaître, comprendre, analyser, évaluer pour mieux décider, répondre au sentiment de décisions non fondées, d'improvisation et de dé-responsabilisation des personnes**

- **Créer des comités de pilotages locaux COVID**, pour la mise en place de protocoles adaptés.
- **Réaliser des études sur les circuits de contamination du virus** (lieux et type d'activité - plateforme test).
- **Ouvrir la conception des protocoles sanitaires aux professionnels**, aux médecins de la santé, aux collectivités locales...
- **Imaginer les protocoles de ré-ouverture** des lieux adaptés aux économies, aux espaces, à l'environnement, quel seuil de rentabilité, quelle jauge ? quel critère pour la déterminer ? Comment les extérieurs sont intégrés ?
- **Prendre en compte l'impact psychologique** de la crise sur les citoyennes et citoyens.

➔ **Informier avec clarté, cohérence et lisibilité pour mieux consolider les décisions**

mettre les personnes en situation de responsabilité

- **Mettre les problématiques en échange en amont des décisions** afin de prendre en considération les différents enjeux induits.
- **Produire des protocoles clairs et lisibles** qui permettent d'empêcher les décisions arbitraires.
- **Anticiper les décisions afin que les acteurs puissent s'organiser** et trouver les solutions adaptées dans l'exercice de leurs activités.

➔ **Construire des protocoles adaptés**

s'engager dans la lutte contre la COVID

- **Privilégier les espaces extérieurs** pour les scènes festives, pour appliquer une politique de « réduction des risques COVID ».
- **Appliquer des gestes barrières en adéquation avec la vie sociale.**
- **Mettre en place des espaces de distributions de masques ou gel hydroalcoolique** lors des événements (par les pouvoirs publics).
- **Distribuer des bons de dépistages** prioritaires aux participant-es des événements festifs.
- **Allouer un budget aux associations** pour anticiper l'achat de matériel adapté à la lutte contre la COVID.
- **Intégrer la dimension des protocoles sanitaires** au sein des missions des structures agissant dans la prévention et la réduction des risques.

- **Considérer que les applications COVID sur smartphone ne sont pas adaptées à l'espace rural** (pas d'électricité, peu de couverture réseau...).
- **Diminuer les contraintes administratives/confinement.** Avoir une gestion moins administrative et protéger les libertés individuelles (attestations).

Par rapport à la gestion de la fête en général

➔ **Organiser la prévention et la sensibilisation**

mettre les personnes en situation de responsabilité

- **Diffuser et appliquer sur un plan national un référentiel** co-écrit par les associations et acteurs communautaires émanant de l'espace festif.
- **Encourager les associations communautaires de Réduction des Risques** pour un meilleur accompagnement et diffusion des bonnes pratiques lors d'événements déclarés ou non-déclarés.

➔ **Réguler, contrôler, résoudre**

mettre en adéquation normes décidées en intégrant l'ensemble des enjeux et responsabilités

- **Mettre en place un circuit court pour la résolution des conflits d'usages.**
- **Faire de la pollution sonore un enjeu national** (environnemental, sanitaire majeur) au sein du Plan National Santé Environnement. La France doit agir pour que le champ de la Directive européenne 2002/49/CE soit élargi et intègre les pollutions générées par les fêtes .
- **Mettre en oeuvre la loi sur l'antériorité** pour sécuriser les exploitants dans l'exercice de leur activité et pour les riverains.
- **Informier les citoyens sur la qualité environnementale du lieu dans lequel ils vivent.** Permettre une meilleure protection par des recherches sur les impacts (notamment femmes enceintes, enfants, étudiants).
- **Mettre en place une commission de régulation des débits de boisson dans chaque grande ville.**
- **Consolider la coordination des conseils de la nuit**, via la plateforme nationale de la vie nocturne. Création d'un conseil national de la vie nocturne.

Reconnaître, consolider, développer des partenariats

partager les responsabilités par la confiance

- **Reconnaître le caractère de prise en charge des enjeux sanitaires par les responsables des Établissement Recevant du Public** (cafés, restaurants, petits lieux de diffusion, discothèques, salles et festival). Ces lieux portent souvent des projets de réduction des risques (alcoolémie, drogues, MST). Ils doivent être reconnus et consolider dans leur rôle de premier acteur contre la crise sanitaire liée à la COVID 19.

#1.2 Culture /Constats et enjeux

La culture participe de nos fêtes, et la nuit apporte la magie, celle du spectacle, celle de la conquête d'un temps particulier gagné sur le quotidien.

La culture reflète une diversité de langage, d'expression et de pratique. Ces langages se forment au gré des époques, des contextes, des technologies, d'une société en mouvement qui explore sans cesse, repoussant les limites. Dans le domaine des musiques, l'électricité a amené l'amplification, l'électronique, la distorsion et une nouvelle palette de sons triturés, le numérique une mixité avec l'image et une démocratisation des moyens de production.... Des courants artistiques en sont nés car l'artiste est un grand témoin de nos évolutions et de nos comportements.

Une culture quelle qu'elle soit, construit ses propres codes et références (mode, attitude, consommation, décalage...). C'est bien ce qui nous intéresse dans la culture et l'expression artistique dans sa diversité, sa capacité à créer, innover, ouvrir de nouvelles formes, à nous étonner. Ces nouvelles expressions s'inscrivent tout d'abord dans la création, la recherche et l'expérimentation. D'abord considérées comme culture *underground* ou expérimentale, ces expressions construisent leurs références, puis accèdent à une reconnaissance et parfois s'institutionnalisent.

La culture c'est l'échange et le partage. Elle participe des interrelations, apporte un enrichissement personnel et une découverte de l'autre, de son environnement et de ses patrimoines. Les saveurs d'un plat ne sauraient être déconnectées d'une région et de son agriculture, des personnes qui y vivent, des usages et acquis qui ont formé le référentiel commun. Ainsi se constituent notre humanité, nos capacités à faire humanité.

Dans ce sens **la culture ne peut être considérée comme un simple bien de consommation et la part de marché d'une économie. La culture rassemble nos parcours, construit nos valeurs communes, permet le recul, souligne nos erreurs, questionne notre devenir.**

La crise sanitaire du COVID, incarnée par le confinement a démontré la vulnérabilité de nos vies face à un monde qui s'emballe. Elle a questionné, notre rapport au vivant, à notre planète, au monde d'après. Nous avons interrogé les activités essentielles ou pas, avec toute l'inertie qui s'impose et qui conduit à ne pas se remettre en cause, alors que les éléments nous alertent.

L'évolution des choses établies reste un sujet. Comment donner place à des nouvelles expressions à l'exemple des musiques électroniques toujours et encore stigmatisées, à l'exemple des lieux non institutionnels qui doivent se battre pour exister et perdurer? Le modèle doit être questionné régulièrement et collectivement. Il doit être à la croisée de différentes focales (territoire, génération, développement durable, économie, santé...). Les instances de dialogue et de coopération doivent développer des pratiques mettant chaque partie-prenante dans une posture de contributeur et non de défenseur d'intérêts personnels et d'avantages acquis.

Les Etats Généraux du droit à la fête participent de cette démarche et de la nécessité de construire encore et toujours le vivre ensemble.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.2 Culture /point de vue

Il faut revoir la classification entre essentiel et non essentiel. Chacun reprend conscience de l'importance de la nuit et des temps culturels et festifs dont on redécouvre la valeur. Ce sont des temps et des lieux de lien social et de régulation psychique.

David Mourgue, anthropologue (France)

S'il y a bien une vérité de la nuit, c'est celle de la liberté d'expression des imaginaires, sous une forme artistique.... valeur universelle pour l'humanité durable.

Jean-Michel Lucas, économiste (France)

« En tant que sociologue de la culture spécialiste des pratiques musicales, je sais que l'innovation artistique, tout comme l'innovation sociale se cristallisent dans la proximité des scènes locales. C'est par l'échange et le partage, le frottement des altérités qu'émergent la possibilité d'un vivre ensemble et de la construction d'un patrimoine culturel commun. Ce sont finalement les rituels festifs de la vie nocturne et le jeu avec les limites qui rendent possible la démocratie et la prise en compte des minorités dans l'espace public »

Gérôme Guibert, Sociologue, Sorbonne Nouvelle (France)

Depuis la nuit des temps, l'art n'a pu exister sans la lumière. Les premières peintures préhistoriques étaient faites à la lueur des torches. La lumière est donc centrale pour la réflexion sur la ville la nuit.

Gianni Ravelli, Artiste lumière, Scuola di Design, Politecnico di Milano (Italie)

Au Brésil, la pandémie Covid 19 a fortement affecté l'effervescence culturelle en raison des mesures restrictives dans le fonctionnement des boîtes de nuit et des espaces sociaux publics. Comme en Europe, des manifestations festives et des événements nocturnes ont continué à se produire de manière presque clandestine tout au long de la pandémie sans discussion articulée sur les risques et les impacts de ceux-ci tant sur le plan sanitaire que socio-anthropologique.

Marcos Boffa, Politiques de Tourisme et Innovation, Belo Horizonte (Brésil)

Avec la crise sanitaire, nombre de logements d'étudiants sont vides. Ils finiront par revenir mais ce sera progressivement et c'est une donnée à prendre en compte pour la nuit et pour la fête : le public de la fête ne retrouvera pas toute son ampleur dès la réouverture.

Dominique Crozat, géographe, Université de Montpellier (France)

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.2 Culture / préconisations

Par rapport au contexte de la crise sanitaire

➔ **Soutenir, sauvegarder, consolider, conforter** pour conserver la diversité, accompagner la reprise d'activité, soutenir les pratiques conviviales, sortir de certaines stigmatisations

- **Autoriser l'occupation d'espaces publics extérieurs, les expérimentations d'aménagements** à l'initiative des collectivités territoriales, en lien avec les acteurs, dans un souci d'équité de traitement.
- **Augmenter les aides de l'état pour accompagner la perte d'activité des lieux** (loyers, charges salariales) et permettre la relance.
- **Engager l'évaluation de l'impact régional de la crise sanitaire** sur les activités culturelles, notamment sur la dématérialisation de la diffusion du spectacle vivant.
- **Reconnaître les responsables des Cafés Concerts, des Clubs Culture, des Tiers Lieux, comme des professionnels** du monde de la culture, des gestionnaires des risques sanitaires et des acteurs du lien social.
- **Avoir une intelligence collective dans les calendriers lors de la réouverture des lieux.**

Par rapport à la culture en général

➔ **Affirmer le sens et la fonction sur le plan social et sociétal de la culture / secteur non essentiel, re-questionner le sens et les responsabilités**

- **Affirmer la fonction sociale de la diffusion des oeuvres** dans le partage avec le public y compris festif.
- **Inclure les petits lieux (quartier, péri-urbain, rural) dans les politiques culturelles** d'accompagnement.
- **Partager la culture et la fête avec les personnes précaires :**
 - au sein des endroits privilégiés : squats, rues, lieux peu utilisés.
 - au sein des lieux de culture avec des propositions adaptées (prix solidaires, places pré-payées, offertes...).
 - par des propositions artistiques et culturelles adaptées réalisées en lien avec les acteurs impliqués (La Cloche, Secours Populaire...).
- **Redonner une place forte à l'artiste dans la ville et dans la réflexion sur la sortie de crise.** Intégrer les artistes à la fabrique de la ville, de jour comme de nuit.
- **Inscrire les cafés et les restaurants au patrimoine de l'UNESCO.**

➔ **S'organiser, être reconnu, être représentés, faire que les différentes sensibilités artistiques, culturelles soient considérées**

- **Reconnaître les musiques électroniques dans leur diversité** comme une composante à part entière des esthétiques musicales.
- **Structurer le réseau clubs cultures** afin d'investir les espaces de représentation professionnels (réseaux/fédérations/associations).
- **Se fédérer et être représentés en France**, via la création d'une Branche Clubs Cultures avec le Collectif Culture Bar-Bars.
- **Mettre les professionnels de la gestion des loisirs festifs en responsabilité** y compris dans les décisions.
- **Faciliter la reconnaissance des lieux de vie nocturne** par les différents partenaires (acteurs culturels, institutions, habitants...).

➔ **Consolider les statuts professionnels, prendre en compte les spécificités et les parcours**

- **Créer un statut propre aux Clubs Cultures.** Cette catégorisation/licences/labellisation, permettrait aux clubs de bénéficier d'une réglementation mieux adaptée à leur activité (ouverture, jauge, réglementation sonore) et valoriserait leur responsabilité professionnelle.
- **Adapter les dispositifs à la réalité des artistes ou acteurs culturels** (ex: FNE-Formation pour les intermittents du spectacle et la référence au code ROME qui bloque l'éligibilité de nombreux dossiers aux dispositifs d'aide publique).
- **Accompagner la mutation numérique** (notamment des indépendants) par la formation et l'aide à l'investissement.

➔ **Développer les co-constructions, reconnaître les instances de médiation et de réflexion collective, pour l'intérêt général**

- **Activer de manière transversale le conseil national de la nuit.**
- **Développer l'inter-connaissance et le faire ensemble :**
 - Considérer les associations « intermédiaires » qui contribuent à la programmation d'un ou plusieurs lieux (institutionnels ou non),
 - Améliorer la connaissance mutuelle et la coopération entre lieux subventionnés - lieux privés dont la culture n'est pas l'activité principale,
- **Favoriser le dialogue local entre les différentes parties prenantes**

Santé publique #1.1
Culture #1.2
 Economie #1.3
 Sécurité/Tranquillité publique #1.4
 Urbanisme #1.5

.../...

#1.2 Culture / préconisations

➔ Expérimenter, bousculer, prendre des risques tant dans les propositions artistiques que dans les formes, se réinventer, s'ouvrir aux nouvelles pratiques, aux générations, aux personnes

- **Réinventer les processus créatifs, les formes de spectacle** :
décloisonner les arts, les publics, les lieux.
- **Accroître la mutualisation des outils et savoir-faire.**
- **Associer les artistes à la « fabrique de la ville »** et à la réécriture de leurs conditions.
- **Sur le moyen terme, continuer d'avoir une activité via le numérique en direction du public fidèle à ces lieux.**
- **Favoriser les résidences dans ces lieux indépendants cafés-cultures, clubs cultures** avec un accompagnement économique (artistes, techniciens, lieux) via des conventions avec les collectivités territoriales.
- **Evaluer l'impact de la dématérialisation du spectacle vivant**, «fortement expérimentée durant la crise » et les responsabilités du développement du numérique *one demande* dans la diffusion culturelle.

➔ Consolider l'économie artistique et culturelle, soutenir l'économie et construire les nouveaux modèles économiques

- **Redonner une place forte à l'artiste dans la ville** et dans la réflexion sur la sortie de crise. Intégrer les artistes à la relance de la ville, de jour comme de nuit.
- **Diversifier les sources de revenu des artistes**, trop dépendants du live. Avoir des aides sur les résidences, mais aussi sur l'action culturelle.
- **Soutenir les résidences artistiques** (création, emploi, lien aux publics et renouveler les formats de création).
- **Soutenir les structures des Pôles de ressources dans l'action politique et économique.**
- **Diversifier les dispositifs d'aide** (ex : rencontres artistiques pour réaliser des performances courtes et petites formes et rémunérées, notamment via des fonds d'aides régionaux).
- **Intégrer le Développement Durable dans la programmation et diffusion des artistes** (organisation des tournées, gestion des transports, exclusivité et date isolées).

➔ Structurer durablement, développer les complémentarités et les cohérences d'intervention

- **Renforcer la lisibilité des acteurs** (cartographie, plate-forme dédiée à l'échelle d'un territoire...).
- **Valoriser la contribution des petits lieux** en tant que maillon indispensable du développement artistique (premières scènes, expérimentations...).
- **Repenser les équilibres entre diffusion nationale et locale** notamment dans la reprise après Covid.
- **Accompagner les artistes, des compagnies non affiliées à des structures à jouer dans des lieux différents.**

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.3 Economie / constats et enjeux

Dans toute politique publique l'aspect économique est un moteur indispensable. Cela se traduit par un panel de mesures qui vont de l'aide directe sous forme de subventions à l'exonération de charges. Sur le plan fiscal des dispositifs particuliers existent tels les taux de TVA spécifiques... En fonction du statut juridique des entreprises et des activités (code APE) les conditions seront différentes.

Les cafés-cultures relèvent d'une économie propre aux établissements de commerce, mais quelle considération de leur spécificité culturelle et de leur fonction sociale? C'est dans ce sens que des aides particulières ont été imaginées pour soutenir l'emploi artistique (GIP Café-culture). Pour autant les problématiques sont nombreuses. L'isolation et l'insonorisation des lieux, le soutien à la diffusion pour les *clubs cultures* qui développent une conséquente programmation génèrent des charges quasiment impossibles à absorber pour des lieux privés.

Un contexte inédit :

L'arrêt brutal et total de l'économie, depuis plusieurs mois, est une situation inédite, voire sans issue pour les lieux dont les trésoreries sont particulièrement fragiles ou inexistantes. Les dispositifs d'accompagnement de l'Etat pour préserver l'économie se heurtent à de nombreux cas particuliers. **Les protocoles nécessaires pour la réouverture impliquent de nouvelles charges.** Aussi les lieux, les producteurs, les organisateurs... sont face à un état d'urgence et formulent de nombreuses inquiétudes quant à la réouverture de leurs établissements.

Si les structures institutionnelles subventionnées ne sont pas inquiétées à court terme, les acteurs artistiques, les structures de production et de développement d'artistes, les intermittents lancent un cri d'alerte. Le PGE s'avère être pour certains lieux une solution inadaptée d'autant quand l'activité est totalement stoppée depuis plusieurs mois.

Les solidarités de filière doivent être une priorité au delà des statuts afin de ne pas briser un écosystème interdépendant et complémentaire. Les aides de l'Etat et des collectivités sont indispensables.

Les attentes sont nombreuses quant à la sauvegarde des activités culturelles et des lieux de vie et de rencontre autour de la fête. Comme dans d'autres secteurs, les garanties de reprise sont floues et incertaines. Car au delà de l'autorisation d'exercer son métier, il faudra que les publics, les clients... retrouvent la confiance et oublient les craintes de contamination par le virus. La reprise risque de se faire dans un temps long car il va falloir vivre avec un virus qui risque d'être là encore plusieurs mois.

Les Etats Généraux du droit à la fête ont permis de formuler des attentes quant aux aides, aux conditions d'exercer et de reprendre son activité.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.3 Economie /point de vue

On a assisté à un effondrement de l'industrie des loisirs nocturnes en Europe avec la pandémie COVID-19 et les mesures de distanciation physique exceptionnelles imposées par de nombreux gouvernements nationaux. La reprise de cette industrie est primordiale pour la réactivation de la vie sociale et culturelle dans les villes.

Jordi Nofre, géographe, Universidade Nova de Lisboa (Portugal)

"La biosécurité potentielle de la vie nocturne dans la" ville post-pandémique "pose d'énormes défis pour l'avenir des industries de l'hôtellerie et de la vie nocturne en Europe".

Jordi Nofre, géographe, Universidade Nova de Lisboa (Portugal)

La relance n'est pas qu'économique et diurne. Elle est bien plus globale et doit inclure la nuit.

David Mourgues, anthropologue (France)

L'Etat affirme son emprise sur la société durant la nuit. Victime d'une rhétorique de la répulsion, la nuit est l'objet d'une volonté de contrôle affirmée, qui passe par un investissement des espaces nocturnes, surtout urbains.

Alain Cabantous, historien, Université de Paris 1 Panthéon- Sorbonne (France)

Il faut élargir la réflexion sur la fête et la nuit aux tranches d'âge de plus de 50 ans dont l'importance s'accroît depuis deux décennies et qui ont davantage de moyens. Ils seront proportionnellement plus présents à la réouverture car globalement moins touchés par la crise que les jeunes, plus précaires.

Dominique Crozat, géographe, Université de Montpellier (France)

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.3 Economie / préconisations

Par rapport au contexte de la crise sanitaire

➔ Soutenir, préserver, sauvegarder

apporter un soutien économique face aux conséquences de la COVID

- **Assouplir le PGE**, laisser le temps de la reprise économique des lieux (exemple : décaler, voire annuler les remboursements pour les lieux très endettés).
- **Prolonger et développer voire accentuer les aides économiques** durant l'arrêt et accompagner la reprise des activités (chômage partiel).
- **Effacer la dette générée par les gérants pour couvrir leurs coûts fixes** pendant la durée de la fermeture (plafonnement/exemption des loyers) : inciter les propriétaires à geler/reporter/annuler les loyers pendant les mois de fermeture des clubs.
- **Permettre une flexibilité à la reprise** : utilisation des espaces en plein air, exonération de taxes...
- **Développer un soutien à l'investissements** pour l'amélioration du dispositif sanitaire des lieux (ventilation, aération), la résilience écologique (isolation, équipement technique...).
- **Développer une réactivité financière et durable** /État, collectivités, entreprises-mécènes (plan d'urgence culture, enveloppe soutien publique, mesures de relance).
- **Repenser l'aide aux intermittents pour la reprise après l'année blanche.**
- **Accéder aux fonds d'urgence et de soutien dédiés** pour financer les protocoles sanitaires stricts (masque/assis/jauge réduite/couvre-feu) et prenant en compte le type de lieu.

➔ Repenser, mettre en responsabilité

changer le comportement de certains partenaires professionnels

- **Redéfinir la responsabilité et l'engagement des partenaires économiques**, financiers pour répondre aux situations d'urgence (banquiers-assureurs) soutenir la prise de risques, le réinvestissement...
- **Intégrer le contexte de la crise dans les jugements des tribunaux de commerce (bienveillance).**
- **Re-questionner certaines normes dans un contexte de crise majeure** comme la protection des dirigeants, la prise des congés payés.
- **Demander un soutien économique à travers une redistribution des fonds de manière équitable** (surtout quand il y a des excédents d'exploitation). Porter une attention particulière sur les structures en difficulté, quitte à repenser la politique culturelle et ses critères (peu de marge pour les nouveaux projets).

Par rapport à la gestion de la fête en général

➔ Changer, expérimenter

imaginer des nouveaux modèles économiques plus vertueux et équitables

- **Repenser les solidarités de filière à court et long terme...**
- **Réinventer les formes du spectacle et repenser les modèles économiques, écologiques, collaboratifs.**
- **Accompagner des personnes en grande précarité** (dépasser le bénévolat pour une reconnaissance-implication sociale-insertion, en expérimentant avec les collectivités un système type GUSO).

➔ Favoriser l'économie locale et les circuits courts

adapter les modes de consommation et de développement

- **Favoriser le circuit court avec l'Etat et les collectivités** en termes de consommation.
- **Accompagner l'intégration du développement durable** (prise en compte du coût supplémentaire).
- **Accentuer les actions de proximité dans une approche de territorialité et de solidarité** avec les élus en charge des politiques locales.

➔ Soutenir, consolider, développer

mettre des soutiens financiers adaptés aux réalités d'aujourd'hui

- **Accompagner les établissements privés portant un axe culturel important.**
- **Soutenir les petits concerts gratuits dans les cafés-cultures** qui lient proximité et accessibilité.
- **Développer le GIP Cafés Cultures sur l'ensemble du territoire**, particulièrement en milieu rural, avec l'ensemble de collectivités territoriales.
- **Demander à la DRAC des aides supplémentaires pour l'emploi artistique** y compris sur les lieux à petites jauges (augmenter les moyens du GIP).
- **Encourager le secteur économique de l'isolation phonique** (mesures d'accompagnement pour faciliter l'isolation phonique des lieux festifs existants, et la conception et l'implantation des nouveaux lieux).
- **Développer les aides financières pour sauvegarder la filière.**
- **Confirmer l'importance de la commande publique** par des appels à projet
- **Revoir la perception des droits voisins.**

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.4 Sécurité, tranquillité publique/constats enjeux

La cohabitation des différentes activités humaines conduit à des conflits d'usages. Ces activités relèvent de temporalités et de fonctions multiples. Chacun passe d'une posture à une autre et devient en alternance source de nuisance et/ou bénéficiaire au détriment de nos contemporains. L'écriture et le vote de règles permettant de définir les conditions d'exercice et de pratique ont permis, au fil du temps, de définir les responsabilités. Il en résulte l'existence d'un corpus juridico-administratif qui définit les droits et devoirs de chacun pour le respect des libertés individuelles.

Pour autant l'évolution de nos façons de vivre, montre que les modèles d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui et que la multiplication des règles peut parfois rendre toute activité impossible. Cette situation est d'autant plus complexe que nous sommes tous porteurs de contradictions. *On a tous en exemple le riverain qui se plaint du champ du coq à la campagne.* Les déséquilibres de notre société, les injustices, les souffrances conduisent à des mal-être qui développent de nouvelles insécurités et de nouveaux conflits.

Si nous sommes tous interdépendants, l'acceptation est parfois complexe à reconnaître et à appliquer. On sait que les changements climatiques présentent des conséquences sur la santé, la géopolitique, la sauvegarde de nombreuses espèces et pourtant nos changements de comportement sont longs. L'inertie est forte au risque d'un réveil difficile.

Le droit à la fête, questionne les espaces de liberté et de lâcher prise que collectivement nous nous autorisons. Ces espaces sont tout autant physiques que moraux. Faut-il concentrer les espaces de fête pour « régler » les nuisances sonores au risque de voir se développer une insécurité et des concentrations de fêtards qu'il devient difficile à gérer. Comment l'acceptation de l'autre, passe par l'acceptation de contraintes individuelles mais aussi d'intérêts communs et partagés qu'il convient de valoriser?

Les cafés-cultures, par exemple, sont considérés par certains comme des lieux de nuisances sonores, d'alcoolisation... alors qu'il peuvent représenter une fonction essentielle sur un territoire. Ils sont des lieux de partage culturel, social, de prévention et d'accueil sur un quartier, dans un bourg au service de tous. Comment s'intègrent-ils alors dans la vie du quartier, comme des lieux communs de proximité?

Les temps de concertation, les instances de médiation sont essentiels pour réguler, sortir des inextricables problématiques. Privilégiant une réflexion globale, ils peuvent être des espaces de construction dépassionnés. Les Etats Généraux du droit à la fête participent de ce débat nécessaire.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.4 Sécurité, tranquillité publique /point de vue

La nuit, comme le jour, porte des valeurs universelles de liberté.

Jean-Michel Lucas, économiste (France)

Dans les fêtes illégales, les autorités traitent chacun des fêtards comme extrêmement irresponsable et égoïste, à une époque où, justement, ce qui est demandé, c'est la responsabilité collective et le fait de prendre soin des autres.

Emmanuelle Lallement, Anthropologue, Université Paris 8 (France)

La nuit n'échappe pas à l'emprise des institutions, pour lesquelles le temps nocturne devient un enjeu dans leur effort pour contrôler et modeler l'individu.

Alain Cabantous, historien, Université de Paris 1 Panthéon- Sorbonne (France)

Si cette période semble mortifère, si elle se révélera sans doute fatale pour nombre d'acteurs de la vie nocturne, elle a aussi conduit à l'émergence de nouvelle manière de fêter la nuit, de nouvelles proximités, dans le même temps que certaines pratiques culturelles et festives nocturnes se disséminaient alors qu'elles étaient découplées des lieux destinés à les accueillir. Se pourrait-il, au final, que, dans une ère post-COVID, la fête soit partout où l'appropriation est laissée libre.

Laurent Matthey, Géographe, Genève (Suisse)

La pandémie de la Covid-19, tout en accentuant les difficultés économiques du secteur des cafés, hôtels, restaurants et discothèques, redéfinit la place des loisirs nocturnes en ville. Elle questionne la marchandisation de l'espace public, les inégalités d'accès aux nuits urbaines, ainsi que la disciplinarisation des comportements, face aux valeurs sociales des activités culturelles et festives. La résilience des modalités d'action collective permet alors d'éclairer l'action publique sur les évolutions des rythmes nocturnes des corps et des territoires.

Florian Guérin, chercheur en urbanisme (France)

La fête n'est pas qu'un temps non productif. Elle permet de consolider les codes sociaux et les appartenances sociales. Il y a des choses difficiles dans la vie que l'on accepte d'autant plus que des soupapes, des parenthèses comme la fête existent.

La fête a non seulement un rôle de maintien de la cohésion surtout quand la vie quotidienne est difficile, mais elle offre aussi un lieu de partage émotionnel, un vecteur d'émotions positives comme la joie ou la bienveillance, et permet ainsi de nourrir l'espoir et la confiance dans la société et dans l'avenir, à revers de la dépressivité, de la colère et du sentiment d'injustice qui se répandent aujourd'hui.

Christophe Moreau, sociologue (France)

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.4 Sécurité, tranquillité publique / préconisations

→ Repenser, mettre en responsabilité

changer les pratiques et les modalités de coopération

- **Inclure les parties prenantes** (acteurs professionnels, associations, services des collectivités et de l'Etat, police ou gendarmerie, habitants...) dans le processus de recherche d'identification du sentiment d'insécurité, dans la mise en oeuvre de solutions via une réelle démarche participative intégrant les politiques publiques.
- **Considérer l'expertise des municipalités locales afin d'établir des liens de coopération** entre les différentes parties prenantes.
- **Travailler collectivement afin d'assurer une vie nocturne saine et sûre pour tous** (fêtards, résidents et travailleurs de nuit).
- **Mettre en place un ensemble de sanctions croissantes et équitables**, en cas de manquement, dans un souci d'équité, à partir d'un « Guichet unique » de déclaration des signalements (application web, permanence...) couplé à un comité de régulation de l'espace public.

→ Connaître, comprendre, analyser, évaluer pour mieux décider

répondre au sentiment de décisions non fondées

- **Réguler de manière efficace par une démarche globale et volontaire**, par des prises de décisions et leurs applications.
- **Objectiver le niveau de la pollution sonore par des mesures, des évaluations et des diagnostics** (intensité, durée, répétition, horaires) pour une régulation adaptée.
- **Rendre transparents les indicateurs et données de régulation** de l'espace public pour une meilleure confiance.
- **Développer une meilleure protection de la santé** de chacun via des recherches permettant de mieux connaître l'impact de la pollution sonore sur la santé aussi bien physique que psychique des citoyens (femmes enceintes, enfants, étudiants).

→ Développer, engager, accompagner par des actions adaptées

Avoir des dispositifs et des protocoles applicables et responsabilisants

- **Mettre en place des protocoles d'intervention** pour réduire le harcèlement sexuel (réseaux de soutien collaboratifs entre citoyens, bars-clubs, autorités locales, forces de l'ordre), avec une démarche d'éducation, de sensibilisation du public sur la responsabilité sociale, le genre, le harcèlement sexuel.
- **Porter des alternatives en termes de réponses politiques à la seule intensification des mesures policières.**
- **Mettre en place un circuit court pour la résolution d'une pollution sonore pour sécuriser les exploitants et les riverains.**

- **Mettre en place un dispositif d'obligation de moyens objectivés en termes de prévention, d'éco-responsabilité, de sécurité et de tranquillité publique.**

- **Développer les moyens pour la médiation**, graduer les outils juridiques, inventer le permis à point de la bonne conduite.

- **Demander une équité de traitement selon les territoires** et des interlocuteurs clairs pour le monde de la nuit et de la culture au sein des préfectures (abandon de la circulaire Collomb).

- **Mettre en place le respect des chartes, des responsabilités en terme de santé publique de prévention des risques** (alcoolisation, pollution sonore, respect des gestes barrière anti-COVID) Sanctionner les lieux irrespectueux

→ Modifier et organiser la confiance

imaginer des nouveaux modèles économiques plus vertueux et équitables

- **Laisser des lieux à disposition des organisateur-trices en leur garantissant la plus grande autonomie possible.**

- **Face aux événements de grande ampleur, développer un accompagnement souple et flexible des participant-es** et une garantie de ne pas user de répression contre les organisateur-trices et leurs matériels (free party).

- **Prévenir avec des contrôles préalables aux ouvertures des lieux festifs.** Aucune ouverture de lieu dit festif ne doit se faire sans un contrôle préalable de l'innocuité de son activité auprès des riverains. Contrôler les terrasses éphémères des bars et restaurants.

- * **Privilégier le quartier village au quartier festif.** Privilégier la pluralité des métiers et des artisans favorisant les circuits courts à la mono activité. L'urbanisme réglementaire et opérationnel doit organiser l'implantation des activités festives sans impacts sur les autres fonctions urbaines.

Légiférer, cadrer, garantir l'équité et la responsabilité

- **Repenser la fête dans un environnement** respectant le sommeil de ceux qui doivent dormir ne peut se concevoir autrement que dans un cadre national plus général de lutte contre la pollution sonore.

- **Faire de toute les pollutions sonores un enjeu national** environnemental et sanitaire majeur (Plan National Santé Environnement).

- **Informers les citoyens sur la qualité environnementale** du lieu où ils vivent. Le bruit et l'air étant les deux principaux polluants des villes.

Santé publique #1.1

Culture #1.2

Economie #1.3

Sécurité/Tranquillité publique #1.4

Urbanisme #1.5

#1.5 Urbanisme /constats et enjeux

L'aménagement de la ville, de la commune détermine la façon d'y habiter, de se déplacer, de s'y retrouver... Aussi l'urbanisme a un rôle prépondérant dans notre quotidien et dans nos capacités à vivre ensemble. Au fil du temps, l'urbanisme a répondu aux grands enjeux de notre société : de l'ère industrielle à une politique de logement pour répondre à l'accroissement d'une population, du développement des services à la tertiarisation, de l'arrivée de la mobilité, de l'accès à la propriété à la prise en compte des enjeux énergétiques... Si l'urbanisme s'inscrit dans le temps long et dans la projection prévisionnelle, la crise sanitaire a démontré que la volonté pouvait faire rapidement évoluer les choses, à l'exemple des pistes cyclables, de la remise en cause des mètres carrés de bureaux avec la modification de notre rapport au travail.

La cohabitation des usages est une des composantes de la décision. Les grands aménagements morcelant les fonctions (dormir, travailler, se divertir, consommer...) ont renforcé les conflits d'usages. La transition écologique remet en cause l'étalement urbain et ses conséquences. La concentration et la métropolisation conduisent à l'augmentation des tensions et à des besoins exponentiels. Par ailleurs les « Gilets jaunes » ont été révélateurs des conséquences sociales, économiques de certains choix et du problème de certains espaces comme le péri-urbain et le rural.

Les questions de société s'articulent aujourd'hui autour de la sécurité et de la tranquillité publique, des mobilités (dans la ville et avec la périphérie). Les modèles d'hier ont montré leurs limites aussi faut-il aujourd'hui repenser une ville plus inclusive, plus agile, s'interroger sur le modèle de société, l'intergénérationnalité, la mixité sociale... notre rapport aux loisirs et au temps personnel.

La crise sanitaire a été le révélateur des enjeux de proximité, de l'importance du quartier comme territoire de vie, de solidarité, de consommation, de télé-travail. Le monde d'après pose la question de notre capacité à intégrer de profonds changements et de notre résilience.

La place de la fête reste toujours un sujet. Si elle a parfois été entendue comme une forme d'aménagement en organisant des quartiers dédiés, des zones spécifiques en dehors des coeurs de ville, d'autres contraintes s'invitent au débat. On a oublié parfois que le besoin de se retrouver et de faire la fête était un besoin fondamental. Et qu'elle s'invite sur les lieux de vie : de l'appartement à la rue.

C'est dans ce sens que questionner le droit à la fête c'est questionner l'urbanisme, notre rapport à l'espace public, aux mobilités, aux usages de la villes, au rapport ville-campagne et plus largement au développement durable.

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.5 Urbanisme /point de vue

La réflexion à long terme sur la nuit nécessite de travailler sur des alternances entre zones calmes et zones animées. On peut également réfléchir en termes de malléabilité et de rotation des activités, en imaginant des changements de statuts des lieux, des publics, en travaillant à une urbanité qui réduirait les nuisances.

Gilles Malatray, Paysagiste sonore, Lyon (France)

A l'heure où les paradigmes anciens de la lumière artificielle basculent et les attentes sociales s'inversent (moins de lumière, de meilleure qualité, moins de consommation, retour de la nuit, des étoiles, refus de la pollution lumineuse, attentes d'ambiances urbaines apaisées) les paysages festifs de centre-ville vont devoir être approchés de nouvelles manières, notamment pour agréger les logiques publiques et privées de la lumière artificielle. Or les dispositions réglementaires ou législatives sont très pauvres en la matière, de sorte que c'est aux collectivités les plus investies d'inventer les démarches ad hoc. Ces nouvelles gouvernances des paysages urbains nocturnes méritent d'être suivies et évaluées pour en disséminer les meilleures pratiques.

Jean-Michel Deleuil, géographe, INSA Lyon (France)

La crise sanitaire a prouvé que la ville pouvait s'adapter plus vite que nous la pensons. Profitons-en pour changer de paradigme ! Quittons l'approche purement économique de la fabrique de la cité et favorisons l'émergence d'une pensée humaniste et environnementale avec un spectre plus large concernant l'adaptation de nos bâtiments. En cela, il faut intégrer les temporalités d'usage et notamment nocturne. C'est une manière d'offrir une vision plus respectueuse de l'humain et moins chronophage d'espaces.

Christine Leconte, architecte, Architecte DPLG, urbaniste, ENSA Versailles (France)

Une lumière urbaine contemporaine, raisonnée, adaptable et modulable, peut aider à accompagner la nuit et rendre plus lisible le droit à la fête dans l'espace urbain, et ce de différentes manières :

- *En repensant les infrastructures pérennes d'éclairage public pour leur permettre d'accueillir des équipements temporaires de lumières événementielles et des accessoires qui signalent et transforment ponctuellement les lieux extérieurs dédiés aux événements festifs.*
- *En mettant en scène et en rendant visibles la nuit, les petits lieux dédiés à la fête, leurs abords et leurs accès.*
- *En créant en complément des salons urbains nocturnes qui encouragent la fête en extérieur et contribuent au bien-être et au ressourcement des usagers.*
- *En traitant de manière agréable et attractive les transports nocturnes, les lieux d'attente et les parcours de mobilités douces.*

Roger Narboni, concepteur lumière, Président de CONCEPTO (France)

Je propose de ne pas considérer la vie nocturne comme quelque chose qui est dans la ville ou quelque chose que l'on fait à la ville, mais comme une dynamique de création de l'espace urbain.

Marie-Avril Berthet, géographe, Leeds University (Grande-Bretagne)

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5

#1.5 Urbanisme / préconisations

Par rapport au contexte de la crise sanitaire

➔ **Repenser, adapter, créer au regard des pratiques et des modes de vie**
être agile et prévoir face à une urgence environnementale


- **Conserver le principe d'intervention sur l'espace public** pour limiter les risques sanitaires.
- **Imaginer des terrasses végétalisées** au sein de l'espace public, afin de développer des zones apaisées sécurisées.
- Permettre les cohabitations et les complémentarités de fonctions et de pratiques au sein d'un quartier, avec d'autres quartiers.
- **Autoriser le développement des terrasses des cafés et des restaurants** afin de permettre le respect du protocole sanitaire, les gestes barrières tout en soutenant l'économie des lieux et la production d'événements culturels.
- **Avoir une politique de piétonnisation des rues** afin de permettre le respect du protocole sanitaire, les gestes barrières tout en soutenant l'économie des lieux et la production d'événements culturels par des associations, les habitants...
- **Avoir une politique des transports en commun** permettant les déplacements en toute confiance sanitaire : adapter les mobilités en temps de crises sanitaires notamment sur les fréquences des transports en commun. La politique des transports en commun doit correspondre à l'activité humaine de jour comme de nuit.

Par rapport à la gestion de la fête en général

Repenser, adapter, créer au regard des pratiques et des modes de vie
être agile et prévoir face à une urgence environnementale

- **Développer les concertations et les co-expertises** dans les programmes d'aménagement dans une approche transversale.
- **Intégrer les problématiques de la vie nocturne dans l'aménagement et l'urbanisme.**
- **Penser un aménagement urbain qui mette en confiance et sécurise les personnes** dans leurs mobilités douces (piéton, vélo...), de jour comme de nuit.
- **Mettre en résonance enjeux de société et aménagement urbain.** La piétonnisation et les terrasses à Paris ont permis aux lesbiennes de sortir de l'ombre. Créer plus de lieux sécurisés pour les minorités. Sensibiliser les autres lieux à l'acceptation de l'homosexualité.
- **Faire des quartiers des espaces de mixités d'activités** (commerces et services, loisirs et culture, pratiques sportives...). Ne pas les laisser devenir des cités dortoirs.
- * **Lutter contre la mono-activité commerciale** qui dégrade certains quartiers (qualité de vie, possibilité d'interdire l'implantation de certains types d'activités sur un secteur donné : penser liberté de commerce versus intérêt général).
- **Penser l'espace public comme un espace de rencontre et de vie commune** (terrasse, lieu de convivialité...).
- **Permettre les cohabitations et les complémentarités de fonctions** et de pratiques au sein d'un quartier, avec d'autres quartiers.
- **Imaginer le nomadisme des fêtes** comme une forme d'animation et de dynamique de territoire.
- **Organiser et développer les porosités et des détournements occasionnels de fonction d'un lieu** (exemple, parc public devenant un café) et les formes de polyvalence pour ne pas figer.
- **Concevoir l'aménagement urbain autour de la notion de « ville malléable » pour permettre certaines pratiques** notamment par la présence de dispositifs techniques (alimentation en eau et électricité...).
- **Créer des Zones d'Urgence Temporaires de la fête**, tant pour accompagner les transitions que pour développer de l'évènement et de l'exception sur un territoire.
- **Créer des zones garantissant l'absence de nuisance sonore** pour les riverains.
- **Inscrire dans les PLUM, la sortie des métropolisations** pour aller vers des zones d'équilibre réparties sur des territoire plus grands (département). Développer de multiples pôles d'attractivités, en privilégiant la proximité.

Santé publique #1.1
Culture #1.2
Economie #1.3
Sécurité/Tranquillité publique #1.4
Urbanisme #1.5



LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

THEMATIQUES TRANSVERSALES

Des thématiques transversales à intégrer

La classification des politiques publiques ne saurait être un cloisonnement qui développe un mille-feuille administrativo-technique, cela va à l'inverse de l'objectif recherché par une politique publique à savoir la définition de règles claires et adaptées à la vie des citoyens. **Si ces classifications permettent une meilleure gestion, elles sont transpercées par des enjeux communs des « thématiques transversales » qui s'appliquent à chacune d'elles.** La transition écologique et le développement durable en sont certainement les meilleures interprétations aujourd'hui. Mais on peut ajouter le numérique et la digitalisation, la participation et la construction citoyennes, les solidarités....

Les cafés-cultures incarnent cette dépendance à différentes politiques publiques. Mais ils se confrontent également à la difficulté de reconnaissance et de prise en compte de spécificités. Comment l'activité culturelle est-elle reconnue? Comment la fonction sociale tant en termes de prévention que de santé peut-elle être appréhendée ?

Aborder les politiques publiques dans une approche globale conduit à les mettre en interaction et en contribution au service de l'intérêt général, du bien commun. Cette vision générale et globale nécessite la prise en compte d'un destin commun qui permette de dépasser le court terme en considérant qu'un grand projet partagé clarifie les décisions immédiates.

Ce besoin de transversalité peut se décliner autour de quelques axes.

Numérique #2.1
Territoire #2.2
Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3
Dialogue & co-construction #2.4

#2.1 Numérique/Constats enjeux

Le numérique s'invite évidemment à la réflexion sur le droit à la fête. Il a considérablement modifié les modalités de la fête dans ses modes de communication et d'invitation à la fête (apéro Facebook). **Les réseaux sociaux permettent d'être connecté en temps réel et de rendre compte de la fête, d'organiser la mobilité de la fête multipliant les lieux et en étalant les temporalités de la fête.**

Sur le plan artistique, les formes de créations, les modalités de diffusion dé-matérialisées et en temps réel ont une incidence majeure sur le disque et la gratuité de la musique.

Le confinement a porté une étape en remplaçant la musique live, le théâtre... et les lieux de spectacle par une diffusion filmée. Les billetteries se sont adaptées pour être au rendez-vous de l'économie de la production. Aussi assister à un spectacle filmé devient l'une des possibilités. Cette évolution interroge les professionnels de la culture, sur la place de leurs lieux, la prise en compte des coûts de production et les équilibres financiers de ce nouveau modèle.

Par ailleurs, la démocratisation des outils de réalisation (caméra, montage...) met le *live* à portée de main et renforce la capacité d'auto-production et d'auto-diffusion des artistes par eux-mêmes.

Il convient d'évaluer et d'analyser cette expérimentation grandeur nature. En quoi modifie-t-elle l'écosystème? Quelles sont modalités de rémunération des artistes? Quel avenir pour le spectacle vivant?

#2.1 Numérique/Préconisations

Évaluer l'impact de la crise sur la dématérialisation du spectacle vivant

Le numérique a fortement impacté l'industrie de la musique enregistrée. La crise sanitaire en cours accélère le processus de dématérialisation du concert. Par exemple, au Royaume Uni s'est tenue une « techno zoom party » payante qui a réuni plus de 8000 personnes. Un service de livraison à domicile de « drinks » était proposé.

● **Mesurer l'ampleur de cette transformation.** Une priorité pour comprendre et accompagner les acteurs, notamment les entrepreneurs indépendants.

Encourager les formations à la maîtrise des outils numériques

faire en sorte que la diversité culturelle et artistique ne soit pas impactée par cette évolution

● **Accompagner les acteurs dans la production et réalisation de streaming** en terme d'équipement.

● **Soutenir la formation des artistes et des personnels des lieux de diffusion** pour une maîtrise des modes de diffusion.

Expérimenter le live dé-matérialisé sans l'opposer au live physique.

le streaming ne convient pas à toutes les formes d'expression artistique, y compris pour la scène. Il ne remplacera jamais la rencontre physique entre un artiste et son public.

● **Prendre en compte et privilégier les politiques d'accompagnement au spectacle vivant.** Aides publiques, résidences d'artistes.

● **Soutenir l'expérimentation du live dé-matérialisé** dans un cadre d'exploration et d'évaluation.

Numérique #2.1

Territoire #2.2

Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3

Dialogue & co-construction #2.4

#2.2 Territoire/Constats enjeux

La structuration territoriale a permis au fil du temps d'organiser les compétences et les responsabilités entre l'intérêt national (grandes orientations, cadre législatif, pouvoir régalién) et l'intérêt local qui s'inscrit au plus près des habitants. Aujourd'hui les territoires ont une importance essentielle dans l'organisation du vivre ensemble. Pour autant l'articulation entre les différents échelons nécessite une attention particulière.

La notion de territoire interroge la complémentarité entre les compétences, mais aussi l'équilibre entre les territoires dans un souci d'équité et de continuité des services publics. Les coopérations sont les seuls moyens pour développer les cohérences nécessaires.

Les Etats Généraux du droit à la fête, soulignent **l'attente de certains territoires dans la mise en place d'outils de médiation et de régulation** qui ont fait leurs preuves dans d'autres villes, intercommunalités... à l'exemple des Commissions de régulation des débits de boisson et des Conseils de la Nuit.

La crise sanitaire a démontré l'importance des actions de proximité et des capacités à agir localement. Les circuits courts montrent qu'au-delà du service apporté, c'est toute une fonction sociale, humaine, solidaire qui se déploie. Les petits lieux de culture revendiquent cette spécificité et fonction sociale et culturelle différente des lieux de diffusion tant dans leur programmation et projet culturel que dans les services apportés et la relation avec le public.

La proximité montre encore combien les initiatives qu'elles soient privées ou publiques peuvent se ressembler ou se rassembler, au-delà des statuts. **Aussi la structuration d'un territoire doit se faire collectivement en l'adaptant à la géopolitique.** Un petit lieu en milieu rural peut être aussi bien le centre culturel que le foyer social et le point de dépôt d'aliments de première nécessité.

#2.2 Territoire/Préconisations

Ré-enchanter la nuit, la fête...

- **Penser une nuit inclusive et moins consumériste.**
- **Reconnaitre la nuit et tous les peuples de la nuit.**
- **Accompagner la nuit des territoires ruraux, périurbains et quartiers**
Politique de la ville (mobilité, fête, sécurité, offre culturelle...)
- **Se saisir du développement durable**, de l'écologie comme un moyen de repenser le milieu du spectacle vivant et de la fête.
- **Soutenir la diffusion et l'organiser pour toutes les échelles territoriales.**
- **Valoriser l'échelon territorial** : impliquer les collectivités territoriales dans l'adaptation en local des décisions nationales.

Développer une gestion partagée de la nuit et de la fête

- **Mettre la nuit et le droit à la fête à l'agenda des politiques publiques.**
- **Organiser des instances de pilotage et de gestion** (évaluation-décision) au sein des territoires, capitaliser les expériences réussies.
- **Soutenir les complémentarités territoriales** et conforter la fonction des maires par rapport aux préfets.
- **Créer des plateformes locales d'acteurs de la nuit** (type Conseil de la nuit, Coordination de la vie nocturne...).

Inciter, développer, expérimenter

- **Accompagner la nuit et ses acteurs** par des moyens financiers et des dispositifs
 - Mettre en place un dispositif national inter-secteur de formation des métiers de la nuit,
 - Soutenir l'expérimentation de labels de qualité à destination des établissements de nuit et événements festifs,
 - Penser l'offre culturelle et festive dans un équilibre territorial et une complémentarité entre les acteurs.
- **Développer les services sur les territoires la nuit** (transports, offre culturelles et festives).

Numérique #2.1

Territoire #2.2

Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3

Dialogue & co-construction #2.4

#2.2 Territoire /point de vue

Le double partenariat entre l'échelon central et l'échelon local est crucial pour la réussite des démarches concertées sur la nuit, dans la confiance et la responsabilité.

Chris Younes, Philosophe (France)

Au Canada, jamais la nuit n'a autant intéressé la presse. Il faut en profiter pour s'inscrire dans une réflexion à long terme.

Will Straw, McGill University, Montreal (Canada)

Comprendre ce qui se passe dans les villes la nuit peut ajouter de la nuance aux débats en cours sur l'urbanisation et l'urbanité.

Robert Shaw, géographe, Newcastle University (Grande-Bretagne)

La réflexion sur la fête et sur la nuit doit intégrer et explorer les mobilités. Les différents rythmes d'usage de la ville doivent non seulement être connus mais aussi organisés afin d'éviter que la présence simultanée de populations et d'activités ne génère des conflits et des dysfonctionnements susceptibles d'aggraver la qualité de vie urbaine, en particulier pour les groupes sociaux les plus faibles.

Matteo Colleoni, sociologue, Università di Milano-Bicocca (Italie)

Numérique #2.1

Territoire #2.2

Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3

Dialogue & co-construction #2.4

THEMATIQUES TRANSVERSALES

#2.3 Petits lieux, clubs cafés cultures/Constats enjeux

Les petits lieux de culture recouvrent des formes et des réalités différentes. En fonction des esthétiques artistiques, des territoires, des statuts juridiques ils s'inscrivent différemment dans le paysage local et national. Le point commun reste la proximité entretenue avec le territoire, même si le rayonnement peut être plus large pour certains notamment lors d'une programmation artistique de niche.

La reconnaissance et le positionnement au sein des politiques publiques restent encore un sujet de débat et de combat. Que ce soient des Associations indépendantes, des Entreprises Individuelles, des Coopératives, des SARL, le prisme considéré est souvent économique alors que les petits lieux contribuent à l'intérêt général.

Le concept de Tiers Lieux également reconnaît les fonctions sociales, humaines, économiques, culturelles... d'un lieu. Il contribue à démontrer les enjeux que portent ces petits lieux singuliers (mais pluriels). L'ouverture au territoire nécessite que l'on interroge le positionnement des partenaires publics (aides et soutiens) pour ces entités.

Dans le cadre de la fête et de la nuit, ils sont souvent accessibles gratuitement ou avec des tarifs peu élevés. Ils peuvent être des espaces de régulation et de médiation, les responsables assurant une fonction sociale et culturelle. Des dispositifs d'accueil de personnes harcelées, de personnes en précarité... se développent et confirment la posture particulière qu'ils peuvent tenir dans des horaires où les services publics ne sont plus assurés.

#2.3 Petits lieux, clubs cafés cultures/Préconisations

Structurer, professionnaliser,

- **Intégrer les aides publiques pour la mise au norme des lieux** (insonorisation, ventilation, équipement...).
- **Structurer le réseau clubs et investir les espaces de représentation professionnels** à travers les réseaux/fédérations/associations qui rassemblent les salles de spectacle.
- **Faire reconnaître les Cafés concerts** : Travailler collectivement à la définition d'un statut café-concert des clubs cultures pour permettre aux lieux de gagner en visibilité (pour les publics et les institutions).

Etre reconnu, considéré

- **Etre représenté dans une approche transversale** auprès des ministères : présence des organisations représentatives lors des consultations des ministères : culture, économie, tourisme, aménagement urbain.
- **Permettre au Collectif Culture Bar – Bars d'accompagner ces petits lieux plus facilement.**

Evaluer, expertiser, connaître, analyser, préconiser

- **Observation et dialogue** : collecter, rassembler les données du secteur pour montrer/expliquer la réalité et les besoins des clubs. Permettre un dialogue et une concertation avec les autorités publiques. Cette observation et ce dialogue doivent être encouragés par les autorités publiques (rôle démocratique), et maintenus dans le temps.
- **Interroger l'arrivée du numérique dans le live** (diffusion de vidéo-live. et défendre le spectacle vivant.

Par rapport à la crise sanitaire

- **Autoriser les concerts en extérieur** pour relancer l'activité avant la reprise en salle et accompagner l'économie.
- **Se réinventer dans le rapport au public** (règles sanitaires : contraintes de jauge, assis et masqué, crainte face au risque, perte de public).
- **Arrêter de stigmatiser les lieux sur la crise sanitaire.** Les cafés concerts et autres salles de concerts sont gérés par des professionnels responsables (pas de risques sanitaires dans les grandes surfaces, les transports ?).
- **Inciter à revenir dans les cafés concerts, par des campagnes positives,**
- **Prendre en compte une reprise d'activité progressive** (6 à 9 mois) du secteur (transformation du PGE en fonds propre). sur le plan de l'emploi - Maintien du chômage partiel et des différentes aides à l'emploi.

Numérique #2.1
Territoire #2.2
Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3
Dialogue & co-construction #2.4

#2.4 Dialogue et co-construction /Constats enjeux

La gestion partagée d'une problématique via un diagnostic, une évaluation, la détermination des enjeux communs et la formulation de préconisations, est aujourd'hui une démarche incontournable et plébiscitée. En effet, la complexité des sujets nécessite des expertises multiples. Celle des observateurs, scientifiques, universitaires, celle des professionnels impactés, celle des usagers bénéficiaires, celle des riverains, celle des élus qui portent également la responsabilité de la décision.

Si les premiers niveaux de concertation se développent autour d'intérêts communs, l'enjeu de croisement et de mise en débat est nécessaire pour que l'intérêt général et le sens du commun soient au coeur de la décision. **La philosophe Joelle Zask, parle d'une participation qui repose sur 3 enjeux : prendre part, recevoir une part, donner une part.**

Dans la résolution d'un conflit l'absence de dialogue et de connaissance réciproque conduisent à des tensions complexes à dénouer. Les questions des nuisances sonores, de la prise en compte des règles de sécurité, de la tranquillité publique... sont autant de sujets complexes, qui cristallisent des incompréhensions. **Les conflits d'usages se multiplient au fil des décrets, des injonctions et de la constitution de lobbys...**

L'ensemble des débats des Etats généraux souligne la fonction indispensable des instances de régulation de médiation, de co-construction. Les commissions de débits de boissons, les Conseils de la Nuit, les pôles de coopération, les groupes de travail, les instances paritaires sont autant d'espaces de représentativité et de construction collective.

Dans un contexte de crise de confiance envers les institutions, les pouvoirs, l'Etat, les élus... la mise en proximité des questions sociétales et démocratiques, s'affirme comme un moyen de retisser les liens et faire nation.

#2.4 Dialogue et co-construction /Préconisations

Evaluer, savoir, comprendre, proposer

- **Développer les démarches d'évaluation** volontaristes et transparentes, (cadre de l'observation, indicateurs) afin d'alimenter l'analyse et la prise de décision.
- **inventorier régulièrement les espaces, lieux d'occupations temporaires** pour soutenir les projets culturels festifs.

Avoir des instances adaptées aux enjeux

- **Mettre en œuvre une politique réellement participative**, garante de l'engagement de chacun, visant le renforcement de la santé, de la tranquillité et de la mobilité publiques en même temps que l'exercice d'un droit à la fête respectueux dans ce nouveau contexte d'urgence environnementale.
- **Développer et soutenir les instances collectives** de gestion de la vie nocturne et de la fête associant les différentes parties prenantes concernées (publiques, privées, institutionnelles ou non...) Conseil de la nuit, Concertion-médiation, Accompagnement extérieur...
 - Soutenir l'émergence de Conseil de la Nuit dans chaque grande ville (+40 000) pour instaurer un dialogue permanent entre les différentes parties prenantes et formuler, mettre en oeuvre des préconisations et des actions.
 - Créer une instance de politique publique nationale dédiée à la Vie Nocturne pour (secrétariat d'état ? mission interministérielle ?), en s'appuyant sur la Plateforme Vie Nocturne.
- **Prendre en compte les situations de précarité** et favoriser les liens entre institutions culturelles, associations, collectifs d'artistes, personnes en précarité, travailleurs sociaux, élus sur des temps adaptés (groupes de travail, séminaire, étude).

Structurer durablement et en cohérence

- **Doter chaque territoire d'une démarche développement durable culture** qui permette de fixer des plans stratégiques (consolider l'existant, prendre en compte les nouvelles initiatives et les émergences, expérimenter.
- **Faire de la diversité culturelle un enjeu de développement et de reconnaissance.**

Numérique #2.1

Territoire #2.2

Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3

Dialogue & co-construction #2.4

#2.4 Dialogue et co-construction /point de vue

De nombreuses recherches qui se développent en Chine et dans le monde, montrent l'importance de la coordination entre secteur public et secteur privé pour l'animation nocturne des quartiers métropolitains et la dynamique urbaine.

Hu Wenbo, géographe, Shanghai University

Les réflexions qui s'engagent à différentes échelles sur la nuit d'après doivent associer les chercheurs du champ émergent et interdisciplinaire des « Night studies » (études sur la nuit).

Will Straw, McGill University, Montreal (Canada)

Dans les villes, le confinement a mis en évidence l'importance du dialogue territorial entre les acteurs économiques et culturels, résidents et pouvoirs publics et chercheurs dans le cadre de Plateformes ou de « Conseil de la nuit ». Ces dispositifs ouverts sont essentiels pour s'adapter à la crise, expérimenter et co-construire les nuits du futur

Luc Gwiazdzinski, géographe, ENSA, Toulouse (France)

Le couvre-feu s'est abattu sur nous. Il n'y a plus de nuit. Mais elle va revenir et nous devons y réfléchir, même si c'est difficile dans cette situation si particulière.

Véronique Nahoum Grappe, anthropologue, EHESS (France)

Numérique #2.1
Territoire #2.2
Petits lieux, clubs cafés cultures #2.3
Dialogue & co-construction #2.4

THEMATIQUES TRANSVERSALES

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

36 DEBATS & ATELIERS

36 DEBATS ET ATELIERS
ont été organisés

160 000 PERSONNES
ont assisté ou participé aux débats

240
INTERVENANTS , ANIMATEURS, MODERATEURS ET RAPPORTEURS

102 STRUCTURES
lieux, fédérations, médias, collectivités
se sont investies dans l'évènement

170 PRECONISATIONS

Les petits lieux en danger : comment sauver Rennes de la triste asepsiation qui semble inexorablement envahir le centre ville ? Dimanche 29 novembre, 16h00 Thématiques : Culture Liberté D'expression Nuit Fête /	Page 46
Quels horizons pour les cafés-concerts ? Dimanche 29 novembre, 14h30 Thématiques: Culture Clubs Cafés, Lieux /	Page 61
Comment redynamiser la vie culturelle à Rouen après le confinement ? Samedi 28 novembre, 14h30 Thématiques : Culture Clubs, Culture, Nuit - Collectif et Maintenant ?	Page 70
Droit à la fête : quelle place pour les musiques électroniques à Lille ? Samedi 28 novembre, 18h00 Thématiques : Culture - Haute Fidélité	Page 49
L'avenir de la Nuit réside t-il dans nos territoires? Samedi 28 novembre, 16h00 Thématiques : Culture Clubs, Culture, Nuit - Plateforme de la Vie Nocturne	Page 45
Les cafés concerts et leur importance dans le paysage culturel, économique et artistique Samedi 28 novembre, 14h00 Thématiques : Culture Clubs Cafés, Lieux - Radio Campus Angers	Page 57
Cafés-Cultures : débiteurs de sons Samedi 28 novembre, 14h00 Thématiques : Culture Clubs Cafés, Lieux - Octopus	Page 48
De l'utilité des lieux culturels et festifs en temps de crise. Samedi 28 novembre, 12h00 Thématiques : Culture Clubs, Culture, Nuit -POL'N	Page 71
La préservation de l'emploi artistique et technique en période covid, quelles leçons pour l'avenir ? Samedi 28 novembre, 11h00 Thématiques : Culture, Relance / Radio Campus Angers	Page 56
La COVID sera-t-elle la fossoyeuse des droits culturels? Vendredi 27 novembre, 20h30 Thématiques : Culture / Culture Bar-Bars	Page 43
Villes, Nuit, Fête, Sommeil : quelles régulations demain? Vendredi 27 novembre, 18h00 Thématiques : Nuit, Fête / Habiter Paris	Page 69

Quel avenir pour les prestataires de service culturel et évènementiel ? Vendredi 27 novembre, 15h00 Thématiques : Culture, Relance / M45T	Page 60
Quel avenir pour les petits théâtres indépendants? Vendredi 27 novembre, 10h30 Thématiques : Culture - Théâtre du Cyclope	Page 59
La relance économique post COVID, versus l'injonction sanitaire Jeudi 26 novembre, 20h30 Thématiques : Relance / Culture Bar-Bars	Page 39
Quel est l'impact de la club culture dans la diversité culturelle nationale? Jeudi 26 novembre, 18h00 Thématiques : Culture Clubs, Culture ,Nuit, Fête / WAREHOUSE	Page 64
L'écosystème de la production musicale dans la crise sanitaire : la créativité des ressources locales Jeudi 26 novembre, 16h30 Thématiques : Culture / PYPO Production	Page 50
Quelle diffusion pour les artistes ? aujourd'hui ? demain ? Jeudi 26 novembre, 16h00 Thématiques : Culture, Culture Clubs, / Le Canard Electrik	Page 41
La culture et la vie nocturne au niveau départemental Jeudi 26 novembre, 15h30 Thématiques : Culture, Nuit, Culture Clubs, / RIM	Page 52
La culture populaire dans les petits lieux de diffusion? Jeudi 26 novembre, 14h30 Thématiques: Culture Clubs Cafés, LieuxFête / DUCHESSÉ	Page 53
Le droit à la fête libre Jeudi 26 novembre, 14h00 Thématiques : Culture Liberté D'expression Fête / Techno +	Page 66

La COVID est-elle liberticide? Mercredi 25 novembre 2020, 20h00 Thématiques : Liberté D'expression / Collectif Culture Bar Bars	Page 42
La place de l'écologie dans le milieu du spectacle vivant Mercredi 25 novembre 2020, 18h30 Thématiques : Culture / Belle de Jour	Page 55
Les enjeux de la vie nocturne dans une ville comme Laval Mercredi 25 novembre 2020, 18h00 Thématiques : Culture Nuit / Le 6 par 4	Page 58
L'impact de la crise sur la chaine de diffusion : exemple à Saint Briec Mercredi 25 novembre 2020, 16h00 Thématiques : Culture / Le Cessonnais	Page 41
Espaces Publics et Fêtes: le cas des musiques électroniques Mardi 24 novembre 2020, 19h30 Thématiques : Culture Free-Party Fête / Technopol	Page 67
Culture et espace public: quel avenir à la sortie de la crise? Mardi 24 novembre 2020, 18h00 Thématiques : Culture Nuit Fête / Big City Life	Page 54
Musiques Electroniques et Territoires Mardi 24 novembre 2020, 18h00 Thématiques : Culture Free- Party / Technopol	Page 65
Comment a évolué l'enjeu social des petits lieux situés loin des grandes aires urbaines ? Mardi 24 novembre 2020, 16h00 Thématiques : Culture Clubs Cafés, Lieux : L'Eprouvette	Page 40
Comment favoriser l'inclusion des personnes en grande précarité dans la société, jusque dans la fête? Mardi 24 novembre 2020, 14h30 Thématiques : Culture Précarité Fête / La Cloche	Page 47

Réduire et prévenir le sentiment d'insécurité la Nuit Mardi 24 novembre 2020, 14h00 Thématiques : Sécurité Nuit / European Forum for Urban Security	Page 68
Échanges de bonnes pratiques pour la reconnaissance de la Club Culture dans les pays d'Europe Mardi 24 novembre 2020, 14h00 Thématiques : Culture Nuit Clubs Cafés, Lieux / Live DMA	Page 62
Doit-on nécessairement sacrifier le monde de la nuit en temps de pandémie? Lundi 23 novembre 2020, 21h00 Thématiques : Fête / LE MOS	Page 44
L'importance sociale des bistrotts, cafés et restaurants dans les quartiers Lundi 23 novembre 2020, 18h00 Thématiques : Culture Clubs Cafés, Lieux / Chez Peste et Chipie	Page 51
Spectacle: une rue sans bars, l'amour sans bars, les artistes sans scènes Lundi 23 novembre 2020, 18h00 Thématiques : Nuit Clubs Cafés, Lieux Fête / Scenobar	Page 63
Portraits de confinés-Reconfinez-vous à Nous ! 23 - 29 novembre 2020 Thématiques : Culture / AlterNantes	Portraits audio à écouter sur le site
La FAMDT s'associe à la démarche du Collectif Culture Bar-Bars Mercredi 25 novembre, 15h00 Thématiques : Culture Liberté d'expression / la FAMDT	

Dans un cadre hors normes la COVID est synonyme de crise économique et sociale à venir. Les confinements ont stoppé des pans entiers de l'activité économique. Les acteurs de la vie nocturne en payent et vont en payer une large part. La fermeture des salles de spectacles, des bars, restaurants, des clubs, des discothèques etc... met à mal ces structures et c'est tout le biotope nocturne qui est en péril. Ces structures sont pour beaucoup indépendantes mais aussi interdépendantes entre elles. Comment éviter une catastrophe économique qui remettrait en question les singularités de nos territoires? En effet, laisser mourir ces structures ne serait-il synonyme d'un risque bien plus important par la normalisation de l'offre culturelle? Le risque ne serait-il pas le rachat dans une ère post-COVID par des groupes financiers internationaux de tout ces fonds de commerces, toutes ces structures culturelles ...recomposant ainsi une offre formatée à l'échelle internationale ? Dès lors comment éviter ceci ? Comment déconfiner tout en assurant un niveau sanitaire sécurisé ? Comment penser des dispositifs de relance économique complémentaires entre acteurs publics et acteurs privés ?

Animée par :

- **Denis Tallédec** Directeur Collectif Culture Bar-Bars

Intervenants :

- **Didier Chenet** Président du GNI
- **Thierry Fontaine** Président de UMIH NUIT
- **Laurent Lutse** Président UMIH Cafés, Brasseries, Etablissements de Nuit
- **Marie-Avril Berthet** PhD Researcher, University of Leeds
- **Maxime Costilhes** Directeur Général de Brasseurs de France
- **Bruno Rats** SACEM
- **Frédéric Chiffolleau** Administrateur Fédération Nationale des Boissons et C10

CONSTATS

Des constats au Royaume Uni

- * L'économie de la nuit représente 6% du PIB.
- * La vente d'alcool a progressé de 60% depuis le début de la crise sanitaire.
- * Des nouvelles formes de diffusion (*soirées électro connectées avec 8000 personnes en ligne*) (**NO MUSIC NO LIFE #cancelthecurfew - #nighttime.org**).

Des fournisseurs, des brasseurs en crise

- * Quatre dépôts de bilan à déplorer chez les brasseurs, pour défaut de paiement d'échéances de prêts.
- * Les grandes brasseries ne brassent plus qu'une semaine sur deux, les petites très fortement menacées...
- * En 2019, on projetait une année 2020 à + 30%.
- * Pour 2020, il est prévu une perte de 40 à 80% du CA pour les brasseurs, et de 35 à 70 % pour le secteur CHR.

Une vie nocturne et culturelle en très grande difficulté

- * Une situation globale qui se dégrade.
- * Les lieux de cultures sont devenus invisibles.
- * Des expérimentations pour survivre :
 - Faire des propositions hors des lieux (expérimenter les espaces).
 - Maintenir la présence ou la continuité de l'action par une offre en ligne.
- * 30% des 6500 établissements (dont 1500 dansants) de la nuit vont sans doute disparaître.

Une économie menacée

- * Aggravation des inégalités entre les gros et les petits.
- * Frilosité des banques malgré PGE, intransigeance des tribunaux.
- * Passivité coupable des assurances, alors qu'ils affichent 13Md € de bénéfices N-1.
- * Des milliers d'euros de stocks périmés et détruits .
- * Les aides publiques, la bienveillance des propriétaires (quand elle existe) et des fournisseurs permettent la survie du monde de la nuit de manières différenciées :
 - Les indemnisations couvrent les frais fixes,
 - Pas de revenus pour les dirigeants.
- * Une inertie entre le constat et les mesures de soutien.

Des artistes en ligne directe : pour la SACEM

- * Moins 250 millions d'euros en moins de collecte.
- * Moins 50% de collecte de droits généraux...
- * 4000 personnes bénéficient de mesures d'urgence...
- * Les sociétaires en musique électro perdent 2,4 Millions d'euros.



ENJEUX

Sortir d'un prisme sanitaire humaniste qui masque une situation sociale et individuelle préoccupante

- * De nouvelles précarités, un état de survie.
- * Une quête de sens et de valeurs.

Penser un gouvernement de la crise qui doit permettre et une gestion des entreprises (prévoir, anticiper, décider...)

- * Prise en compte de la gestion des stocks périssables dans les décisions et les calendriers d'application.
- * Des modèles économiques déstabilisés totalement.
- * Des baux commerciaux inadaptés, qui renforcent les pressions immobilières.
- * Quelle sortie de crise ? Quelle projection ?
- * Des dispositifs professionnels re-questionnés, fragilisés pour plusieurs années.
- * Mettre les professionnels de la gestion des loisirs festifs en responsabilité y compris dans les décisions.

Questionner certaines normes dans un contexte de crise majeure

- * Congés payés en temps de confinement (acquis et prise de congés).
- * La protection des dirigeants et des entrepreneurs.

Intégrer une sortie de crise adaptée, étalée dans la longueur

- * Prévoir ? faut-il produire pour le printemps ? Au risque de devoir jeter si on referme ?
- * Prévoir des protocoles adaptés aux projets, aux lieux, aux enjeux économiques, aux territoires (festivals, petits lieux, discothèques...).
- * Prendre conscience que le secteur culturel et celui de la nuit sont impactés dans la durée (4 à 5 ans).
- * S'inscrire dans l'interdépendance au sein d'une filière (*monde de la nuit quelque soit l'activité*).



PRÉCONISATIONS

Connaître, comprendre, analyser, évaluer

- * Etude sur les lieux et circuits de contamination (lieux et activités).
- * Imaginer les protocoles de ré ouverture des lieux adaptés aux économies, aux espaces, à l'environnement. Quel seuil de rentabilité, quelle jauge ? Quel critère pour la déterminer ? Comment les extérieurs sont intégrés ?
- * Ouvrir la conception des protocoles sanitaires aux professionnels, aux médecins de la santé...

Changer et expérimenter

- * Repenser les solidarités de filière à court et plus long terme....
- * Redéfinir la responsabilité et l'engagement des partenaires économiques et financiers pour répondre aux situations d'urgence :
 - banquiers dans la prise de risques/réinvestissement,
 - assureurs (qui sont dans des situations dominantes) dans les garanties apportées et respectées,
 - des tribunaux de commerce qui doivent intégrer les contextes et donc avoir plus de bienveillance.
- * Accentuer les actions de proximité dans une approche de territorialité et de solidarité :
 - la place et la responsabilité des politiques locales et des élus en charges de ces politiques,
 - la notion d'espace public.

RELANCE LA RELANCE ECONOMIQUE POST-COVID VERSUS INJONCTION SANITAIRE

Webconférence organisée par
le Collectif Culture Bar-Bars

NATIONAL



39

LES ETATS GENERAUX
DU DROIT A LA FÊTE
LIVRE BLANC
Janvier 2021

Ultime rempart avant la désolation totale des villages de campagne, les cafés situés loin des grandes villes répondent à la question du lien social. Ils permettent aux personnes de sortir de l'isolement, de rencontrer, d'échanger. La fermeture forcée de ces lieux éclaire ce rôle, parfois violemment.

Ne restera-t-il demain, dans nos villages, que la boulangerie, l'église et le cimetière pour rencontrer des gens ? Ce débat réunit des responsables de cafés concerts de campagne de Bretagne et d'Occitanie.

Animée par :

- **Thibaud Blond**, animateur programmateur Radio Pays de Guéret.

Intervenants :

- **David Oprendek**, Le Cycriens, Café concerts à Nivillac (56)
- **Nicolas Archambault**, Le Tempo, Café concerts à Guéméné Penfao (44)
- **François Marlier**, Le Guibra, Café concerts à Saint Sulpice la Forêt (35)
- **Matthieu Buchholz**, Le Puit du Jour, Café concerts à Lauzerte (82)
- **Céline Laur**, Le Banc Sonore, Café concerts à Rabastens (81)
- **Guyzmo** (Tryo)
- **René Lorre**, Le Chaland qui passe, Café concerts à Binic Étables sur Mer (22)

CONSTATS

Des spécificités en fonction des territoires

- * Il existe une différence entre un grand café de 200 places au centre d'une métropole et un petit bar au cœur d'un petit village.
- * Les fonctions auprès de la population ne sont pas les mêmes.

Les petits lieux subissent une double peine avec la crise sanitaire

- * Fermeture des lieux et arrêt total de l'activité économique.
- * Arrêt des concerts et autres animations culturelles.

Une situation de survie

- * De nouvelles fonctions développer pour éviter la fermeture (plats à emporter quand c'est possible).
- * L'appel au soutien et à la solidarité économique auprès des bailleurs et des fournisseurs, pour gérer la trésorerie.
- * L'accès au Fonds de solidarité avec des procédures à intégrer.

Une incompréhension

- * Des règles floues et pas toujours comprises en terme de cohérence.
- * Un traitement différencié selon les territoires.

ENJEUX

Des lieux qui portent une fonction sociale et culturelle

- * une vie de village impactée (animation locale, services de proximité).
- * des gens ne peuvent plus se rencontrer (relations sociales, circulation d'information...).
- * un drame pour les personnes isolées.

Des besoins qui ne peuvent être ignorés

- * les rapports sociaux sont une nécessité et contribuent à la santé mentale.
- * les gens n'arrêteront pas de faire la fête !

Une perte de sens versus incompréhension des nouvelles règles

- * boire un café en terrasse devient répréhensible.
- * l'interdiction conduit à des rassemblements « spontanés » avec une absence de règles et au grand n'importe quoi.

L'absence de régulation et d'espace « d'accompagnement à la fête »

- * des nouveaux comportements avec des fêtes sans règle.



PRÉCONISATIONS

Comprendre pour appliquer et pour anticiper

- * Les règles doivent être lisibles et visibles pour permettre une meilleure organisation.
- * Les décisions doivent être anticipées et/ou avoir un délai d'application.

Adapter les règles aux spécificités territoriales

- * Impliquer les communes dans la formulation et l'adaptation des règles.
- * Organiser des instances de pilotage et de gestion (évaluation-décision) au sein des territoires.

RELANCE COMMENT A EVOLUE L'ENJEU SOCIAL DES PETITS LIEUX SITUÉS LOIN DES GRANDES AIRES URBAINES

Web-conférence organisée par
Sylvie Couvert, Gérante de
L'Éprouvette, café concerts à
Saint André des eaux (22)

NATIONAL

L'impact de la crise sur la chaîne de diffusion : exemple à Saint Brieuc

Du café-concert au festival, de la première marche à la reconnaissance, le parcours d'un musicien est jalonné d'étapes, de rencontres, d'opportunités. La mise à l'arrêt des concerts annonce-t-elle la fin d'un cycle ? Quelle forme va prendre le spectacle vivant post COVID ? Les concerts assis et le plein air vont-ils désormais s'imposer ? La sueur toute festive des petits lieux fera-t-elle place aux concerts virtuels dans nos salons ?

Perspectives et témoignages avec les représentants de la chaîne de diffusion du spectacle vivant à Saint-Brieuc.

Animée par :

- **Marcus Mithouard**, Radioactiv'

Intervenants :

- **Vincent Barot**, DAC Mairie de Saint-Brieuc
- **Sophie Monneyron**, Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- **Carol Meyer**, Art'Rock Festival
- **François Demarche**, Bonjour Minuit
- **Gaspard Verdure**, artiste, Compagnie Drôle d'Hasard
- **Pierre Le Picard**, Le SoupSon & Le Fût Chantant, café concerts à Saint-Brieuc
- **Guillaume Blaise**, La Passerelle
- **Samuel Burlot**, Carnavalorock Festival
- **Anne Biltran**, P'tit Bar du Contrevent
- **Mathys**, Holy Juice Artwork

Quelle diffusion pour les artistes ? Aujourd'hui ? Demain ?

Le second confinement permet aux artistes professionnels d'assurer leurs répétitions, leurs enregistrements et donc de poursuivre leurs activités, en tout cas pour les plus structurés d'entre eux. Alors que les artistes sont pour la plupart des précaires. Trouver un label, un manager, un tourneur relève déjà du parcours du combattant, d'autant que les lieux se raréfient et que l'offre a tendance à s'uniformiser...

Quelle projection post-covid un artiste peut-il imaginer ? Tourneurs, producteurs et artistes se projettent.

Animée par :

- **Julien Pion**, Supermab

Intervenants :

- **Loïc Communier**, Remue-Ménages
- **Gwenaëlle et Thomas Couvreur**, DJs et cofondateurs de Cororave
- **Joe Daventry**, Swap Music
- **Renaud Lay**, Le Labo / Dinan Agglomération
- **Guillaume Trombetta**, La mécanique - Dinan
- **Manon Ballias**, Smart Music Tour

CONSTATS

Le spectacle vivant à l'arrêt

- * les lieux de diffusion permanents autant que les événements occasionnels (festivals et grands rassemblements) fermés.
- * le sentiment d'être considérés comme des ennemis.
- * une vision très court terme qui conduit à programmer, déprogrammer... annuler, reporter... (5 reports sur certains spectacles).
- * des lieux fermés 6 mois sur 12.

S'adapter, se réinventer dans le travail et dans les types de projets

- * une organisation à court terme pour les tourneurs, et un casse tête en terme de planning.
- * des circuits de diffusion repensés en proximité (circuits courts, dynamiques locales...).
- * le développement d'initiatives croisées.
- * des nouvelles modalités pour le live (concerts assis, petites jauges, petites formes, spectacles en vitrine de magasin).
- * le numérique qui devient une solution (dématisation du live, développement de l'internet des artistes et du web en général).
- * la culture en *clique and collecte* (*clique et ramasse*).

Des postures bousculées et des modèles à repenser

- * le streaming est déjà bien développé avec des outils puissants, mieux maîtrisés, des offres gratuites... c'est plus difficile pour les indépendants.



ENJEUX

Permettre les parcours artistiques et les complémentarités

- les petits lieux : première marche, premières rencontres, premières émotions.
- * les petits lieux : une fonction d'apprentissage et d'insertion essentielle et complémentaire *Guizmo* : « *Tryo doit cette notoriété et cette confiance en soi aux cafés concerts* ».

Une situation économique préoccupante

- * comment préserver la diversité des lieux et la complémentarité (30 à 40% de fermeture de lieux à venir).
- * la culture considérée comme variable d'ajustement et comme non essentielle.
- * la dématérialisation de la musique enregistrée s'appliquera-t-elle au spectacle vivant, et avec quelles conséquences juridiques et économiques ?

Des mutations pour quelle mutation sociale ?

- * en quoi la transition numérique génère-t-elle une transition sociale ?
- * quels usages pour quel renouvellement générationnel ?
- * accompagner l'impact de la crise sanitaire dans ses conséquences sociales (santé mentale des personnes).



PRÉCONISATIONS

- * évaluer l'impact de la dématérialisation du spectacle vivant, « fortement expérimentée durant la crise » et les responsabilités du développement du numérique dans la diffusion culturelle
- * affirmer la fonction sociale et sociétale de la diffusion des œuvres et dans le partage avec le public



CULTURE

L'IMPACT DE LA CRISE SUR LA CHAÎNE DE DIFFUSION EXEMPLE A SAINT-BRIEUC

Webconférence organisée par

Le Cessonnais (café culturel Saint-Brieuc)

SAINT-BRIEUC / REGION BRETAGNE

QUELLE DIFFUSION POUR LES ARTISTES? AUJOURD'HUI? DEMAIN?

Webconférence organisée par

le Canard Electrik (Café concerts à Dinan)

DINAN / REGION BRETAGNE

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière !
E. ROSTAND.

Dans un contexte sanitaire hors du commun, la COVID réinterroge nos relations sociales. En effet, afin de répondre aux enjeux sanitaires posés par la COVID, l'Etat a voté des textes réglementaires restreignant temporairement les relations sociales et les libertés individuelles. La fête prise dans son large prisme a été l'une des premières victimes de ces décisions ; couvre-feu limitant les déplacements en soirée, fermetures des lieux festifs et culturels, interdiction de rassemblements, renvoyant ainsi les citoyens dans la sphère privé... autant d'espaces physiques mais aussi temporels qui ont disparus.

Cette crise est-elle un épiphénomène ou l'accélérateur d'une tendance de fond ? Cette situation est-elle tenable socialement, culturellement, économiquement. Les libertés individuelles sont-elles antinomiques d'une gestion de crise sanitaire ? Quelles alternatives ? Quelles solutions ?

animée par :

- **Denis Talledec**, Directeur. Collectif Culture Bar-Bars
- **Intervenants :**
- **Luc Gwiazdzinski**, Géographe universitaire-Président du conseil scientifique de la plateforme de la vie nocturne
- **Eric Piolle**, Maire de Grenoble
- **Carole Boinet**, Rédactrice en chef Les Inrocks,
- **Regis Boulard**, Musicien, Sons of the Desert, Olivier Mellano et John Greaves
- **Frédéric Hocquard**, Adjoint au Maire de Paris, Tourisme et vie nocturne
- **Arnaud Taisne**, Adjoint au Maire de Lille commerce, Vie Nocturne

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière ! Edmond ROSTAND

C'est la marge qui tient la page ! Jean Luc GODARD

CONSTATS

La crise sanitaire (comme les attentats) accélère l'agenda néolibéral à tendance sécuritaire.

- * Septembre 2020, loi de programmation pluriannuelle de la recherche.
- * En cours, loi de programmation de sécurité globale interviennent après d'autres lois qui restreignent les libertés publiques.
 - 2018, loi asile et immigration
 - 2019, loi anti casseurs

Les autorités portent un regard administratif sur la crise

- * La réglementation prend le pas sur les dynamiques locales territoriales : la nuit est fermée. La fête est interdite.
- * Les mesures sont prises par méconnaissance de la nuit de la fête et de ses acteurs, sans écouter les professionnels .
- * Mise au ban de la nuit, de ses acteurs,
- * Déni du droit à la nuit d'exister en tant que tel : le virus est il plus dangereux la nuit ?

La COVID révèle et souligne des peurs existantes

- * La peur des jeunes, la peur de la nuit, la peur de la fête existait déjà.
- * La nuit était déjà stigmatisée.

Les fêtes retournent dans l'underground

- * Bar privé dans les appartement
- * Free-party

La lame de fond des vies brisées commence seulement à se faire sentir

- * Beaucoup de musiciens, de travailleurs précaires de la nuit, de dirigeant de jeunes entreprises, d'étudiants, ont sombré dans la dépression.
- * La fréquentation des espaces d'aide alimentaire explose.
- * L'ultime digue contre l'isolement dans les campagnes lâche avec la fermeture du seul bar du village.
- * Difficulté pour maintenir l'équilibre des existences pour les pouvoirs publics locaux.

La nuit n'est pas frivole !

- * Symbole de liberté,
- * Lieu d'affirmation,
- * Espace de luttes (LGBTQIA lesbien, gay, bisexuel, transgendered, queer, intersexual or asexual).
- * La nuit permet le repos, la décompression, le relâchement après le travail de jour, en ce sens elle a une fonction vitale pour nos équilibres.



ENJEUX

enjeu d'échelle

- * Les questions peuvent se résoudre à l'échelle des métropoles, des villes et des quartiers, mais pas dans la centralisé parisienne.
- * Respect des singularités des identités, des acteurs, des spécificités locales.
- * Ne pas ignorer le péri urbain, le rural.

Enjeu de gouvernance

- * Que deviendront nos villes avec des nuits vides ?
- * Quelle sera la vie sociale d'un village sans bar ? d'un canton sans discothèque ?
- * Quelle coopération ? Désenclaver la question de la nuit, décroisser la théorie des décideurs : ne pas prendre de décisions sans comprendre les problèmes.
- * Partager les regards croisés, associer professionnels, pouvoirs publics, scientifiques et citoyens.

Enjeu économique :

- * 18% des actifs en France travaillent la nuit.
- * L'arrêt de la nuit pose les questions de convivialité urbaine, de vie locale, d'attractivité, et d'impacts sur les mode de vie.

Enjeu de cohérence des politiques publiques

- * Cette réglementation d'exception va demeurer jusqu'à quand ?
- * Quelles politiques publiques pour quel modèle de société, animé par quelles valeurs ?
- * La genèse des restrictions est elle sanitaire ou administrative ?
- * Les politiques déployées prennent elles en charge la situation identifiée ?
- * Quelle démarche d'évaluation ?

PRÉCONISATIONS

Mettre la nuit à l'agenda des politiques publiques

- * Créer un Conseil de la nuit national
- * États généraux de la nuit.
- * Plateforme locale d'acteurs de la nuit.
- * Assises de la Nuit (programmées à Grenoble)

Associer les acteurs aux décisions.

Des pistes à creuser

- * Investir les espaces publics ?
- * Repenser la mise à disposition d'espaces de plein air, où les risques de contamination sont divisés par sept.
- * Imposer des tests à l'entrée des clubs?
- * Aider les associations.
- * Créer des cadres de paroles libres, des cadres de débats.
- * Fêter nationalement et longuement la sortie de cette crise.

LIBERTE D'EXPRESSION LA COVID EST-ELLE LIBERTICIDE ?

Web conférence organisée par
le Collectif Culture Bar-Bars,

PARIS / LILLE / GRENOBLE
NATIONAL



Les droits culturels, dans une approche anthropologique, sont une conception relativement récente en tant que tels. La crise du COVID au-delà même de ré-interroger les libertés individuelles a mis à mal certaines pratiques artistiques et culturelles. En effet, certaines esthétiques musicales (comme les Musiques Actuelles) trouvant leurs expressions dans des lieux culturels, festifs et nocturnes ont vu leurs espaces d'expression disparaître. Ainsi Clubs, discothèques, salles de spectacles, festivals n'ont pas ré-ouverts depuis mars dernier renvoyant ainsi les possibilités d'expression sur Internet, dans la sphère privée ou dans l'underground.

Comment imaginer la place de ces esthétiques, pratiques artistiques pendant cette période et post-crise ? Comment allier des enjeux sanitaires et culturels ?

animée par :

- **Chloé Le Bail**, Directrice adjointe Collectif Culture Bar-Bars

Intervenants :

- **François Moreau**, Journaliste musique LES INROCKS,
- **Alexis Le Rossignol**, Humoriste
- **Christophe Moreau**, Sociologue
- **Terrence 31**, Musicien
- **Florian Salazar-Martin**, Adjoint au Maire de Martigues, VP FNCC

CONSTATS

Rédaction en 2005 de Cahiers de doléances sur l'espace public de la fête, à Rennes.

La fête est un moteur de la société

- * La fête crée des espaces d'émancipation et d'émerveillement.
- * Je me construis grâce à des moments forts, ritualisés.

Le confinement impacte le bien-être

- * Souffrance psychique de l'impossibilité de se regrouper.
- * Augmentation des troubles psycho sociaux (25 à 30 %) chez les jeunes.

Un fort sentiment d'injustice

- * Stigmatisation des jeunes.
- * Stigmatisation des professionnels de la nuit.
- * Impacts sur l'ensemble des métiers liés à la relation : colonie de vacances, réunions des gens, échanges internationaux.
- * Grande difficulté de faire face pour les artistes de stand up, notamment à Paris.

De nouvelles formes de sociabilité s'inventent

- * Ateliers, studios, concerts, expos, production dans les tiers lieux, les squats d'artistes.
- * « la COVID est une aubaine pour repenser la société, et sortir de la torpeur induite par un système, qui est le vrai fossoyeur de nos droits. ».



ENJEUX

Questionnement sur le projet de société

- * Convivialisme et décroissance versus surveillance généralisée.

Les fondements d'une société

- * La fête, c'est la joie, le contact, le partage des émotions, le droit à la rencontre.
- * Le café, c'est le lieu universel qui couvre des besoins primaires.
- * *Start up Nation*, oui mais ...l'émotion passe par le corps.

La perte de contrôle

- * Désobéissance civile.
- * Rassemblements interdits.
- * Fêtes clandestines.

Enjeu de politiques publiques

- * Quels droits culturels pour la création, pour l'émergence, pour les nouvelles pratiques ?
- * Quels droits à la santé : santé psychologique et santé sociale ?
- * Préserver l'unité républicaine ?

Quelle temporalité ?

- * Cet arrêt de nos droits est-il temporaire ?
- * Quelles projections, à quelles échéances, pour quel projet ?

Quelle perception de l'espace public ?

- * Dangereux à l'époque des attentats !
- * Infréquentables en période de pandémie !



Insuffler l'essence sociale chez les gouvernants

- * équité dans le soutien aux structures, y compris l'underground.
- * une approche par la santé sociale.

Instituer un dialogue durable et structuré !

- * pour garantir les droits culturels jusque dans le plus petit village, en favorisant et en multipliant les instances de concertation durable (*les conseils de la nuit...*),
- * pour prendre en charge la gestion de la vie nocturne, par la création d'un (des) parlement(s) de la nuit.



CULTURE LA COVID SERA-T-ELLE FOSSOYEUSE DE NOS DROITS CULTURELS ?

Web conférence organisée par
le Collectif Culture Bar-Bars,

La crise sanitaire que nous traversons est une épreuve pour le secteur événementiel au sens large et particulièrement pour le monde de la nuit. Le contexte actuel a mis en évidence les fragilités de tout un secteur dont on ne sait pas encore s'il pourra se relever et dans quel état. En regardant vers l'avenir et en écoutant les scientifiques, nous traverserons d'autres épisodes pandémiques dans les années à venir.

Dès lors, comment protéger ce secteur et lui permettre d'assurer sa continuité ?

Doit-il nécessairement être sacrifié en cas de pandémie ?

Animée par :

- **Yacine Mokhnachi**, Consultant.

Intervenants

- **Victor Billon**, Chanteur du Groupe The French Touch N'Z
- **Vincent Jutge**, Patron du Bar le Shamrock Lorient
- **Marine Pinna**, Patronne du Candy Pub à Lorient et de la discothèque le MOS à Ploemeur
- **Muriel Sarre**, Secrétaire de l'Association SHOW KOM LA BREIZH
- **Alessio Barazer**, Etudiant
- **Jessica Chapelain**, Patronne de la Discothèque le Vogue et représentante UMIH Nuit Morbihan
- **Frédéric Pouliquen**, Patron de Ouest-Boissons
- **Elvin Gautier**, DJ Butcher

CONSTATS

Les difficultés du secteur de la nuit

- * Gérant de deux cafés concerts et d'une discothèque à Lorient, 20 emplois directs concernés, beaucoup d'emplois indirects.
- * Délai entre annonce et fermeture trop court pour gérer les stocks, donc beaucoup de perte.
- * Aides tardives pour les discothèques.
- * Dossiers compliqués à constituer.
- * Entre mars et août il y en avait 82 procédures administratives contre les discothèques. Aujourd'hui, il y en a 314 sur un total de 1600 en France.
- * Pour les distributeurs indépendants : fermeture des bars à 23h (25% de CA en moins) ; puis à 22h (40% de CA en moins) ; puis fermeture totale (fermeture de l'entrepôt).
- * Heineken et Kronenbourg afficheront - 40% de CA en 2020.
- * DJ amateur : peu d'impact financier, gros impact humain, DJ set : impossible devant public assis.
- * Musicien, 80% de concerts en moins en 2020, grande disparité des contraintes en fonction des territoires entre les deux confinements pour l'accueil de concerts.



ENJEUX

Mieux connaître la nuit, ses acteurs, son poids économique.

- * Commerce essentiel vs non essentiel.
- * Mesurer les emplois de la nuit.
- * Les fondements d'une décision : le Gouvernement s'est basé sur une « vaste étude américaine parue le 10 Novembre 2020 ».
- * https://www.lamontagne.fr/clermont-ferrand-63000/actualites/bars-et-restaurants-lieux-de-contamination-une-etude-americaine-fait-le-point_13883320/



PRECONISATION

Reconsidérer les discothèques

- * 80% des discothèques c'est 200 personnes et pas un rassemblement de 2000 personnes.
- * Un protocole spécifique.
- * Tester le public à l'entrée.
- * Expérimenter des soirées en milieu ouvert.

Valoriser l'échelon territorial

- * Impliquer les collectivités territoriales dans l'adaptation en local des décisions nationales.

Assouplir le PGE

- * Laisser le temps aux affaires de se restructurer en décalant les remboursements des prêts.

FETE

LE SECTEUR DE LA NUIT, DU SPECTACLE VIVANT, DOIT-IL FORCEMENT ETRE SACRIFIE EN TEMPS DE PANDEMIE?

Web conférence organisée par
Marine Pinna (Discothèque Le MOS à Lorient)

LORIENT / REGION BRETAGNE

Partant du contexte actuel de crise sanitaire et écologique, les participants observent les réponses spécifiques apportées par l'écosystème de la Vie Nocturne.

Forts de cet état des lieux, ils interrogent la possible reprise économique et culturelle d'un secteur fortement ébranlé.

Animé par :

- **Denis Talledec**, Directeur Culture Bar-Bars

Intervenants :

- **Frédéric Hocquard**, Adjoint au Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne
- **Cyrille Jaber**, Conseiller municipal délégué à la vie nocturne de la ville de Bordeaux
- **Gildas Salaün**, Adjoint au Maire de Nantes, délégué aux commerces et la ville la nuit
- **Dennis Octor**, Conseiller municipal délégué à la vie nocturne à la ville de Saint-Nazaire

CONSTATS

- * Impacts de la crise COVID sur les lieux de culture et de fête, les cœurs des villes ; Effets collatéraux des mesures sanitaires sur les libertés ;
- * Des effets sur la sécurité et des troubles à l'ordre public, une occupation voire sur-occupation spontanée des espaces publics ;
- * Le développement d'initiatives et un renfort des coopérations entre acteurs privés et publics ;
- * L'usage des espaces publics favorisant la continuité des activités nocturnes et le respect des mesures sanitaires ;
- * Une communication accrue, l'instauration de protocoles sanitaires et l'intégration des gestes barrières par les usagers et les organisateurs/établissements/lieux ainsi que par les acteurs sanitaires et les médiateurs ;
- * Une vie nocturne, dynamique et sûre, produit une amélioration de la cohésion sociale et de la perception de sécurité ;
- * La capacité de résilience des villes pour réinventer la nuit, sa gouvernance et l'avenir des territoires la nuit.

PRECONISATIONS

- * **Réenchanter la nuit** : la nuit est un territoire de l'innovation. Penser une nuit inclusive et moins consumériste
- * **Accompagner la nuit des territoires** ruraux, péri-urbains et quartiers « politique de la ville »,
- * **Reconnaître la nuit et les peuples de la nuit**. Développer une stratégie globale de la nuit (sécurité, santé, économie, culture, aménagement, précarité, politique de la ville, participation des habitants etc) Décloisonner la nuit : la nuit est stigmatisée et considérée comme un monde à part entière. Elle nécessite une politique transversale,
- * **Créer une instance nationale dédiée à la vie nocturne** (secrétariat d'état ? mission interministérielle ?), s'appuyer sur la Plateforme Vie Nocturne.
- * **Accompagner la nuit et ses acteurs** : moyens financiers, mettre en place un dispositif national inter-secteur de formation des métiers de la nuit, soutenir l'expérimentation de labels de qualité à destination des établissements de nuit et événements festifs,
- * **Améliorer le vivre-ensemble la nuit** :
 - Promouvoir la concertation, la médiation, le dialogue entre techniciens, élus, chercheurs, professionnels, habitants ; graduation des outils juridiques,
 - Mettre en place un dispositif d'obligation de moyens objectivés en termes de prévention, d'éco-responsabilité, de sécurité et de tranquillité publique (Paris)
 - Développer une palette graduée de sanctions réprimant les manquements à l'obligation de moyen : avertissements, verbalisations dissuasives, restrictions horaires, retrait d'autorisation de terrasse ou d'ouverture de nuit, interdiction de vendre de l'alcool après une certaine heure, permis d'exploitation à points, fermeture administrative et/ou judiciaire, etc. (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire)
- * Donner aux villes les moyens de lutter contre la mono-activité commerciale dégradant certains quartiers : Possibilité d'interdire l'implantation de certains types d'activités sur un secteur donné (Paris) (révision du code de l'urbanisme). Liberté du commerce versus intérêt général.

ENJEUX

Enjeux politiques :

- * La fonction sociale de la nuit réaffirmée.
- * Des stratégies globales et transversales de la nuit, une gouvernance spécifique, des élus référents Vie Nocturne, des chefs de projet Nuit, une coordination interne et externe (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire).
- * Une culture commune de la nuit.

Enjeux d'innovation, d'expérimentation et d'adaptation des activités économiques et culturelles nocturnes à la crise

- * L'espace public, considéré comme espace commun, économique, culturel (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire).
- * L'identification d'espaces éphémères propices au respect des contraintes sanitaires et réglementaires : gares, toits, Base-sous-marine, bois, parcs, places... (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire).
- * Expérimentation d'aménagements urbains : urbanisme tactique, extension des terrasses commerciales, piétonnisation, utilisation de place de stationnement, plan mobilité (Nantes, Paris, Bordeaux), déviation de lignes de bus (Nantes).
- * Mutations temporaires : des lieux de diffusion de musique en lieux de création (Nantes) ou de débats Festival culture bar bars (Nantes, national), Festival des Escales (Saint Nazaire).
- * Intégration de la prévention sanitaire dans les messages de réduction des risques et de médiation (Bordeaux, Paris).

Enjeux de méthode et de régulation :

- * Diagnostic partagé, réponses partagées (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire).
- * La concertation entre toutes les parties prenantes : acteurs de la nuit, habitants, ville (Nantes, Bordeaux) au sein des instances de gouvernance de la nuit : Conseil de la Nuit (Nantes, Paris, Saint Nazaire), Commission des débits de boissons (Nantes, Paris) Comité de suivi des terrasses (Bordeaux).
- * Le besoin de protocoles sanitaires reposant sur le bon sens (Bordeaux, Paris).
- * Des chartes terrasses incluant des engagements et de la réglementation (Nantes, Paris).
- * Le recours à la médiation de voisinage, la médiation directe ou l'autorégulation (Nantes, Bordeaux) ; Dialogue avec les riverains, la recherche d'adhésion, l'anticipation des conflits de voisinage (Nantes, Bordeaux).

Enjeux de ressources

- * Humaines :
 - Soutenir la création de services municipaux Vie Nocturne (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire) pour garantir la transversalité d'une politique de la nuit.
 - Soutenir les professionnels et les acteurs de la nuit, reconnaître les métiers : valoriser les professions et les salaires, améliorer les conditions de travail et le droit au repos, reconnaître leur rôle de régulation (Bordeaux).
 - Concevoir une offre de formation transversale adaptée, ajuster la formation des agents de sécurité, favoriser l'interconnaissance, accompagner la gestion de crise (Bordeaux, Paris).
 - Elaboration de guide des bonnes pratiques pour les organisateurs et les accompagner par de la formation ; promouvoir la labélisation (Paris, Bordeaux).
 - Accompagnement des publics dans leur pratique nocturne et leur usage des espaces publics : présence humaine de médiation et de prévention (Bordeaux) ; former les usagers de la nuit (Paris).
- * Juridiques : se doter d'outils juridiques permettant une meilleure régulation de la vie nocturne.
- * Financières :
 - Appel à projet (Paris, Nantes).
 - formations (Bordeaux, Nantes, Paris, Saint Nazaire).

CULTURE NUIT FETE L'AVENIR DE LA NUIT RESIDE-T-IL DANS NOS TERRITOIRE ?

Web conférence organisée par :
La Plate forme de la Vie
Nocturne

BORDEAUX / PARIS /
MONTRUEIL / SAINT-NAZAIRE /
TOULOUSE / NANTES
NATIONAL



La culture rennais est en crise, fragilisée par la perte de ses lieux d'accueil. D'un côté, une communication qui use et abuse du côté festif de Rennes, de sa vitalité musicale, portée par les associations et les petits lieux aux côtés des structures institutionnelles. Ils ont fait l'identité rennaise : dynamique, créative, militante. De l'autre, la fermeture de la mythique salle de la Cité, l'arrivée au centre-ville de groupes spéculatifs et des positions très floues de la municipalité quant à l'avenir des petits lieux du centre-ville. L'identité rennaise aurait-elle été cédée au profil de l'immobilier ?

Bientôt Rennes ville rock ne restera plus qu'un souvenir, une image touristique vide de sens d'un temps qui n'est plus. « Pour avoir une scène musicale vivante, il faut disposer de tout le panel : de la salle à grande capacité jusqu'à l'arrière-salle de bistrot en passant par la salle intermédiaire. Comme dans toute chaîne, si l'un des maillons disparaît, c'est l'ensemble qui s'effondre ou, du moins, perd son sens ».

Constitué en décembre 2019 par une soixantaine d'associations, le Collectif Rennes culture en danger met le doigt sur cette volonté politique de renier les racines rennaises et souligne l'importance économique, sociale, culturelle et artistique des cafés concerts. « Les musiciens veulent jouer. Ils ont besoin des bars pour se faire la main. Les cafés concerts, c'est l'ADN de la ville de Rennes ». (...) La crise sanitaire sacrifie la vie nocturne, la culture, le spectacle vivant, les petits lieux de vie, mais à Rennes, les pouvoirs publics n'ont pas attendu le COVID pour cibler les petits acteurs de la vie culturelle nocturne. Il faut plus de lieux ouverts pour accueillir les nombreux projets émergents de toutes ses associations et collectifs. Notre culture est riche, elle est dynamisée par un très grand nombre d'acteurs passionnés et professionnels, mais sans lieux d'accueil nombreux d'entre eux disparaîtront avec ces lieux mythiques qui ont fait de Rennes cette ville rock.

Animé par :

- **Gilles Kerdreux**, Journaliste à Ouest-France.

Intervenants :

- **Philippe Le Breton**, Directeur des Bars En Trans.
- **Guillaume Derrien**, Disques Anonymes
- Rennes Concerts en Danger
- **Karl Seguin**, Fondateur du Chantier café concerts
- **Lyane Saint Pierre**, Oan's Pub café concerts
- **Morgane Deturmeny**, Aka DJ Vanadis
- **David Milbéo**, Directeur adjoint du Collectif Culture Bar Bars

CONSTATS

Une très forte identité culturelle et festive dans les années 80s

- * Les lieux musicaux constituaient une spécificité rennaise.
- * Les Bars en Trans travaillaient avec une trentaine de lieux en 1995, 8 cafés concerts en 2020.
- * Depuis 2014, Rennes a perdu 86 licences IV,
- * Gentrification du Centre-Ville, pression immobilière, contraction de la fête dans les villes.
- * Contraintes successives, hygiénistes, sécuritaires, loi sur le son, plaintes, décret bruit, coût des mises aux normes.
- * Une aventure indépendante n'est plus possible.

Pas ou peu de soutien des pouvoirs publics

- * Pas assez de lieux pour accueillir l'offre culturelle, « on recule de 20 ans ! ».
- * Municipalité indifférente voire hostile aux sollicitations.
- * Chassé du centre-ville, on n'est plus désirable, on est qualifié de nuisance, criminalisé, même la périphérie devient aseptisée.

Une identité musicale rennaise muséifiée

- * Un fossé entre l'image vendue et la réalité,
- * Une campagne de l'Office de tourisme, « Ici les voisins font du bruit », à Paris,
- * Le mail, pensé pour devenir un nouveau pôle d'attractivité, un nouveau centre, est aujourd'hui doté d'une super installation électrique qui n'est pas utilisée.



ENJEUX

Ne pas standardiser la ville

- * L'exemple des commerces de centre ville et de périphérie de ville qui s'uniformise quelque soit la ville.
- * Avoir une dynamique culturelle basée sur la diversité des formes et des pratiques.
- * Avoir un passé qui nourrit l'avenir.

Favoriser le renouvellement, prendre en compte les nouvelles générations

- * Mettre l'expérimentation comme une richesse de développement et de vitalité.
- * Multiplier les formes de rencontres entre artistes-publics, centralité-proximité.
- * Donner une place aux alternatives.

Considérer les bars et petits lieux comme une richesse

- * Pour le repérage et le développement d'artiste.
- * Pour l'expérimentation et les formes alternatives.
- * Accompagner la précarisation (administrative, juridique, économique..) qui entraîne la disparition des lieux.

Questionner

- * La place pour la pratique amateur ?
- * La place de certaines esthétiques artistiques (place des soirées électro ?)
- * Pourquoi les étudiants rennais restent-ils moins longtemps qu'avant ?



CULTURE NUIT FETE LIBERTE D'EXPRESSION

PETITS LIEUX EN DANGER :
COMMENT SAUVER RENNES
DE LA TRISTE ASEPTISATION
QUI SEMBLE
INEXORABLEMENT ENVAHIR
LE CENTRE VILLE ?

Plateau TV Rennes initié par
Lyane Saint-Pierre (Oan's Pub) et Karl Seguin (Chantier).

RENNES / REGION BRETAGNE



PRÉCONISATIONS

Etre force de proposition auprès de la ville pour :

- * Aider les lieux à se mettre aux normes.
- * Mettre en place une Commissions de régulation des débits de boisson.
- * Activer de manière transversale le Conseil de la nuit.
- * Repenser les horaires de fermeture.
- * Mieux abonder au GIP Cafés cultures.

L'idée de ce temps est de réunir différentes personnes/ associations/institutions travaillant avec, pour et auprès des publics en grande précarité et qui dans leur approche, leur mission, leur métier travaillent sur l'inclusion de ces publics dans la société jusque dans la fête. Ce temps nous permettra de compiler différentes idées, projets, modèles inspirants pour construire une société plus inclusive favorisant le mieux vivre ensemble.

Introduction et Présentation :

- **Maxime Hurault** (Directeur La Cloche Pays de la Loire) et **Eric** (Nantes & Vous TV)

Invités :

- **Charlène Brizé**, Chargée de l'Action Culturelle à l'Atelier des Initiatives pour le dispositif « Prenez Place »
- **Renzo**, Habitant fondateur de la Maison du Peuple
- **Sonia Navarro**, Attachée à l'Action Culturelle à Stereolux pour le dispositif Stereolidaire
- **CB**, Intervenante proximité aux Eaux Vives pour le dispositif des 5 ponts
- **Laurent Radigue dit Renzo**, Coordination générale des Barons Perchés en charge de l'ancien festival le « Rêve du Loup »
- **Juliette Broussouloux**, Coordinatrice terrain de La Cloche pour l'ensemble des actions de l'association
- **Cédric Julien**, Bénévole sans domicile à La Cloche et Carillonneur chez Pioche
- **Tristan**, Co-gérant du bar Pioche et membre du réseau du Carillon

CONSTATS

Une précarité grandissante et difficile à évaluer

- * En France, en 2020, 300 000 personnes sont sans domicile fixe (chiffres de la fondation Abbé Pierre), soit deux fois plus que les données recensées par l'INSEE en 2012.
- * Le Secours Catholique fait état de 10 000 000 pauvres en France, chiffre comprenant les personnes sans domiciles fixe, en grande précarité, les personnes touchant le RSA...
- * Une personne sur dix en France souffre d'isolement.

La culture une nouvelle priorité

- * Il apparaît important d'instaurer une dynamique culturelle dans la vie des personnes isolées et des plus précaires, que cela soit au travers de la fête, de la culture ou encore de l'amusement.
- * On nous rapporte principalement un ennui très fort de la part du public en précarité et un manque de moyens et d'espaces pour se retrouver et partager de façon conviviale et festive.

La crise sanitaire que nous vivons a d'autant plus mis en lumière le caractère primordial du lien social. Il est important de garder en tête qu'à la rue, on ne meurt pas de faim, mais bien d'usure et d'isolement.



ENJEUX

Différents enjeux sont au cœur du sujet :

lien social, inclusion, droit à la fête et accès à la culture pour les publics en grande précarité.

Plusieurs envies remontées par les associations et par les personnes en situation de précarité :

- * se changer les idées,
- * rencontrer des gens,
- * faire la fête tous ensemble.

Il y a un véritable enjeu d'inclusion afin de rompre l'isolement, discuter, échanger, jouer ensemble et créer le lien par la fête.

La fête est particulièrement l'occasion de trouver sa place dans la société :

- * de délaisser ses étiquettes,
- * de s'évader des problèmes du quotidien, des préoccupations urgentes.

c'est pourquoi il faut lui accorder toute l'importance qu'elle mérite.



PRECONISATION

Premièrement, il est important de sensibiliser la population à la précarité et aux difficultés d'accès à la culture :

1. L'éducation populaire et la sensibilisation en sont deux moyens principaux. Les ateliers de faire ensemble, inclusif et bienveillant, permettent la mixité, la compréhension de l'autre, et la déconstruction des préjugés.
2. Créer des espaces et moments d'écoute pour recueillir les envies et paroles des premiers concernés afin de développer une réponse commune et adaptée aux projets via la création de temps solidaires entre les différents acteurs locaux et les citoyens afin de faire émerger les idées.
3. Créer une culture dite "locale" via le biais d'acteurs comme les maisons de quartiers, les associations ou encore les festivals locaux...

Deuxièmement, une fois les projets émergés il est primordial de les soutenir et de les accompagner :

4. Favoriser les liens entre tous les acteurs : institutions culturelles, associations, collectifs d'artistes, personnes en précarité concernées et particulièrement approfondir le lien avec les services publics mais surtout créer un réseau fort via les travailleurs sociaux, élus municipaux et représentants d'associations avec différentes rencontres lors de temps informels et formels pour mieux connaître son réseau, les besoins et acteurs
5. Accompagner les initiatives déjà existantes avant d'en créer de nouvelles sans cesse permettant de pérenniser et de structurer durablement

DES SOLUTIONS CONCRÈTES A INSTAURER NATIONALEMENT

1. Amener la culture et la fête dans les endroits privilégiés des personnes précaires : squats, rue, endroits peu utilisés habituellement...
2. Accompagner le public en urgence sociale dans des institutions culturelles parfois trop éloignées (manque de temps, envie, incompréhension, désintérêt...) comme le propose l'initiative citoyenne Prenez Place
3. Accorder le droit d'usage de l'espace public pour permettre à la culture urbaine d'accéder à des espaces et de s'ouvrir au grand public
4. Rendre les programmations culturelles des grandes institutions accessibles en privilégiant une participation dite à "prix solidaires" : exemple de Carte Blanche de la Mairie de Nantes et/ou de l'initiative Stereolidaire de Stéréolux (tarif de 2 à 4€ pour les publics dits empêchés), mais aussi via un système de places prépayées par d'autres usagers comme le propose le réseau du Carillon de La Cloche
5. Mettre en place des sensibilisations au monde de la rue et de la grande précarité auprès des acteurs et institutions de la fête et de la culture
6. Soutenir les petits concerts gratuits dans les bars qui lient proximité et accessibilité
7. Possibilité de dépasser le bénévolat des publics en situation de précarité en le reconnaissant/valorisant via un système comme celui du GUSO pour les artistes par exemple

CULTURE PRECARITE FETE COMMENT FAVORISER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE DANS LA SOCIETE, JUSQUE DANS LA FETE?

Table ronde organisée par l'association « La Cloche », en lien avec le café Culture « Pioche », le Collectif Culture Bar Bars, avec « Nantes et Vous TV

NANTES / NANTES-METROPOLE

Depuis la loi "bruit" du 31 décembre 1992, la situation des cafés-culture ne cesse de se dégrader du fait des :

- évolutions constantes des normes de sécurité,
- mises en conformité aux normes ERP avec des travaux nécessitant un fort investissement,
- difficultés de dialogue avec les municipalités.

Pourtant, les cafés-culture sont les premiers maillons du développement de l'émergence artistique.

Ils permettent également une accessibilité à la culture au plus grand nombre.

Animation :

Baptiste OSTRE, Clutch Mag - Toulouse

Intervenants :

- **Fabrice CABRERA**, Co-fondateur de Progrès-Son & IntercollectifS - Toulouse)
- **Anne et Claire DEBORDE**, Ôbohem Bar Culturel - Toulouse)
- **Abel GIBERT**, The Black Sheep - Montpellier
- **Yannick GRABOT**, Breughel L'ancien - Toulouse

CONSTATS

Des lieux essentiels

- * Les cafés concerts sont la première étape de la diffusion, notamment pour les musiques actuelles en France.
- * Les cafés concerts permettent aux jeunes groupes, aux groupes émergents de se produire devant un public.
- * Les Cafés concerts permettent à de nombreux artistes de se produire. Les SMAC ne peuvent pas tout absorber et c'est une autre étape dans la chaîne de diffusion culturelle.
- * Les cafés concerts sont un vecteur d'emploi pour les artistes.

Des difficultés avec la crise

Les concerts en terrasse ne sont pas envisageables, du fait des nuisances sonores.

Les protocoles sanitaires et de distanciation sociale en vigueur ne permettent pas la reprise des concerts en intérieur, même assis. La réduction des jauges ne permet pas de s'acquitter de ses obligations d'employeur, ni de la rémunération des artistes et technicien-ne-s.

Les livestreams ne sont pas viables économiquement, ne permettent pas de salarier l'ensemble des intervenant-e-s (artistes, technicien-e-s).

Des solutions non complètes ou inutiles

Ouverture / Extension de terrasses (Ville) : mesure intéressante, encore faut-il pouvoir exploiter les terrasses, pour les cafés qui en ont.

Couvre-Feu : terrasse ou pas, le couvre-feu ne permet pas de reconstituer un volume d'activité permettant de remplir ses obligations d'employeur. Il est plus opportun de rester fermé que d'ouvrir.



ENJEUX

- * Relancer l'activité des cafés cultures à la sortie de la crise pour sauver les lieux économiquement
- * Relancer l'activité des concerts dans les cafés cultures pour sauver la diffusion culturelle sur le territoire.
- * Relancer l'activité nocturne des cafés cultures pour soutenir le dynamisme et le lien social



PRECONISATIONS

Favoriser l'emploi par le soutien des collectivités Développer le GIP Cafés Cultures sur l'ensemble du territoire, avec l'ensemble des collectivités territoriales

Favoriser par la réglementation la mise en place de concerts

Simplifier les démarches administratives pour se mettre aux normes. (À Toulouse, la Ville abonde au fonds (GIP Cafés-culture) à hauteur de 100K€, et dans le même temps, les services (DSCRM) ne délivrent aucune attestation confirmant que les lieux sont des établissements de catégorie N5. En conséquence, les établissements ne peuvent satisfaire aux critères d'attribution des licences d'entrepreneur de spectacle. Ce qui les empêche de recourir au GIP Cafés-culture au-delà de la limite de 6 manifestations par an, étant considérés comme organisateurs occasionnels.

Favoriser le travail des collectivités territoriales

Mise en place de Conseils de la nuit généralisés dans les villes.

Favoriser les résidences dans ces lieux indépendants.

Proposition d'action :

Mettre en place comme à Montpellier un dispositif de résidences d'artistes dans les cafés-cultures, qui permettrait de faire travailler artistes et technicien-ne-s, ainsi que les cafés, à travers la mise à disposition du lieu.

CULTURE CLUB CAFE LIEUX

CAFES-CULTURE : DEBITEUR DE SONS

Table ronde, organisée par :
le réseau Octopus, à Toulouse

TOULOUSE / MONTPELLIER / REGION OCCITANIE

Dans le cadre des États Généraux du Droit à la Fête, Haute Fidélité pôle régional des musiques actuelles en Hauts-de-France organise en partenariat avec Comala la radio une discussion pour interroger la place des musiques électroniques dans la métropole lilloise. Rencontre avec les acteurs de la scène locale pour partager leur vision de la fête, identifier leurs contraintes et imaginer des perspectives pour le secteur.

Animé par :
les équipes de Haute-Fidélité en collaboration avec **Comala Radio**

Intervenants :

- **Martine**, Au Bruit (Stick to the groove, Baseness, Don't kill my vibe)
- **Le Name Festival**
- **Art Point M**
- **Le Jardin Electronique**
- **What's up on the floor** (RCV 99FM), Gaazol
- **La Relève**

CONSTATS

Une scène dispersée

- * Une scène électronique métropolitaine fragmentée (clubs, bars, associations organisatrices d'événements ponctuels, festivals) ; un besoin d'interconnaissance entre les acteurs et un besoin de se fédérer.
- * Plusieurs formats (jour, nuit, soirée) principalement ponctuels (événements plus ou moins réguliers).
- * Un manque d'espaces de diffusion ouverts aux musiques électroniques et à leurs formats de nuit : pas ou peu de lieux de « référence » ouverts toute l'année, toute la semaine.
- * Position géographique de Lille, entre Paris, Bruxelles, Amsterdam et Londres offre des possibilités de programmation.
- * La gratuité dans la majorité des clubs généralistes (situation propre à Lille), ce qui contraint le modèle des clubs électroniques à faire de même (influence les modèles économiques, et précarise les petits lieux).

Une scène stigmatisée

- * Un manque de reconnaissance et de prise en compte des musiques électroniques et de leurs formats par le reste du secteur « musiques actuelles » (structures labélisées etc.) au regard des droits culturels et de la diversité musicale sur un territoire.
- * Stigmatisation des musiques électroniques et de leurs publics.
- * Discours culpabilisateur et méprisant de la part des institutions, notamment du gouvernement qui ne reconnaît pas le secteur de la nuit comme relevant de la culture.
- * Un manque d'espace de dialogue avec les pouvoirs publics (en particulier les municipalités) ? Il est particulièrement difficile pour les petits lieux et les projets associatifs de trouver ces espaces d'échange.

Une scène inquiète

- * Inquiétudes exprimées sur le retour de la fête dans la métropole : craintes de fermetures de lieux, de durcissement des réglementations sans possibilités de dialogue avec les institutions publiques.
- * Craintes liées à la sortie de crise avec le remboursement des PGE, fermetures de lieux.
- * Coups psychologiques importants qui pèsent sur le secteur, considéré comme « non essentiel » dévalorisé comme beaucoup de ses métiers (dj, agents, product.eur.trice.s).



ENJEUX

- * Être soutenu par les pouvoirs publics comme des :
 - acteurs culturels,
 - acteurs de la nuit responsables.
- * Nécessité d'appréhender les musiques électroniques sous leur prisme artistique, culturel et social.
- * Prendre en compte les musiques électroniques et le milieu de la nuit comme :
 - endroit de découverte,
 - endroit d'exploration,
 - endroit de partage musical.
- * Déconstruire les préjugés associés aux musiques électroniques.
- * Considérer les musiques électroniques, au même titre que les autres esthétiques.



PRECONISATIONS

Favoriser le lien aux collectivités territoriales :

- * Créer des espaces de dialogue avec les institutions publiques, en priorité à l'échelon local.
- * Développer des politiques culturelles en faveur de la nuit, via un Conseil de la nuit comme dans d'autres villes.

Aider à développer l'image de la musique électronique :

- * Soutenir les acteurs du secteur en considérant et en visibilisant les musiques électroniques.
- * Mettre en œuvre des actions pour continuer de déstigmatiser les musiques électroniques et leurs publics.

Intégrer la musique électronique dans le secteur des musiques actuelles

- * Une intégration et une reconnaissance de ces acteurs dans le secteur musiques actuelles (réseaux territoriaux d'acteurs, CNM, DRAC, politiques culturelles régionales et municipales etc.).
- * Avoir des aides financières pour sauvegarde la filière.

CULTURE

QUELLE PLACE POUR LES MUSIQUES ELECTRONIQUES A LILLE ?

Débat radio, organisée par « Haute – Fidélité », à COMALA Radio

LILLE

La raison d'être de cette table-ronde est de se faire l'écho d'initiatives déjà à l'œuvre malgré les contraintes actuelles, d'expérimentations à venir ou en cours pour le maintien d'une activité culturelle, musicale en l'occurrence, sur nos territoires.

Animée par :

- **Pascal Massiot**, Jet FM

Intervenants :

Producteurs/ développeurs :

- **Maud Costa**, le Mouton à 5 pattes
- **Julien Courquin**, Murailles Music
- **Franck Legrand**, Phare Ouest
- **Eva Ménard**, Collectif Opéra

Lieux de diffusion ou structures d'accompagnement :

- **Nicolas Réverdito**, Pick up
- **Josselin Couteau**, Trempolino
- **Stéphane Heuvelin**, Le VIP
- **Ludovic Rétif**, La Soufflerie
- **Elodie Wable**, Le Pôle
- **Caroline Thibault-Druelle**, Musique & Danse en Loire Atlantique

Collectivités Territoriales :

- **Aymeric Séasseau**, Adjoint au Maire de Nantes, en charge de la Culture,
- **François Epinard**, Conseil Régional des Pays de la Loire

CONSTATS

Des annulations de spectacles

- Les événements et les tournées sont annulés ou reportés :
Quand aura lieu la vraie reprise ? Le flou est ce qu'il y a de plus constant aujourd'hui sur les dates et les aides.

Des structures en danger

- Economiquement les producteurs ou les structures d'accompagnement sont mis à mal durant cette crise. Il n'y a pas de dates de spectacles et pas de rentrée d'argent.

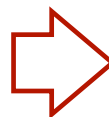


ENJEUX

Réfléchir collectivement sur la question de la fête. Comment proposer de nouvelles formes de fête avec les protocoles sanitaires ?

Proposer des formats différents, vraies attentes du public .

Accompagner la sortie de crise localement, avec une attention forte au risque de dérive sécuritaire.



PRECONISATIONS

Réinventer les formes du spectacle et de la musique

- Réinventer les processus créatifs : décloisonner les arts, les publics et accroître la mutualisation des outils et savoirs faire.
- Réfléchir collectivement sur la notion de commun.
- Mutualisation accrue des outils / formation à distance
- Développement artistique 2.0 avec missions et objectifs dans les périodes de confinement : créer du plaisir et du jeu dans la contrainte.
- Repenser les modèles économiques : vers plus de durable et de collaboratif.
- Importance de la commande publique.
- Travailler en lien avec... Diversifier les publics : maintenir le lien avec les écoles et collèges.

Associer les artistes à la « fabrique de la ville » et à la réécriture de leurs conditions

- Redonner une place forte à l'artiste dans la ville et dans la réflexion sur la sortie de crise. Intégrer les artistes à la relance de la ville, de jour comme de nuit.
- Diversifier les sources de revenu des artistes, trop dépendants du *live*. Avoir des aides sur les résidences, mais aussi sur de l'action culturelle.
- Soutenir les résidences artistiques (enjeu fort à soutenir la création, réinventer le lien aux publics, renouveler les formats de création.
- Repenser les aides de l'Etat sur la redistribution numérique. Sur la question de la rémunération des créateurs et du streaming, des initiatives existent mais on pourrait aller beaucoup plus loin.

Soutenir les structures des Pôles de ressources dans l'action politique et économique.

CULTURE

L'ECOSYSTEME DE LA PRODUCTION MUSICALE DANS LA CRISE SANITAIRE : LA CREATIVITE DES RESSOURCES LOCALES

Visioconférence organisée par
**LE POLE
PYPO PRODUCTIONS,
Avec JET FM**

NANTES / NANTES-METROPOLE / LOIRE-ATLANTIQUE / PAYS-DE-LA-LOIRE

Le quartier St Jacques, à Nantes, est un quartier qui s'est transformé de plus en plus ces dernières années. C'est un quartier nantais en pleine évolution avec de nombreuses associations et de nombreux commerces qui ont permis de créer une vie associative et de quartier.

La pluralité des commerçants, bars, bistros, cafés, restaurants, coiffeurs, boulangeries, épicerie et cave à vins permettent une communication quotidienne, et font exister la vie de quartier.

Animer par :

- **Eric Fauquet**, Journaliste de « Nantes et Vous TV »

Intervenants :

- **Karo**, Chez Peste et Chipie
- **Ahmed**, riverain du Clos Torreau
- **Delphine**, riveraine
- **Dominique**, responsable de l'association Loire et Sèvre Evénements

CONSTATS

Des lieux essentiels à la vie de quartier

- * Les cafés ont manqué au lien social pendant le confinement.
- * Les rencontres entre habitants du quartier ne se faisaient plus.

Des solutions qui n'ont pas aidé

- * Les fermetures anticipées n'ont pas permis aux lieux de rester ouverts, car économiquement pas viables.
- * La vente à emporter ne suffit pas pour recréer un lien fort.



ENJEUX

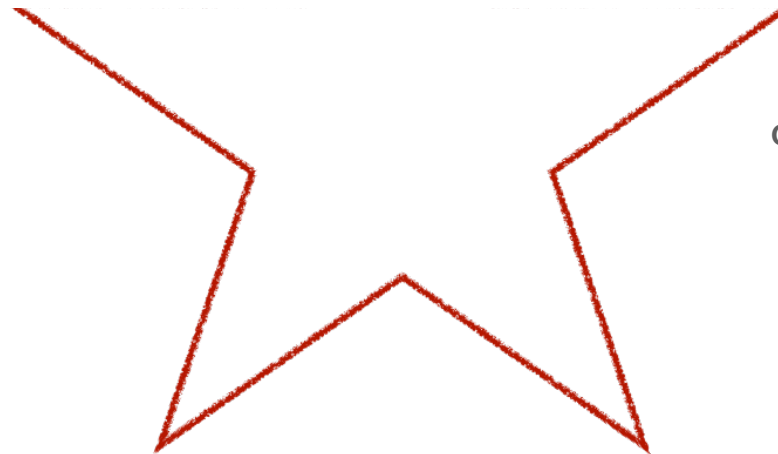
Le lien social une priorité

- * Pour faire face à la diversité, mais aussi dans la situation actuelle de la Covid 19 (inquiétude, renfermement...).
- * Pour développer le vivre ensemble.
- * Pour lutter contre l'isolement d'un grand nombre de personnes.
- * Pour faire perdurer la mixité sociale, très importante au sein d'une vie de quartier.
- * Pour créer un sentiment de sécurité.

L'aménagement urbain doit faciliter la vie de quartier

- * Sauvegarder un café est indispensable à l'aménagement d'un quartier.
- * Favoriser un quartier où l'on peut se déplacer à pied, avec de multiples offres. *C'est une chance incroyable pour les habitants des quartiers.*
- * Créer de la connivence et de la sécurité.
- * Conserver les spécificités au sein d'un quartier c'est ce qui permet de s'identifier.

Comment conserver ces points de repères : L'importance des bars, c'est ce qui permet aux citoyennes et citoyens de se fixer, de créer une vie entre eux, au sein d'un quartier.



PRECONISATIONS

Un choix culturel

- * Inscrire les cafés et les restaurants au patrimoine de l'UNESCO.
- * Sortir de la stigmatisation des lieux de nuit et de la culture. Admettre que ces lieux soient gérés par des professionnels, premiers acteurs de la prévention des risques.

Favoriser l'économie locale

- * Demander à l'Etat et aux collectivités de favoriser le circuit court en terme de consommation.
- * Avoir des aides financières plus conséquentes lors de la fermeture des lieux à cause du confinement.
- * Diminuer les contraintes administratives lors du confinement. Avoir une gestion moins administrative, notamment sur les attestations, afin de protéger les libertés individuelles. Avoir des informations bien avant pour s'organiser sur le plan professionnel, familial, économique, la gestion des produits...

Un choix d'aménagement

- * Favoriser l'aménagement à pieds des quartiers, cela sécurise, met en confiance.
- * Ne pas laisser les quartiers devenir des cités dortoirs mais favoriser les commerces de proximité.

CULTURE CLUBS CAFES LIEUX

L'IMPORTANCE SOCIALE DES BISTROTS CAFES ET RESTAURANTS DANS LES QUARTIERS

Table Ronde organisée par :
le Collectif Culture Bar – Bars,
le café culture « Chez Peste et Chipie »,
avec « Nantes et Vous TV »

NANTES

Quelles complémentarités entre les acteurs de ces secteurs ? Quels liens entre les zones urbaines et rurales ? Quels seront les besoins à la sortie de la crise sanitaire ? Quels partenariats et dispositifs possibles.

animée par :

- **Nicolas Antoine**, du RIM

Intervenants :

- **Cédric Martineau**, Café Cantine
- **Charles Reverchon-Billot**, Elu de la ville de Poitiers et de Grand Poitiers
- **Julie Reynard**, Elue de la ville de Poitiers et de Grand Poitiers
- **Stéphane Guichard**, Palais de la Bière
- **Fred Schnell**, Le Plein des Sens

CONSTATS

Une activité gérée par des professionnels responsables

- * Le monde de la nuit n'est pas qu'un monde de bruit et de fête. Il est constitué d'acteurs (établissements privés, associations) pour qui il représente un travail conséquent et qui assument de nombreuses responsabilités (humaines, économiques, légales, sociétales, environnementales...).
- * De plus en plus d'établissements privés revendiquent de porter un réel projet culturel (rythme et fréquence de programmation artistique, événements organisés en coopération avec d'autres structures...).

Une activité territoriale à intégrer

- * Le droit à la fête contribue au développement local des territoires, et ce y compris en zone rurale (attrait pour de nouveaux habitants notamment). Générateur de lien social, il est directement en prise avec les questions d'usage de l'espace public.
- * Les collectivités ne sont pas uniquement des financeurs potentiels, mais également des partenaires du monde de la nuit sous bien d'autres aspects (valorisation, concertation avec les habitants...).
- * Le milieu culturel et les partenaires et institutions liés peuvent parfois apparaître nébuleux pour les patrons d'établissements privés.

ENJEUX

Utiliser la dynamique locale pour organiser la vie nocturne.

Considérer les dynamiques privées et indépendantes.

Accompagner les lieux de la nuit dans leurs démarches et dans la relance à la suite de la crise.



PRECONISATIONS

Renforcer la concertation via l'intelligence collective

- * La médiation est indispensable pour une acceptation du droit la fête de la part de la population d'un territoire.
- * Une fréquence régulière pour les instances type conseil de la vie nocturne et une ouverture aux habitants (y inviter les associations de quartier par exemple).

Faciliter la reconnaissance des lieux de vie nocturne par les différents partenaires (acteurs culturels, institutions, habitants...)

- * Valoriser leur contribution en tant que maillon indispensable du développement artistique (premières scènes, complément aux lieux de diffusion classiques sur une tournée...).
- * Prévoir les moyens d'accompagner la fête (prévention, sécurité...).

Développer l'interconnaissance et le faire ensemble

- * Améliorer la connaissance mutuelle entre lieux de culture subventionnés et lieux privés dont la culture n'est pas l'activité principale : points communs, complémentarités et possibilités de coopération.
- * Considérer le travail de connexion avec le secteur culturel qui est réalisé par les associations « intermédiaires » (qui contribuent partiellement ou en totalité à la programmation d'un ou plusieurs établissements).
- * Développer, soutenir et valoriser les coopérations entre acteurs des musiques actuelles (dont les cafés-concerts), à l'exemple de parties de la programmation d'un festival ayant lieu dans des bars de la commune qui l'accueille.
- * Renforcer la lisibilité des acteurs (cartographie, plate-forme dédiée à l'échelle d'un territoire...).

Accompagner les établissements privés portant un axe culturel important

- * En complément du GIP Cafés Cultures, un réel besoin de dispositifs d'accompagnement et/ou de financement permettant de faire monter en compétences des structures privées sur leur projet culturel.
- * Poursuivre la sensibilisation des collectivités (y compris les plus petites et/ou rurales) au GIP Cafés Cultures en tant que soutien possible aux programmations culturelles des établissements privés de leur territoire.

CULTURE NUIT LA CULTURE ET LA VIE NOCTURNE AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Webconférence organisée par
le RIM

POITIERS / GRAND-POITIERS / LA VIENNE

La culture populaire dans les petits lieux de diffusion (cafés, théâtres, cabarets, salles...).

Quels moyens peut-on donner à ces lieux pour faciliter et permettre au maximum la culture de proximité après la crise que l'on connaît ? Des moyens économiques, d'accompagnement, de temporalité administrative... ?

Comment mettre en avant ces lieux ?

Comment rester dans les règles au vu des contraintes administratives liées aux ERP ?

Animé par :

- Eris Fauguet de « Nantes et Vous TV »

Intervenants :

- **David Martineau**, Conseiller Départemental Loire Atlantique
- **Dominique Belliard**, Café Rouge Mécanique
- **Jean Marc Laurent**, Café Duchesse
- **Alex Labbé**, Le Pôle étudiant pour l'Université de Nantes – Association Wine Nat White Xhite Heat
- **Jean Luc Cadio**, Président CPME 44

CONSTATS

Une municipalité réactive

La réactivité de la Ville de Nantes, et des territoires ont permis grâce aux soutiens financiers, une première soupape de respiration. De plus, la piétonnisation de rues, l'extension des terrasses provisoires, des horaires adaptés pour les scènes extérieures, ont donné un regain temporaire à la scène locale et à la vie de ces lieux, entre les deux confinements.

Un Etat absent

Attentisme du gouvernement quant aux décisions urgentes à mettre en place pour la survie de ce milieu. Des choix non judicieux (couvre feu notamment) qui privent les lieux de recettes.

Aujourd'hui, il existe également, une certaine méfiance du monde d'après.

ENJEUX

Une économie contrainte

* Définir de nouvelles formes d'accompagnement, économiques, sociaux, techniques pour les lieux et les artistes. La question de la rentabilité des lieux et aussi du paiement des artistes face à une « jauge sanitaire » se pose. Si la jauge est réduite, la recette sera moindre et le risque est de ne plus programmer.

Un espace de relation humaines

- * Redynamiser ces lieux ambassadeurs d'une identité urbaine.
- * Afficher des conditions d'accueil qui permettent de se retrouver en toute confiance,
- * Pouvoir partager à nouveau la culture.

Comment accueillir en sécurité sanitaire le public ?
Il faut se réinventer, le plus rapidement possible.



PRECONISATIONS

Des actions économiques

- * **Développer** une réactivité financière de l'État, des collectivités, des entreprises parfois mécènes (plan d'urgence culture, enveloppe soutien public, mesures de relance, tenir les politiques dans la durée, initiatives des entreprises sponsors).
- * Accompagner les lieux/artistes : Pour cela, le GIP Café Culture doit être augmenté sur l'ensemble des territoires pour favoriser l'emploi direct (mais les bars doivent aussi pouvoir être financièrement sains),
- * Mener une réflexion objective (coût, incidence, responsabilité,...) sur le sujet de la scène numérique.

Favoriser le dialogue local

- * Continuer à dialoguer avec la Ville,
 - pérennisation des terrasses,
 - piétonnisation des rues, horaires adaptés des événements,
- * Continuer à appliquer au mieux les mesures sanitaires,
- * Redonner aussi la confiance du public (campagne de communication positive) et par la redynamisation de ces lieux d'échange.
- * Se renouveler concernant la vie de la scène :
 - décentraliser,
 - sortir des cadres,
 - prendre des risques,
 - programmer dehors au début pour permettre les gestes barrières

Il s'agit ici d'un enjeu sur la citoyenneté, la responsabilité de chaque acteur (Collectivités, entreprises, bars et habitants) doit être engagée. Pour le vivre ensemble, après la distanciation sociale, passons au rapprochement social. Il est essentiel qu'un réveil social se fasse.

CULTURE FETES CAFES LIEUX CLUBS

LA CULTURE POPULAIRE DANS LES PETITS LIEUX DE DIFFUSION

Table Ronde organisée par le Collectif Culture Bar – Bars, le café culture « DUCHESSE », avec « Nantes et Vous TV »

NANTES / NANTES-METROPOLE / LOIRE-ATLANTIQUE



Entre protocoles sanitaires stricts et bouchons événementiels, la sortie de la crise ne s'annonce pas si radieuse pour les acteurs culturels...Durant ces États Généraux du Droit à la Fête, le Pôle et Big City Life avaient envie de créer un temps d'échange pour tenter de trouver des solutions ensemble. En donnant la parole à des acteurs culturels sans lieu fixe, nous voulons réfléchir à voix haute sur un avenir plus propice à la création artistique. Que ce soit dans les salles, dans les friches ou en plein cœur des centres villes le moment sera venu de **relancer un secteur culturel sinistré**. L'espace public semble être une des solutions pour organiser des événements avec du public au printemps 2021...

Animer par :

- Nico Bénardeau, Big City Life
- Elodie Wable, Le Pôle

Intervenants :

- Valentin, Abstrakt
- Dorian Sacher, Assom'nambule
- Jo, Bar des Artistes
- Martin, Sweatlodge
- Chichi, Paco Tyson

CONSTATS

Une problématique nationale

- * Dérive sécuritaire : états d'urgence, circulaire Collomb.
- * Manque de reconnaissance de la culture de la fête et des acteurs de la vie nocturne.
- * Différences de traitement selon les esthétiques : l'espace public ne se prête pas à toutes les esthétiques.

Une problématique humaine

- * Démotivation des bénévoles.
- * Bouchon événementiel : pas encore de perspective de reprise claire mais des lieux déjà saturés.

ENJEUX

Retrouver des zones de fêtes après la crise.

Permettre la diversité culturelle sur les territoires sans stigmatisation.

Permettre un développement des événements pour l'économie culturelle.



PRECONISATIONS

Reconnaître le droit à la fête

- * Reconnaître la culture comme « essentielle » à la société et la fête comme d'intérêt général.
 - o *Maintenir une exigence par rapport au droit à la fête, il est important que la norme sécuritaire ne dicte pas les actions des organisateurs et ne prenne pas le pas sur l'artistique.*
- * Travailler sur le lien de confiance avec les publics pour qu'ils soient au rendez-vous à la reprise.
- * Demander une équité de traitement selon les territoires et des interlocuteurs clairs pour le monde de la nuit et de la culture au sein des préfectures.
 - o *Abandon de la circulaire Collomb.*

Favoriser les décisions locales

- * Privilégier la décision locale, par les municipalités pour les événements festifs et non la décision préfectorale. Ces décisions événementielles doivent se faire par des médiations et concertations avec les différentes politiques publiques des villes et métropoles et les acteurs de la culture, de la nuit et de l'événementiel.
- * Dialoguer avec les collectivités pour renforcer les mises à disposition d'espaces festifs et sécurisés dans l'espace public.
 - o *Ex : pour Nantes : travailler à l'échelle métropolitaine : identifier des lieux, centraliser les demandes et instaurer un roulement entre structures.*
- * Trouver des réponses dans l'action collective et la coopération
 - o Créer des synergies vertueuses : exemple des budgets partagés des collectivités vers plusieurs acteurs du territoire pour mettre en place des actions communes.
 - o Se rassembler entre acteurs pour présenter un protocole sanitaire type aux préfectures.

Retrouver une dynamique culturelle

A la reprise, il faudra travailler collectivement : Producteurs et diffuseurs pour gérer au mieux le calendrier des dates. Entre les reports et les nouveautés, il y aura beaucoup d'activité. Le territoire local sera à privilégier. Sur la question du numérique : Utile pour montrer qu'il y avait une activité lors des confinements et développer des projets, ce n'est pas la réponse au monde de demain. Il faudra soutenir la reprise des concerts « Live ».

CULTURE FETE

LA FETE ET LES EVENEMENTS SUR L'ESPACE PUBLIC, QUEL AVENIR A LA SORTIE DE CRISE ?

Visioconférence organisée par
LE POLE et BIG CITY LIFE

NANTES / NANTES-METROPOLE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
REGION PAYS-DE-LA-LOIRE

Comment les artistes et les professionnels du spectacle vivant s'emparent de l'urgence écologique pour faire évoluer leur mode de création, de diffusion, et de consommation?

Au travers de plusieurs profils, nous étudierons des initiatives mises en place pour prendre part à l'urgence écologique.

Comment les artistes peuvent créer des spectacles et des tournées très faibles consommation?

Animée par :

- **David Milbéo**, Directeur Adjoint du Collectif Culture Bar – Bars

Intervenants :

- **Judith**, Belle de Jour,
- **Dominique Béhar** réseau Eco Evénements,
- **Marie de la Giraudière**, Festival We Love Green
- **Ezra**, Artiste Organic Orchestra
- **Nicolas Dorbon**, Organic Orchestra

CONSTATS

Un impact positif de la crise :

- * La crise de la Covid 19 a obligé le secteur culturel à repenser son fonctionnement global pour s'adapter aux mesures mises en place.
- * La crise, dans un rare effet positif, a montré que le fonctionnement du secteur culturel n'était pas forcément en adéquation avec des politiques de développement durable et de transition écologique.

Un impact local :

- * Un secteur culturel obligé d'être porté davantage sur des artistes locaux, de créer des liens avec des collectivités du mêmes territoires et de faire se développer des structures plus au niveau régional que national.
- * Une façon de repenser les choses qui a accentué le désir et la nécessité de se rapprocher de la question écologique.



ENJEUX

L'organisation des événements :

- * Nécessité de repenser et de réorganiser le spectacle vivant, l'organisation de festivals ou d'événements face à la transition écologique ?
- * La vision écologique : un sujet à réintégrer totalement et plus rapidement que prévu.

La question de la mobilité :

- * Enjeu majeur sur la question de mobilité de repenser les déplacements, les hébergements, les tournées sur les festivals et sur les lieux. Le but est bien de réduire les émissions de carbone, de participer au développement durable.



PRECONISATIONS

Diffuser localement, mieux organiser l'approche territoriale

- * Faire travailler les acteurs, actrices locaux, les artistes locaux, en lien avec les (inters) collectivités sur des lieux à moins grosses capacités de jauges pour une prise en compte du développement durable et plus largement de l'écologie dans le milieu du spectacle vivant.
- * Mutualiser les démarches des collectivités territoriales :
 - Partager les coûts artistiques lors de la diffusion d'un spectacle.
 - Mettre en place des actions de transports pour qu'un plus large public soit touché.
 - Mettre en place des actions pédagogiques mutualisées.

Mettre l'artiste au cœur de la démarche

- * Repenser le système de programmation en mettant les artistes et les compagnies au centre. C'est aux salles de s'adapter au calendrier des artistes et non l'inverse.
- * Favoriser les parcours de diffusions et des calendriers cohérents. Les tournées doivent être pensées par territoires et adaptées aux circuits des artistes. Il faut donc se développer plus localement, organiser des trajets en termes de circuit et réduire les longs déplacements, les « *One shot* ».

Favoriser les mobilités durables

- * Le transport est un des éléments qui aujourd'hui a le plus gros impact carbone au sein d'une tournée.
- * Au niveau des transports, une tournée doit se penser par territoires. Sur le transport des publics, à la ville comme à la campagne, des dispositifs de transports collectifs peuvent être imaginés. Avec des tarifs préférentiels notamment et des circuits au sein des communes rurales.

Avoir des aides économiques

- * La question du développement durable peut avoir un coût supplémentaire. Il serait intéressant d'avoir des aides publiques afin de développer les actions territoriales et de transports lors d'une tournée. De plus ; les professionnels de la culture doivent impérativement être accompagnés par des professionnels de la question du développement durable et de la transition écologique.

CULTURE

LA PLACE DE L'ÉCOLOGIE DANS LE MILIEU DU SPECTACLE VIVANT

Visioconférence organisée par
le Collectif Culture Bar – Bars,
le café culture « Belle de Jour »,

NANTES / NANTES-METROPOLE
LOIRE-ATLANTIQUE
REGION PAYS-DE-LA-LOIRE

La crise du COVID impacte l'économie du pays. Le secteur culturel et de l'événementiel sont fortement touchés par la situation. Les lieux de diffusions sont fermés, les événements annulés. Il faut donc se poser la question de l'emploi culturel dans sa globalité et notamment pour les artistes et les techniciens.

Animer par :

- **Guillaume de « Radio Campus Angers »**

Intervenants :

- **Clarisse Arnou**, Yotanka
- **Hélène Raimbault**, Comédienne, syndicat français des artistes
- **Mélanie Alaitru**, Chabada
- **Arash Saeidi**, Velenjak
- **Thomas Jolly**, Le Quai-Angers
- **Pierrick Menuau**, Festival bouche à oreille



CONSTATS

Des annulations de spectacles

- * Les événements et les tournées sont annulés ou reportés : Quand aura lieu la vraie reprise ? Le flou est ce qu'il y a de plus constant aujourd'hui sur les dates et les aides.
- * Le second confinement est plus compliqué car aucune visibilité de l'avenir.

Des possibilités de jouer

- * Artistiquement : Possibilité de créer, de se réunir entre artistes de la Région pour imaginer à exercer le métier. Des créations sont possibles pour l'avenir, mais il faut trouver des moyens de se rémunérer. Il est possible de trouver des lieux comme les théâtres et les SMAC.
- * Possibilité de jouer lors du premier déconfinement malgré les protocoles sanitaires. Cela peut se faire grâce aux décisions des collectivités locales, dont les villes :
 - Concerts en extérieurs autorisés avec le soutien des collectivités locales.
 - L'extérieur est une réponse pour l'été. *Compliqué de jouer en extérieur l'hiver, encore plus pour les cafés cultures.*
- * Les actrices et acteurs du spectacle vivant ont vu se mobiliser pour travailler ensemble sur des petites formes :
 - Mise en place de projets avec les collectivités et partenaires.
 - Une création d'un fond de soutien pour les développeurs d'artistes.

Des problèmes économiques

- * Les sorties d'albums sont compliquées car dépendantes du « Live » et le disque est déjà en crise.
- * Les acteurs et actrices des musiques actuelles ont l'habitude de travailler avec peu de moyen, mais « La Covid » est arrivée d'un coup. Le secteur n'était pas prêt à affronter cette crise.

ENJEUX



Sauver, intervenir et intégrer

- * Sauver l'emploi artistique qui est en danger.
- * Sauver l'économie des lieux de diffusions en danger.
- * Sauver la diversité culturelle. Malgré des solutions de programmations, le protocole sanitaire et les gestes barrières mettent en danger la diversité culturelle (Être assis, ne pas pouvoir danser, jauges réduites...). Se réinventer est une chose, mais il ne faut pas oublier le lien, le contact avec le public.
- * Faire revenir le public dans les salles.
- * Intégrer l'ensemble du secteur dans la réflexion. Les lieux subventionnés pourront s'en sortir mais tout ce qui entoure le secteur est en danger : lieux indépendants, artistes, fournisseurs, médias, barmen, prestataires de services, sécurité, techniciens...



PRECONISATIONS

Faciliter les démarches administratives

- * Confirmer à moyen terme le plein air pour les concerts et l'ensemble du spectacle vivant afin de respecter les protocoles sanitaires.
- * Pouvoir rouvrir même avec des petites jauges. Cependant, ce n'est pas tenable économiquement même pour les SMAC.

Accompagner les artistes

- * Créer des rencontres artistiques mixtes pour réaliser des performances courtes et des petites formes rémunérées, notamment via des fonds d'aides régionaux.
- * Accompagner d'une meilleure façon les artistes non affiliés à des structures, des compagnies.
- * Jouer dans des lieux différents.
- * A moyen terme : privilégier les petites formes.

Apporter un soutien économique

- * Rémunérer même si la jauge est réduite : augmenter les aides des collectivités pour les cafés cultures, augmenter les pourcentages de prise en charges au sein du GIP.
- * Repenser l'aide aux intermittents : année blanche, oui mais cela se passe comment fin août car il faudra avoir réalisé ses heures.
- * Revoir la perception des droits voisins.
- * Demander à la DRAC des aides supplémentaires pour l'emploi artistique. Avoir un financement du salariat.
- * Via des aides publiques la reprise d'activité des plus fragiles, des acteurs émergents et indépendants.
- * Traiter la rémunération des événements *streaming* et des taxes *GAFAM, Youtube* pour pérenniser le secteur en plus des aides publiques.

Avoir une intelligence collective

- * Éviter la concentration des dates. Attention aux bouchons. Avoir une intelligence collective dans les calendriers.

CULTURE RELANCE LA PRESERVATION DE L'EMPLOI ARTISTIQUE ET TECHNIQUE EN PERIODE COVID, QUELLE LECON POUR L'AVENIR ?

Débat radio, organisé par :
Le Velenjak, à Angers,
sur Radio Campus Angers,

ANGERS

Les cafés concerts sont des lieux essentiels à la chaîne de diffusion culturelle sur un territoire. Ce sont des acteurs majeurs pour les premières scènes et l'emploi artistique.

Ils ont été très impactés par la crise du COVID : Mise en place de protocoles stricts, fermetures, craintes de disparition.

Animé par :

- Guillaume de « Radio Campus Angers »

Intervenants :

- Jocelyn DuBoutiez, Programmateur Jokers'Pub
- Jean-Yves Kerhornou, Gérant du Joker's Pub
- Nerlov, Artiste émergent
- Maxime Dobosz, Artiste émergent
- Mathieu Deprez, Service culture Ville d'Angers
- Stephane Martin, Programmateur Le Chabada
- Manu Vincentelli, Booker l'Igloo
- Sarah Nadifi, Booking Twin Vertigo

CONSTATS

Les cafés concerts, un maillon essentiel

- * Pour les débuts de carrière, les rodages de spectacle, l'activité des musiques actuelles en France. Ils permettent aux jeunes groupes, aux groupes émergents de se produire devant un public.
- * Les SMAC ne peuvent pas tout absorber et elles correspondent à une autre étape dans la chaîne de diffusion culturelle.
- * Ils sont un vecteur d'emploi pour les artistes.

Des lieux de proximité qui croisent culture et social

- * Les cafés-concerts sont des acteurs culturels :
 - du lien social,
 - de l'économie de la ville,
 - de santé publique,
 - du tourisme.

Ils sont liés à de nombreuses politiques publiques.

- * Le public fait confiance aux programmations des cafés concerts : Lien de proximité. Tissu local.
- * En plus de proposer de la culture populaire, les cafés concerts sont des lieux de convivialité.

Des comportements changés avec la crise

- * Le public était un peu perdu, dérouté lors des concerts avec les gestes barrières.
- * Les équipes des cafés concerts ont du avoir un rôle de « Police » pour le respect des gestes barrières et au détriment du rôle de relations sociales.



ENJEUX

Sauver les cafés concerts

Pour la diversité culturelle

- * Permettre aux jeunes groupes de jouer
- * Permettre aux groupes émergents de jouer

Pour une cohérence de diffusion culturelle

- * Permettre aux groupes de jouer sur l'ensemble du territoire, pas uniquement les lieux équipés par les subventions
- * Pour une diversité de programmation sur les territoires
- * Pour l'emploi des artistes



PRECONISATIONS

Favoriser l'emploi par le soutien des collectivités

- * Développer le GIP Cafés Cultures sur l'ensemble du territoire, avec l'ensemble des collectivités territoriales.
- * Permettre au Collectif Culture Bar – Bars d'accompagner ces petits lieux plus facilement.

Favoriser par la réglementation la mise en place de concerts

- * Permettre les concerts en extérieur pour la relance de l'activité.
- * Revenir à la normalité pour permettre aux concerts debout de reprendre.
- * Se réinventer dans le rapport au public, avoir les nouvelles règles sanitaires pour la réouverture vraiment en amont pour se préparer, notamment sur les investissements techniques.

le rapport à la scène ne se fera pas par le numérique. Le lien et les contraintes de jauge, assis et masqué : perte de public et danger de diversité culturelle.

Favoriser le travail des collectivités territoriales

- * Donner aux Mairies plus de place dans le choix des actions à mener avec les acteurs culturels.
- * Mise en place de conseils de la nuit généralisés dans les villes.

Favoriser l'image de ces lieux

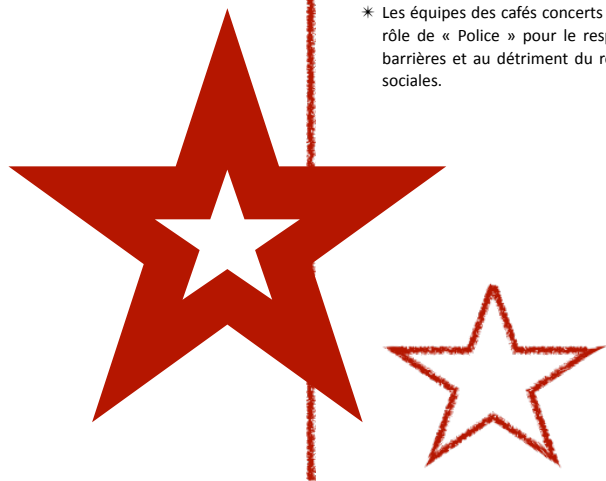
- * Inciter à revenir dans les cafés concerts, par des campagnes positives,
- * Arrêter de stigmatiser les lieux sur la crise sanitaire. *Les Ministères devraient mieux connaître les cafés concerts et autres salles de concerts. Ce sont des professionnels qui les gèrent. Le danger sanitaire est moindre dans ces lieux par rapport aux grandes surfaces ou aux transports.*

CULTURE CAFES LIEUX CLUBS

LES CAFES
CONCERTS ET LEUR
IMPORTANCE DANS LE
PAYSAGE CULTUREL,
ECONOMIQUE ET
ARTISTIQUE

Débat radio, organisée par
le Joker's Pub
sur Radio Campus Angers

ANGERS



Des villes de tailles moyennes comme Laval, sont, elles aussi en mutation avec un développement des activités culturelles et nocturnes. Elles doivent se questionner sur l'ensemble des politiques publiques inhérentes à la nuit et le fête. La vie nocturne doit se repenser pour ces zones urbaines tout en trouvant des équilibres justes entre l'ensemble des actrices et acteurs concernés.

Animé par :

- **L'équipe de l'Autre Radio**

Intervenants :

- **Florian Bercault**, Maire de Laval
- **Bruno Flechard**, Adjoint au Maire, aux cultures pour tous
- **Charlotte Girard**, Bar Le Vinyle
- **Maxime Lhuissier**, Bar Castel 9
- **Rodolphe Bukin**, Bar L'Atelier / Les 3 petits cochon's
- **Yann Bieuzent**, Directeur Association Poc Pok



CONSTATS

L'impact important de la crise

- * Dans cette période exceptionnelle, capacité d'adaptation des équipes, inquiétudes économiques et sociales.

Le milieu du festif en danger

- * La fête est le ciment de la société, les lieux festifs en sont les principaux artisans, sans eux il y a un manque dans la société.
- * Organismes du festif ont l'impression d'avoir été criminalisés dans leur pratique alors même qu'ils ont été extrêmement résilients et qu'ils ont travaillé d'arrache-pied à des protocoles sanitaires, à l'organisation d'événements covid-compatible.

Une attitude résilience

- * Etre confiant, même si certaines décisions prises ne sont pas comprises.
- * Conscient que la situation reste difficile à gérer quand on est au pouvoir.



ENJEUX

Se mettre en dynamique collective localement

- * Nécessité de créer des dynamiques (comme pour le projet capitale française de la culture pour 2022).
- * Collectif de cafés, projets à faire en commun.
- * Pour Laval, l'enjeu principal est de montrer que la ville est dynamique et il faut donc aider les dynamiques entrepreneuriales et les cafés dans leurs activités.

Travailler sur la question des transports pour aider la relance de la nuit

- * Enjeu des mobilités douces et transports en commun : inexistant le soir.



PRECONISATIONS

Favoriser la relance économique

- * Adhésion de la ville au GIP Cafés Cultures.

Favoriser le lien aux collectivités territoriales

- * Création d'un conseil de la nuit pour instaurer le dialogue entre riverains et commerçants.

Favoriser les temps de la nuit

- * Création (ou développement) d'un service de transport mutualisé entre commerçant (type Robert – service existant en ville).

CULTURE NUIT LES ENJEUX DE LA VIE NOCTURNE A LAVAL

Débat radio, organisé par
l'association POK POK,
le 6PAR 4 de Laval
« L'Autre Radio »,

LAVAL

Les petits théâtres indépendants ou peu subventionnés sont en difficultés avec la crise du COVID. Forcés d'être fermés ils ne peuvent plus remplir leurs missions du quotidien : diffusion culturelle, aide à la pratique amateur, création, mise en place de résidences, vie de quartiers. C'est pourquoi il est important de trouver des solutions pour ce maillon de la diffusion du spectacle vivant.

Animé par :

- **Eric Fauquet**, Journaliste de "Nantes et Vous TV",
- **Charlène Dambreville**, Présidente du Théâtre du Cyclope, et comédienne amateur

Intervenants :

- **Eric Fauquet**, Journaliste de Nantes et Vous TV
- **Charlène Dambreville**, Présidente du Théâtre du Cyclope et comédienne amateur
- **Michel Cocotier**, Conseiller municipal, délégué au spectacle vivant, à la lecture publique, arts de rue et développement des pratiques artistiques,
- **Aurélié Valetoux**, Comédienne et professeur d'art dramatique,
- **Régis Florès** : Co directeur du Théâtre de la rue de Belleville / comédien / metteur en scène / professeur de théâtre à l'école du TPN,
- **Cassandre Breton**, Régisseuse / technicienne,
- **Laure Mounier et Samuel Découx**, Co-responsables du Théâtre du Cyclope / comédiens / intervenants en actions socioculturelles et ateliers théâtre.

CONSTATS

Une multitude de formats de lieux

Plusieurs formes de théâtres indépendants existent :

- * théâtres associatifs,
- * théâtres semi indépendants,
- * théâtres privés.

Un secteur en danger avec la crise

- * Fermeture des lieux,
- * Arrêt brutal des programmations engagées,
- * Professionnels du spectacle vivant au chômage,
- * Arrêt général de la pratique artistique amateur,
- * Abandon des activités socioculturelles auprès de publics fragilisés.



ENJEUX

Enjeux économiques

- * Disparition des petits théâtres de quartier et d'une culture populaire accessible à tous.
- * Risque de licenciements économiques, perte de l'intermittence pour les artistes, dissolution des compagnies de spectacles vivants.

Enjeux sociaux

- * Une vie de quartier qui perd un acteur culturel au profit de chaînes commerciales.
- * Une perte du lien avec le public.

Enjeux culturels

- * Disparition de l'accès à la pratique théâtrale.
- * Perdre la diversité culturelle française au profit d'une culture uniformisée.
- * Rachat des petites salles populaires ancrées sur le territoire par de grands groupes.



PRECONISATIONS

Reconnaître l'importance des petits théâtres

- * Prendre en considération nos métiers comme besoins essentiels à la vie, l'émancipation, la santé, l'égalité. Le droit à la culture est une réalité juridique.
- * Avoir un traitement équitable entre les acteurs : une salle de spectacle n'est pas plus dangereuse que le métro, le tram, les bus, avions, les rassemblements religieux ...

Apporter un soutien économique et logistique

- * Solutions financières pour le paiement des charges fixes durant la fermeture.
- * Engagement de la ville de Nantes à mettre en place un soutien financier lié au second confinement.
- * Trouver des compensations en cas d'ouverture avec des jauges réduites.
- * Aider à la relance et à la communication des théâtres (campagne de l'État auprès des citoyens, du public ...)
- * Allonger l'année blanche pour les intermittents suite à la deuxième vague.
- * Anticiper les décisions gouvernementales auprès des lieux pour leur permettre de s'organiser.
- * Trouver des moyens de venir en aide aux Théâtres privés qui ne peuvent pas bénéficier de subvention publique.

CULTURE CAFES LIEUX

QUEL AVENIR POUR LES PETITS THEATRES INDEPENDANTS ?

Table Ronde organisée par
le Collectif Culture Bar – Bars,
le Théâtre du Cyclope »,
avec « Nantes et Vous TV »,

NANTES

Quel est le constat et l'étendue des dégâts chez les professionnels de l'événementiel ? Quelles sont les solutions pour faire face à cette crise durable ? Dans le contexte sanitaire actuel, qui impose de nouvelles données notamment économiques, sociales ou culturelles, de nombreuses professions souffrent. Parmi celles-ci, **le secteur culturel et événementiel est l'un des plus touchés.**

L'interdiction de tout rassemblement à partir de la mi-mars 2020, puis la complexité des différents protocoles sanitaires qui se sont succédés pour permettre une reprise, ont rendu la tenue des événements plus que problématique. Dans le sillage de cet **arrêt forcé des activités**, nombre d'acteurs du terrain se sont trouvés et se trouvent fortement impactés.

Animé par

- Eric Fauguet, Nantes et Vous Tv
- Quentin Vallier, M45T

Intervenants :

- Julie Failler, Oscar Nantes
- Antoine Leneveu, La Carrière Saint-Herblain
- Nicolas Nantillet, O'Spectacles
- Julien Robert Mercier, Productions 44
- Dominique Behar, REEVE

CONSTATS

Diversité des acteurs

Le monde des prestataires dans l'événementiel et le culturel est riche et varié :

- * une grande pluralité de métiers
- * une grande diversité d'intervenants.

C'est tout un écosystème interconnecté qui se met en place à chaque événement, encadré administrativement via un très grand nombre de profils : PME, TPE, Indépendants, Intermittents, etc.

Un vide administratif

La notion de prestataire culturel et événementiel n'est pas toujours bien inscrite sur les intitulés administratifs (notamment sur les codes APE). Cela provoque certaines inéligibilités aux différentes aides pour des prestataires gravitant pourtant uniquement dans l'événementiel et la culture.

Des dirigeants non salariés sans aide

De plus, le secteur, comme beaucoup d'autres, compte énormément de dirigeants non salariés qui ne sont donc pas éligibles aux différentes aides de l'État



ENJEUX

Retrouver des moyens économiques

Les intervenants affirment avoir plein d'idées, mais pas les moyens car il faudrait investir, chose impossible en cette fin d'année 2020.

Retrouver de l'emploi

Les dirigeants n'ont pas pu conserver certains emplois comme les contrats en alternance, ce qui est doublement problématique : le.s dirigeant.e.s ne peuvent plus se consacrer aux tâches de développement car ils doivent remplacer les postes qui n'ont pas pu être gardés. Cela crée aussi des soucis sur la formation, puisque les stages, contrats en alternance, contrats aidés, etc. sont laissés de côté par nécessité.



PRECONISATIONS

Accompagner la crise économiquement

* sur le plan financier

- Permettre d'effectuer les remboursements
- Boucher les endettements par des aides, prêts...
- Accompagner sur le long terme : Le secteur possède une spécificité très importante : la phase de préparation en amont d'un événement est souvent très longue. Il y a une inertie de 6 à 9 mois entre le moment où l'événement est programmé et sa tenue effective. Il est donc absolument nécessaire de prendre en considération ces délais.
- Réfléchir à une transformation des PGE en quasi-fonds propre

* sur le plan de l'emploi

- Maintien du chômage partiel et des différentes aides (fond de solidarité, fond de compensation billetterie, etc.) a minima jusqu'à fin juin 2021
- Accompagner sur les congés payés

* sur l'activité

- Pallier un risque majeur : voir les clients se tourner vers des solutions plus économiques et moins vertueuses, notamment sur les questions d'égalité et d'écologie.

CULTURE RELANCE QUEL AVENIR POUR LES PRESTATAIRES DE SERVICE CULTUREL ET EVENEMENTIEL?

Table Ronde organisée par
le Collectif Culture Bar – Bars,
M45T, CLASHH
avec « Nantes et Vous TV »

NANTES / NANTES-METROPOLE /
LOIRE-ATLANTIQUE

Cette rencontre est l'occasion de donner la parole à des acteurs touchés de plein fouet par la crise sanitaire. Quel rôle occupent les cafés-concerts au sein du paysage musical local ? Quelles contraintes rencontrent-ils ? Quels leviers d'action imaginer pour une sauvegarde et une reprise durable de leurs activités ? Ces questions guideront la discussion. La crise sanitaire actuelle accentue des problématiques déjà existantes pour le secteur en le fragilisant davantage, avec un arrêt total des activités et des craintes exprimées sur la reprise de l'activité.

Animé par :

- **Haute Fidélité**, Pôle Régional des Musiques Actuelles dans les Hauts de France

Intervenants :

- **Camille Muller**, Présidente de l'antenne régionale du Collectif Culture Bar-Bars « Lille Hauts-de-France » et ancienne gérante de la Dame C
- **Sébastien Devos**, Gérant de la Bulle Café et du Caf&Diskaire
- **Maxence Cabaye**, Gérant du Musical
- **Nicolas Bourgeot**, Coordinateur Ahbon? Productions
- **Mariane Berthault**, Artiste

CONSTATS

Des lieux essentiels

- * Les cafés-concerts sont des lieux essentiels pour la découverte et la diversité culturelle. Ils participent à garantir la diffusion d'esthétiques musicales variées qui ne trouvent pas leur place dans des lieux de plus grandes jauges.
- * Les cafés-concerts représentent une marche essentielle dans le parcours de développement des musiciens et musiciennes (en témoignent les nombreuses sollicitations reçues chaque semaine par les responsables)

Des contraintes multiples pour les cafés concerts

- * De nombreuses contraintes s'exercent sur l'activité des cafés-concerts (coûts financiers liés aux mises aux normes sonores, études d'impact, problèmes de relations avec le voisinage).
- * Des contraintes économiques sur le fonctionnement sont aussi relevées : les projets des cafés-concerts ne reposent pas sur un modèle économique viable. Les programmations culturelles relèvent donc du volontariat des gérants et gérantes. La rémunération des musiciennes et des musiciens reste une question délicate, par le montant global des plateaux artistiques.
- * De plus en plus d'établissements ferment leurs portes dans la région.

Un manque de reconnaissance et de dialogue

- * Du point de vue juridique, rien ne différencie les lieux qui proposent des programmations culturelles de ceux qui n'en proposent pas ; une question de reconnaissance/visibilité se pose pour les acteurs.
- * Un manque d'espace de dialogue avec les pouvoirs publics, le soutien des institutions (préfectures et mairies) est aussi nécessaire que compliqué à trouver.

Des craintes sur l'avenir

- * Inquiétudes exprimées sur la sortie de crise et la reprise de l'activité (calendrier, craintes de fermetures de lieux, de durcissement des réglementations sans possibilités de dialogue avec les institutions publiques, remboursements des prêts contractés pendant la crise).
- * Craintes répercussion à moyen et long terme (un an et au-delà) sur la venue du public, les contraintes et les protocoles à mettre en place.



ENJEUX

Être soutenu par les pouvoirs publics

- * Sauvegarde des cafés-concerts, lieux essentiels à la diversité culturelle sur un territoire.
- * Mise en place d'un accompagnement cohérent avec les institutions en direction des lieux.

Être reconnu comme acteurs culturels à part entière

- * Reconnaissance de leur vitalité pour le secteur musical.
- * Valorisation du statut de cafés concert, comme bars/cafés mais aussi et surtout lieux de programmations culturelles.



PRECONISATIONS

Favoriser le lien aux collectivités territoriales

- * Créer un dialogue régulier avec les institutions publiques, en priorité à l'échelon local pour soutenir les lieux (aides financières spécifiques et conflits de voisinage).
- * Créer un Conseil de la Nuit.
- * Renouveler la Commission Municipale des Débits de boissons.
- * Créer un dialogue régulier avec les institutions publiques, en priorité à l'échelon local pour soutenir les lieux (aides financières spécifiques et conflits de voisinage).

Apporter un soutien économique

- * Continuer de travailler à une meilleure lisibilité du dispositif GIP Cafés Cultures.

Reconnaître les Cafés concerts

- * Travailler collectivement à la définition d'un statut café-concert pour permettre aux lieux de gagner en visibilité (pour les publics et les institutions).

CULTURE LIEUX CAFES CLUBS

QUELS HORIZONS POUR LES CAFES- CONCERTS ?

Débat radio, organisé par
« Haute – Fidélité »

LILLE / LILLE-METROPOLE

Alors que les salles de concerts ont pu maintenir une activité partielle ou redémarrer des activités selon un protocole sanitaire très strict, la plupart des clubs européens sont fermés depuis mars 2020. Ces lieux, qui pour la plupart relèvent d'une structure juridique privée commerciale, bénéficient rarement de subventions et tirent habituellement leurs revenus des ventes de billetterie et du bar. Avec ces revenus ramenés à zéro, les gérants puisent dans leurs réserves ou s'endettent afin de couvrir leurs coûts fixes, notamment les loyers, tandis qu'ils éprouvent des difficultés à prétendre aux fonds de soutien dédiés au secteur culturel. Nous vous proposons d'aller à la rencontre de nos voisins européens pour partager des stratégies qui ont fait leurs preuves, que ce soit à Berlin, en Suisse ou en Catalogne, afin que les autorités publiques reconnaissent la valeur culturelle de ces clubs et mettent en place un soutien adapté.

Animé par /

- **Audrey Guerre**, coordinatrice du Live DMA

Intervenants:

- **Marc Wohlrabe**, ClubCommission, Berlin / LiveKomm, Allemagne
- **Isabelle von Walterskirchen**, Club Büro / Rote Fabrik, Zurich
- **Adriana Alcover**, ASACC, Catalogne

CONSTATS

La culture "club" fait partie intégrante du secteur culturel : ils sont indiscutablement des espaces culturels

- * la tentation serait de définir la *clubculture* afin de pouvoir la catégoriser dans le champ culturel: comme une proposition artistique « qualitative » qui reposerait sur la création et le savoir-faire (artistique et technique) de musiques électroniques, par opposition à la diffusion de pistes musicales plus ou moins automatisée.
- * Cette recherche d'une définition ou de critères comme base d'une reconnaissance institutionnelle n'est pas la solution. Tout d'abord, ce n'est pas le rôle du politique de dire ce qui fait culture, mais bien de la compétence conjointe des artistes, programmeur culturel d'un lieu ou d'une structure et des publics.
- * Ces musiques électroniques ont depuis plusieurs années quitté le terreau des clubs et des scènes "underground" pour se produire également dans les théâtres, les musées, et autres structures culturelles légitimées et institutionnalisées ; sans que les clubs et les espaces où ces musiques sont nées et se sont développées ne soient reconnus pour autant.
- * Les clubs sont des espaces de socialisation au sein de la vie nocturne, des lieux où se retrouvent les populations, le plus souvent jeunes, pour danser, faire la fête, échanger, se libérer du quotidien, voire affirmer leur identité au sein d'un groupe de pairs, autour de sons et de codes communs qui les rassemblent et les galvanisent.



ENJEUX

Ne plus assimiler la musique comme du « bruit » :

Si les décideurs politiques rechignent tant à donner le même statut de "lieu culturel" aux clubs qu'aux opéras et théâtres, c'est parce qu'ils considèrent la musique comme du "bruit" et cela leur pose problème en terme d'aménagement urbain.

Sortir des stéréotypes négatifs dont la *clubculture* est imprégnée (nuisances sonores, usages de drogues, cultures déviantes...) les déconstruire, les démystifier pour obtenir un soutien institutionnel.

Faire évoluer les dispositifs actuels afin de soutenir et sauver ces espaces culturels : jusqu'à présent, les clubs sont, parfois volontairement, restés à la marge des schémas traditionnels de labellisation ou de subventionnement public: ces initiatives privées, commerciales ou non, revendiquent leur indépendance et leur autonomie. Avec la crise du COVID, la marginalisation de la *clubculture* risque de lui porter un coup d'arrêt. Sans soutien public, une majorité de clubs risquent de ne plus jamais rouvrir leurs portes.



PRECONISATIONS

- * **Accéder aux fonds d'urgence et de soutien dédiés au secteur culturel** : la reprise d'activité selon un protocole sanitaire strict (masque/assis/jauge réduite/couvre-feu) est plus compliquée dans les clubs que dans n'importe quel autre lieu culturel, puisque l'usage du lieu par les publics repose notamment sur la danse et des horaires nocturnes. Il est donc nécessaire de faciliter l'accès à un fonds d'urgence et de soutien pour ces clubs qui ont été les premiers à fermer et seront certainement les derniers à ouvrir.
- * **Permettre une flexibilité lors de la reprise d'activité** : notamment par une mise à disposition d'espaces en plein air et l'exonération de taxes ; soutenir les investissements pour permettre d'une part l'amélioration du dispositif sanitaire des lieux (ex : ventilation, aération) et d'autre part la résilience écologique (isolation, équipement technique...)
- * **Transversalité auprès des ministères**: inclure les organisations représentatives lors des réunions consultatives auprès des ministères de la culture, de l'économie, du tourisme, ou encore de l'aménagement urbain.
- * **Catégorisation/licences/labellisation**: l'obtention de licences spécifiques permettrait aux clubs de bénéficier d'une réglementation mieux adaptée à leur activité (ouverture, jauge, réglementation sonore) et valoriserait leur responsabilité professionnelle.
- * **Plafonnement/exemption des loyers**: inciter les propriétaires à geler/reporter/annuler les loyers pendant les mois de fermeture des clubs. Effacer la dette générée par les gérants pour couvrir leurs coûts fixes pendant la durée de la fermeture.
- * **Structuration du réseau clubs**: les clubs doivent investir les espaces de représentation professionnels à travers les réseaux/fédérations/associations qui rassemblent les salles de spectacle, afin d'obtenir en premier lieu une reconnaissance de leurs pairs.
- * **Observation et dialogue**: collecter, rassembler les données du secteur pour montrer/expliciter la réalité et les besoins des clubs et permettre un dialogue et une concertation avec les autorités publiques. Cette observation et ce dialogue doivent être encouragés par les autorités publiques (rôle démocratique), et maintenus dans le temps.

CULTURE NUIT LIEUX CAFES CLUBS ECHANGE DE BONNES PRATIQUES POUR LA RECONNAISSANCE DE LA CLUB CULTURE DANS LES PAYS D'EUROPE

Webinaire organisé par le Live DMA

EUROPE



L'amour sans bars? Une rue sans bars? Les artistes sans scènes?

Le Scénobar (Paris 20ème) a souhaité apporter des réponses à ces trois questions avec les artistes et usagers qui fréquentent ce lieu culturel et de vie.

Sketch, chansons, discussions au programme de cette première soirée des Etats Généraux du Droit à la Fête.

Animé par :

- **Christelle Meyer**, Gérante du Scénobar

Intervenants :

- **Pauline Paris**, Artiste
- **Camille Feist**, Artiste
- **Léa Lootgieter**, Militante LGBT
- **Nicopatou et Anne-Cécile**, Usagers du Scénobar

CONSTATS

La rue sans bar

- * A Paris où les appartements sont petits et souvent sans balcon, la terrasse d'un bistrot peut représenter le prolongement d'un chez soi et le bistrot, son propre salon (sas).
- * Le bar est un lieu de vie. La place du hasard y est grande. On peut y tisser des liens avec ses voisins et les habitués du quartier, tout en rencontrant des inconnus (ouverture d'esprit). Le café culturel est aussi un lieu de rencontres et de créations artistiques.
- * Le bar peut aussi être un exutoire, une passerelle entre le travail et la maison, où l'on se vide la tête, décompresse et où l'on peut y être soi-même tout en se sentant en sécurité.
- * Diversité de la clientèle venant de tous les milieux sociaux-culturels (large panel de la population, mini société). C'est un lieu sûr et convivial où les habitués et les familles peuvent se retrouver. Dans le cas précis, le *Scenobar* se trouve dans une petite rue commerçante à l'esprit villageois où les commerçants interagissent ensemble pour la bonne humeur du quartier.

L'amour sans bar

- * Le bar est un lieu qui accueille les premiers rendez-vous amoureux en toute sécurité. On peut partir quand on veut. Les événements scéniques (concerts, blind test, karaoké, expositions, projections, anniversaires, mariages et divorces...) permettent d'alimenter les conversations.
- * Le bar permet l'interaction entre deux personnes, de voir comment chacune se comporte en société.

Les minorités (LGBT) dans les bars

- * Une personne en quête d'identité peut trouver dans un bar des modèles et se construire comme elle l'entend. Le bar *Gayfriendly* est un point d'ancrage où retrouver ses ami.es et sa famille de cœur. Il permet de s'affranchir des codes sociaux, d'être soi-même en toute liberté.
- * La rue pour les femmes, qui plus est lesbiennes, n'est pas un endroit *safe*. Le lieu de travail et la famille ne l'est pas toujours non plus.

Les artistes sans scène

- * Les artistes se retrouvent sans lieu de travail où se produire, où exposer leur œuvre et rencontrer leur public.
- * Sans lieu où se retrouver pour avancer dans la création et répéter.



ENJEUX

La rue sans bar est devenue un espace de transit et non plus un espace de vie ou de lieu de rendez-vous

- * Les rues silencieuses et vides augmentent un sentiment d'insécurité et la clientèle des bars est privée de sa vie de quartier.
- * Aujourd'hui, les bars étant fermés, les célibataires passent par les applications sans pouvoir se rencontrer physiquement. S'ils le font, c'est en secret, soit chez eux soit dans la rue, dans un cadre bien moins sécurisé.

Lutter contre l'isolement et l'exclusion de la population et en particulier des plus vulnérables et des minorités

- * Cela entraîne l'isolement des plus vulnérables dont les personnes âgées, les chômeurs et les minorités (LGBT).
- * Le bar est un lieu refuge, ressource indispensable pour la communauté LGBT.
- * Pendant le confinement, les lignes SOS Homophobie ont explosé. Des jeunes LGBT en danger dans leur famille, coupés de leur communauté. Pendant les fêtes de Noël, problème de hiérarchie : vous allez retrouver vos familles. Qu'en est-il des personnes brouillées avec les leurs et qui ont pour habitude de retrouver leur famille de cœur dans les bars ?

Ne pas limiter l'expression des pratiques artistiques aux seuls espaces de diffusion numérique

- * On remarque l'émergence de concours musicaux *online* établis dans des lieux scéniques. Faut-il s'habituer à assister à des spectacles en *live stream* depuis son salon, sans public ?



PRECONISATIONS

Intensifier la création d'espaces extérieurs ouverts

- * Valorisation des piétonnalisations pérennes, des terrasses et une végétalisation optimale. En collaboration avec les mairies et les écoles du quartier.

Créer davantage de lieux *safe*

- * Cet été, la piétonnisation et les terrasses à Paris ont permis aux lesbiennes de sortir de l'ombre. Créer plus de lieux *safe* pour les minorités. Sensibiliser les autres lieux à l'acceptation de l'homosexualité.

Créer un ministère de l'amusement

- * Création d'un ministère de l'amusement. Le divertissement n'est pas un gros mot. Il est bénéfique pour l'équilibre de toutes et tous. Il faut sensibiliser le gouvernement à revoir l'image primaire qu'il a d'un bar : ce n'est pas qu'un lieu de fête mais un lieu vital pour la construction de soi. Beaucoup de bars sont aussi ancrés dans le patrimoine, dans l'Histoire et dans la culture.

RELANCE

LA RUE SANS BAR, L'AMOUR SANS BAR LES ARTISTES SANS SCENE

Performance organisée par le
Scenobar (Paris, 20ème),

PARIS

Né le 8 septembre 2020 à l'initiative de Sébastien Béthin du « 1988 Live Club » à Rennes avec un premier cercle de lieux nantais et rennais, et d'une rencontre avec la Fédération Culture Bars-Bars, le groupe Clubs Cultures est étendu à la France avec aujourd'hui 30 clubs parties prenantes.

Ce que nous revendiquons

A partir de la lettre du Collectif Culture Bar-Bars à la Ministre de la Culture envoyée le mercredi 25 novembre 2020.

Ce que nous sommes

Des lieux de culture et de fête, vecteurs d'émergence et de création, à la pratique principalement nocturne, indépendants dans leur fonctionnement économique (non subventionné), avec une direction artistique.

Chiffres clés

30 clubs sollicités à ce jour en France, 24 clubs parties prenantes de l'étude en cours, dont des lieux emblématiques de la culture club > Rex Club, Le Sucre, Concrete,... des lieux plus jeunes dans le paysage : Warehouse et Macadam (Nantes), le Kalt à (Strasbourg)
100% de sociétés et d'entreprises. Fréquentation 2,1 millions de visiteurs annuels cumulés sur les 24 Clubs Cultures, estimés à plus de 3 millions avec les 30 lieux. Soit l'équivalent de la fréquentation cumulée des 17 Zéniths en France en 2017. Nombre d'événements cumulés 4 000 événements artistiques / an 10 000 représentations artistiques / an.

Enjeux de la structuration

- Mise en place d'un canal de discussion et d'échanges entre les Clubs Cultures.
- Créer une véritable collaboration nationale des Clubs Cultures.
- Faire reconnaître les Clubs Cultures comme acteurs culturels auprès du Ministère de la Culture.
- Intégrer les Clubs Cultures comme acteurs du tourisme international et donc exister au travers du Conseil Interministériel du Tourisme.
- Être l'initiateur d'une évolution de la législation pour la création d'un statut spécifique Club Culture.
- Mettre en place des enquêtes auprès des clients des Clubs Cultures de France, réalisation de statistiques économiques et sociales.
- Comprendre l'impact des Clubs Cultures sur l'attractivité culturelle régionale mais aussi internationale.
- Mettre en avant la force de promotion pour notre culture à l'international.
- Connecter les Clubs Cultures au service culturel de chaque région.
- Faire la promotion des Clubs Cultures au travers des médias (papier, web, radio, TV).

Animé par :

- Julien Deroo, Le Pôle

Intervenants :

- Simon Boisson, Warehouse (Nantes)
- Laure Cohen & Cyril Tomas-Cimmino , Bi:Pole / Le Bon Air (Marseille)
- Maxime Durand & Alexis Tenaud, Macadam (Nantes)
- Zadig , DJ, producteur et label Construct Reform (Paris)
- David Asko , DJ, producteur (Lille)

CONSTATS

Les Clubs Cultures sont très impactés par la crise sanitaire

- * Pour ceux qui ont le statut de discothèques, ils sont fermés depuis mi-mars 2020. La réouverture est envisagée en avril 2021. Ces lieux risquent de disparaître. L'économie de ces lieux se fait par l'activité. Sans activité, il va y avoir de nombreuses fermetures.
- * Pour ceux qui ont le statut de cafés, l'activité culturelle n'a pu se faire qu'en de rares occasions avec l'application des protocoles sanitaires très stricts, notamment pour l'activité des concerts. Ces lieux ont fait de la culture leurs ADN. S'il n'y a pas d'événements, le public ne vient pas dans ces lieux.
- * Les Clubs Cultures ont été immédiatement stigmatisés par l'Etat en tant que lieux à risques, alors qu'ils sont gérés par des professionnels pouvant encadrer la fête et les risques de contaminations.

Les Clubs Cultures sont :

- Des lieux culturels, maillon essentiel de la chaîne de création et diffusion artistique.
- Des lieux de fête permanents et responsables.
- Des institutions de musiques spécialisées. Ils portent la diversité et la complémentarité artistique dans les formes esthétiques proposées.
- Des lieux dédiés à la jeune scène contemporaine.
- Des lieux d'expérimentations artistiques sur des territoires urbains et sur des territoires péri-urbains et ruraux.
- Des lieux basés sur une économie privée au service de la culture.
- Des acteurs de la vie sociale, culturelle et des territoires.
- Des acteurs du vivre-ensemble et de l'épanouissement individuel et collectif.
- Des lieux organisateurs de spectacles, détenteurs de licence d'entrepreneur du spectacle, salariant des artistes, concernés par la taxe sur les spectacles.
- La singularité de ces lieux est d'être vecteur d'attractivité avec une portée nationale et internationale.



ENJEUX

Sauver les Clubs Cultures en France
Sauvegarder la diversité culturelle en France
Structurer le secteur des Clubs Cultures sur le territoire



PRECONISATIONS

Être représenté

- * Se fédérer dans la France, via la création d'une Branche « Clubs Cultures » avec le Collectif Culture Bar-Bars.

Être reconnu comme des institutions culturelles à part entière

- * Être reconnu par le Ministère de la Culture.
- * Créer un statut propre au « Clubs Cultures »
- * Réaliser des conventions avec les collectivités territoriales pour permettre des résidences d'artistes.
- * Avoir des aides de l'Etat plus importantes pour accompagner les lieux sur la perte d'activité, le paiement des loyers et les charges inhérentes aux salariés, afin de permettre une relance lorsque ce sera possible.
- * Sur le moyen terme, continuer d'avoir une activité via le numérique en direction du public fidèle à ces lieux.

CULTURE FETE NUIT QUEL EST L'IMPACT DE LA CLUB CULTURE DANS LA DIVERSITE CULTURELLE NATIONALE ?

Webinaire organisé par
les clubs cultures du Collectif Culture
Bar-Bars
le Pôle régional de coopération des
acteurs des musiques actuelles des
Pays de la Loire

NANTES / MARSEILLE / PARIS / LILLE

État des lieux / historique de la relation entre les musiques électroniques et les territoires (régions, départements, villes, communautés d'agglomération, etc.) : soirées établies, festivals, free party, Warehouse, aides aux artistes / organisateurs, acceptation, implantation, etc.

Enjeux pour l'avenir : que faut-il changer / améliorer dans la relation entre les territoires et les musiques électroniques pour assurer une collaboration vertueuse et un avenir serein, notamment dans le cadre de la reprise suite au Covid? Les acteurs des musiques électroniques sont convaincus que les territoires seront au cœur de la reprise de l'activité festive post Covid.

Animé par :

- **Tommy Vaudecrane**, Président de Technopol

Intervenants :

- **Pauline Demarest**, Le Socle (Paris-IDF)
- **Karim Guerch**, Regarts (Toulouse)
- **Maxime Brayer**, FTS
- **Marie Sabot**, We Love Green

CONSTATS

Quelles relations avec les territoires ?

* Incontournables dès lors qu'un événement (souvent à grande échelle) est organisé dans un lieu public ou fait l'objet d'accords passés avec les territoires (commune, département, région).

* Nécessaires pour tenir de bonnes relations avec toutes les parties, à savoir les propriétaires des lieux, les institutions et pouvoirs locaux, mais aussi et surtout les habitants - c'est pourquoi il faut trouver le juste milieu dans le respect des intérêts et besoins de chacun.

* Depuis la loi Mariani 2001, nécessité de trouver de nouveaux lieux de fête en marge, mais difficultés administratives et pratiques (accessibilité aux lieux, etc.).

Une culture toujours en quête de reconnaissance

* Popularisation de la *free party* dans les années 2000 qui devient, de fait, moins underground. Mais il faut encore prouver aux institutions qu'il s'agit d'un pan de la musique à part entière à prendre au sérieux.

* Implication minime des collectivités territoriales auprès des musiques électroniques par rapport à d'autres esthétiques musicales, moins de lieux de création et de diffusion dédiés à la *culture clubs*, différence de traitement (également au niveau des plaintes / sanctions), moins de subventions ou d'aides.

* Rapport à l'espace public : obligation de passer par les institutions territoriales pour obtenir l'autorisation d'exploiter l'espace public (avec un ensemble de restrictions, horaires, volume sonore...).

Quelle relation entre *free party* et territoires ?

* Principale relation avec la police et la gendarmerie locales (médiation ou répression).

* Des exemples d'échanges fructueux avec les mairies et les territoires, parfois stoppés par la préfecture. qui conduit à l'annulation de l'événement ou à des relations répressives sur place des forces de l'ordre.

* Sur-médiatisation des *free party* post-confinement qui attribue une image peu responsable, dépravée... qui influence également la perception des territoires et s'inscrit dans un phénomène global qui tend à ne pas prendre la *free* au sérieux, jusque dans les échanges avec les forces de l'ordre.



ENJEUX

Convaincre les territoires (comme la Ville de Paris) d'accompagner des projets liés aux musiques électroniques

- * Un travail sur la durée qui obtient peu de résultat au début mais se stabilise au fil de l'expérience.
- * Réussir à conjuguer la liberté d'organiser et le respect des contraintes demandées par les institutions.
- * Répondre aux sollicitations des institutions pour gagner en marge de manœuvre.

Rendre plus efficace la compréhension des territoires envers les enjeux des musiques électroniques

- * Le terme "musiques électroniques" renvoie à une multitude de pratiques qui ne sont parfois pas bien comprises des institutions.
- * Avant de demander la compréhension de la part des territoires, il s'agit de demander l'équité dans l'application des lois par rapport à tout type de rassemblement et de rendre plus efficace et concis le travail administratif, souvent répétitif.
- * Obtenir des cadres plus clairs et ne pas avoir à refaire toutes les démarches et faire un travail explicatif de grande envergure à chaque fois qu'un événement est organisé - il faut en effet régulièrement rassurer les territoires sur la conduite des événements liés aux musiques électroniques .
- * Nombreuses saisies administratives illégales car non justifiées pour empêcher la tenue d'événements et renforcement de la loi Mariani qui pénalise encore plus la *free party*.
- * Plusieurs acteurs de la *free party* sont prêts à ouvrir la discussion avec les institutions et discuter des enjeux et besoins, démontrer que c'est également un événementiel responsable, quitte à faire des concessions .



PRECONISATIONS

Plateforme test, protocoles clairs

- * Considérer la culture comme une "plateforme de test". Il sera possible grâce à elle de récolter des données spécifiques pour mieux appréhender la crise et la sécurité sanitaire.
- * Demander des protocoles clairs qui permettent d'empêcher les décisions arbitraires.

Prolonger et développer les aides économiques

- * Demander à l'Etat, si la reprise de la culture n'est pas envisagée tout de suite, de poursuivre les aides (comme le chômage partiel) jusqu'à ce que l'activité culturelle reprenne.
- * Demander un soutien économique à travers une redistribution des fonds de manière équitable (surtout quand il y a des excédents d'exploitation) et une attention particulière sur les structures en difficulté, quitte à repenser la politique culturelle et ses critères car peu de marge pour les nouveaux projets.

Bénéficier de zones adaptées, de nouveaux lieux

- * Rappeler aux territoires de prendre en compte la flexibilité des tiers lieux et leur capacité à s'adapter et à trouver de nouveaux moyens de diffusion .
- * Demander aux territoires une mise à disposition de nouveaux lieux .
- * Obtenir des zones adaptées (qui par exemple ne garantissent pas de nuisances sonores).

Être reconnu par le prisme des politiques culturelles

- * Demander aux acteurs des musiques électroniques un effort de structuration pour une reconnaissance effective, pour toucher des subventions, pour avoir recours aux droits qui existent.
- * Organiser la mobilisation politique à travers le vote ou l'interpellation d'élus.
- * Demander que la *free party* dépende du Ministère de la Culture.

CULTURE FREE PARTY

MUSIQUES ÉLECTRONIQUES ET TERRITOIRES

Webinaire organisé par
Technopol.

PARIS

En ces périodes confinées, faire la fête n'est plus une option sur le territoire. Vraiment ? Pourtant d'irréductibles fêtards continuent de faire danser les foules au rythme de la basse. En revenant sur les conséquences liées à la consommation pendant le premier confinement, Techno+ interroge sur le droit à la fête librement comme garantie du bien être individuel et collectif.

Animé par :

- **Morgane Delmotte et Maxime Laglasse**
Coordinateurs de Techno+ à l'Ouest

Intervenants :

- **Marion**, Korzeame
- **Diane Wurtz**, Le SOCLE
- **Julie**, l'Amicale.

CONSTATS

Conséquences du confinement sur la consommation d'alcool et psychotropes

Diffusion aussi large que rapide des apéro-visios, hausse des consommations d'alcool, fêtes confinées... Etude sur un échantillon de 1300 personnes sur la consommation pendant le confinement du 4 au 26 Mai 2020 (avec 39,5% de 18-25 ans, 25-35 ans (39,3%), 20,5% de plus de 35 ans, 47% des sondés sont salariés)).

- * Besoin de lâcher prise, casser un quotidien anxiogène, s'offrir des moments de décompression permettant de mieux supporter le confinement.
- * 71% des sondés ont bu de l'alcool à chaque apéro-visio auquel ils ont participé, et 54% ont bu en moyenne plus de 3 verres standards.
- * Celles et ceux qui ont bu plus sont pour la plupart passés d'une consommation festive, importante mais occasionnelle à une consommation plus faible mais très régulière voire quotidienne.
- * 40 % des répondant-e-s déclarent que l'alcool les a aidés à passer le confinement.
- * Près d'un quart des sondé-es déclarent avoir ressenti pendant le confinement des effets désagréables inhabituels liés à leurs consommations.

Le renvoi de la fête à l'underground : réalités des free-parties en confinement

- * Constat partagé sur l'arrivée d'un nouveau public dans l'espace alternatif lors de gros événements (Multison dans la Nièvre ou à Basse-Goulaine) qui n'est pas habitué à l'environnement de la Free.
- * Nouveau type d'organisateur-trice d'évènement improvisé.
- * Meilleure gestion des événements lorsque les organisateur-trices s'en occupent sans répression.
- * Pas de foyers de contamination déclarés par les ARS concernant les événements festifs alternatifs.
- * Davantage de fête clandestine pour 2021.

ENJEUX

S'engager dans la lutte contre la COVID avec le concours du mouvement de la fête libre et des free-parties

- * S'approprier les espaces extérieurs.
- * Développer la réduction des risques appliquée à la COVID.

Une mobilisation des pouvoirs publics au profit des associations du festif communautaire présentes pour les évènements libres, free-parties.

- * Favoriser l'autonomie des organisateurs.
- * Encourager le développement des actions des associations de réduction des risques.



PRECONISATIONS

S'engager dans la lutte contre la COVID

- * Privilégier les espaces extérieurs pour les scènes festives, pour appliquer une politique de « réduction des risques COVID »
- * Appliquer des gestes barrières qui correspondent à la vie sociale des citoyen-nés.
- * Mettre en place des espaces de distributions de masques ou gel hydroalcoolique lors des événements (par les pouvoirs publics) Distribuer des bons de dépistages prioritaires aux participant-es des évènements festifs.
- * Ne pas recourir aux applications sur smartphone. Pas adaptées en espace rural (pas d'électricité, peu de couverture réseau...).
- * Allouer un budget aux associations pour anticiper l'achat de matériel adapté à la lutte contre le coronavirus.

Les gestes forts attendus par les associations du festif communautaire présentes pour les événements

- * Laisser des lieux à disposition des organisateur-trices en leur garantissant la plus grande autonomie possible.
- * Face aux évènements de grande ampleur, un accompagnement souple et flexible des participant-es et une garantie de ne pas user de répression contre les organisateur-trices ainsi que leurs matériels.
- * Diffuser et appliquer sur un plan national un référentiel écrit par les associations et acteurs communautaires émanant de l'espace festif.
- * Encourager le développement des associations communautaires de Réduction des Risques pour assurer un meilleur accompagnement et une diffusion des bonnes pratiques lors d'évènements non-déclarés.

CULTURE FETE LIBERTE D'EXPRESSION

LE DROIT A LA FETE LIBRE

Webinaire organisé par Techno+

NATIONAL

État des lieux : Quelle relation entre musiques électroniques / fêtes / espace public ? Comment réinventer le lien entre la fête et l'espace public ? Comment se réapproprier l'espace public ?
Enjeux : une expression culturelle libre sur l'espace public - des zones / espaces d'expression culturelle ouvertes à tous.tes sur l'espace public ?

Animé par :

- **Tommy Vaudecrane**, Président de Technopol

Intervenants :

- **Camille Cabirot**, Bordeaux Open Air
- **Nicolas Champion**, Playtime Prod
- **Jean Christophe Choblet**, Urbaniste & Scénographe Urbain Ville de Paris
- **Frédéric Baron**, Conseiller Stratégique de Sandrine Josso
- **Sandrine Josso**, Députée

CONSTATS

Pour des ZUT

- * Technopol et +200 structures de la vie culturelle nocturne, rassemblées sous le nom de "Sphère Électronique" militent pour la création de Zones d'Urgence Temporaires de la fête (ZUT).

Urgence économique

- * Trouver des solutions pour faire repartir l'économie de la nuit, à l'arrêt total depuis près d'un an - se munir de lieux à même d'accueillir temporairement et dès le printemps des espaces de fête, prêts des collectivités et les préfetures, dans le respect des protocoles sanitaires.

ENJEUX

Définir l'espace public. Où commence-t-il ?

- * **Les espaces** qui appartiennent à la collectivité et sont entretenus par les impôts de celle-ci - appartiennent donc à tous et toutes, mais sont soumis à des contraintes juridiques.
- * Il commence là où l'espace privé se termine : trop de règles par rapport au fait que c'est censé appartenir à tout le monde ?
- * L'espace public est politique, un espace de contrôle régalién, qui doit présenter le corps social de manière acceptée et acceptable : ce n'est donc pas un espace de liberté (espace de contrôle du corps social).
- * Espace d'échange, peur du débordement et donc espace de sécurité, moins de marginalité dans l'expression dans l'espace public.

La culture doit être visible dans l'espace public.

- * Avancées dans l'expression de l'art (expositions) dans l'espace public, valorisation du street art.
- * Demander la création d'espaces culturels publics, d'endroits dédiés à la culture qui respectent les normes de sécurité, en collaboration avec les institutions, urbanistes et architectes. Les tiers lieux peuvent changer la donne mais ils sont encore trop temporaires. Travail à faire sur les Zones d'Activités Concertées (ZAC), réflexions de la SNCF autour de projets d'aménagement.
- * Exemple de Bordeaux Open Air : implanter la culture peu à peu dans l'espace public car l'offre était jusqu'ici limitée hors de Paris, favoriser les initiatives temporaires et éco-responsables qui ne laissent pas de trace et convainquent davantage les élus.
- * La culture sert de laboratoire pour les institutions et fait figure de coup d'essai pour l'aménagement futur de l'espace public, lieu d'expérimentation.
- * La culture est un indicateur de santé d'un pays, elle reflète le bien-être de ses habitants.



PRECONISATIONS

Intégrer les acteurs des musiques électroniques et la culture dans l'espace public

- * Ouvrir les possibilités d'utilisation des lieux - et ne pas se cantonner à leur utilité originale - en faisant comprendre aux pouvoirs publics toutes les possibilités d'aménagement qui existent.
- * Favoriser les programmations plurielles, qui accueillent tous types d'art et donc réfléchir aux espaces publics qui ont une capacité d'accueil multiple.
- * Adapter les espaces publics à l'accueil d'événements : trouver des solutions pour proposer une alimentation en électricité, eau, barrière de manière à rendre l'organisation moins contraignante.

Une charte

- * Proposer une charte applicable dans tous les territoires pour :
 - rassurer les élus
 - optimiser les possibilités d'organisation événementielle
 - communiquer de manière transversale avec toutes les parties prenantes.
- * Mettre en avant les jeunes projets, les jeunes idées.
- * Trouver des outils de décloisonnement, élargir le spectre artistique et musical pour ne pas laisser de côté les musiques électroniques, créer du lien entre les différents genres musicaux et proposer des projets en ce sens : approche pluridisciplinaire et multiculturelle.
- * Créer des espaces de médiation et travailler sur la manière dont les nouvelles générations vont pouvoir se rassembler au lendemain du COVID-19.

Création de Zones d'Urgence Temporaires de la fête

- * Expérimenter de nouvelles formes et de nouveaux espaces temporaires, ce qui demande un vrai travail de médiation locale, la mise en place d'une charte, la définition de cahiers des charges dépersonnalisés, une procédure de validation de la manifestation dans une temporalité définie.

Préconisations de Sandrine Josso, députée Loire-Atlantique

- * Il s'agit avant tout de prendre en compte les contraintes des élus ; des espaces sont disponibles mais c'est à travers la contrainte qu'on peut organiser la vie culturelle.
- * Les territoires vont avoir tendance à faire se développer la culture en fonction de la cible, certains ont cependant des idées préconçues sur les risques et ont besoin d'être rassurés.
- * Il faut privilégier le dialogue avec les adjoints à la culture, qui sont plus ouverts sur la question et sont en recherche de nouveauté.

CULTURE FREE PARTY FETE

ESPACE PUBLIC ET FÊTES : LE CAS DES MUSIQUES ELECTRONIQUES

Webinaire organisé par
Technopol

NATIONAL

Comment comprendre le sentiment d'insécurité la nuit et proposer des solutions et des pratiques innovantes pour l'atténuer : la conférence thématique virtuelle organisée en collaboration par les groupes de travail "Sécurité et innovation" et "Vie nocturne" de l'Efus. Cette session s'inscrit dans le cadre des Etats Généraux du Droit à la Fête, un événement organisé par la Plateforme de la Vie Nocturne pour réfléchir à l'avenir des espaces de loisirs et de culture nocturnes pendant et après COVID.

Animés par :

- Marti Navarro Regàs, Expert en politiques publiques de sécurité/projets européens FESU

Intervenants :

- Elena Guidorzi, Experientia
- Randy Bloeme, DSP Groep
- Ausras Pociénis, Vilnius University
- Aleksandras Dobryninas, Vilnius University

CONSTATS

Les sentiments d'insécurité sont complexes, variés et pas nécessairement liés aux taux de criminalité.

* Une tendance montre que ce sont souvent les groupes qui sont statistiquement les moins touchés par la victimisation qui expriment le plus d'inquiétudes face à la criminalité. Comprendre quels facteurs affectent la perception de la sécurité des différents groupes aide à démêler la peur de la criminalité des autres réactions émotionnelles telles que l'anxiété situationnelle, le choc, la colère ou la détresse.

Le sentiment d'insécurité a un impact sur le bien-être individuel et collectif

* Il a un impact sur le comportement politique et économique et sur la manière dont nous utilisons l'espace public.

* L'utilisation de la ville change pendant la nuit : les besoins et les demandes des citoyens ne sont pas les mêmes que pendant la journée et les réponses possibles doivent refléter ces différences.

* La nuit, les points de référence habituels disparaissent ; les citoyens éprouvent un sentiment accru d'incertitude et d'anxiété qui alimente un sentiment d'insécurité spécifique.

* Pouvoir mieux identifier et évaluer ces sentiments est la première étape pour mettre en place des mesures d'atténuation qui répondent aux besoins de l'ensemble de la population.



ENJEUX

Favoriser l'identification des sentiments d'insécurité nocturne (les exemples de Turin et Amsterdam)

* A Turin, exemple de la méthodologie employée pour identifier les sentiments d'insécurité nocturne. Dans deux quartiers différents, les chercheurs ont recueilli des informations par le biais de marches exploratoires, d'entretiens et d'une enquête en ligne. Les chercheurs ont constaté que de multiples facteurs influencent le sentiment d'insécurité, notamment la fréquentation et les caractéristiques physiques d'un lieu. Des facteurs sociaux, tels que la cohésion sociale, le réseau d'associations locales, le capital culturel des répondants et leur sentiment d'appartenance au territoire, ont également joué un rôle.

* A Amsterdam, les promenades de quartier sont également utilisées pour mieux évaluer la perception des résidents sur les expériences de la vie nocturne. Il a été identifié que de petits changements physiques dans un espace public peuvent avoir un impact important sur le sentiment d'insécurité nocturne.

Favoriser l'identification des solutions par l'avis des résidents et acteurs de la vie nocturne

* Il peut également être utile de demander aux résidents et aux acteurs de la vie nocturne quelles sont les solutions qu'ils envisagent. Cela les inclut dans le processus d'idéation de solutions et favorise une réflexion sur les possibilités existantes et sur la manière dont chacun peut faire sa part.



PRECONISATIONS

Inclure les parties prenantes dans le processus de recherche d'identification du sentiment d'insécurité

* Le processus de recherche mais aussi le développement et la mise en œuvre de solutions bénéficient de l'inclusion de multiples parties prenantes.

* Les municipalités locales ont une expertise inestimable lorsqu'il s'agit de comprendre la complexité des problèmes et d'établir des liens de coopération entre les différentes parties prenantes.

* L'essentiel est d'assurer une vie nocturne saine et sûre pour tous (fêtards, résidents et travailleurs de nuit). Exemple : le dialogue avec les résidents des principales zones festives d'Amsterdam (Red Light District, Rembrandt Square et Leidse Square) Les résidents savent que des activités ont lieu, mais aussi que la municipalité fait tout son possible pour éviter toute nuisance excessive. Bien que cette approche fonctionne très bien sur les zones festives déjà reconnues d'une ville, il peut être plus difficile de la déployer sur les zones qui ne voient pas autant de mouvement. Dans ce cas, il est intéressant d'aller plus loin et d'impliquer directement les habitants dans la co-création des activités et des politiques.

Porter des alternatives en termes de réponses politiques à la seule intensification des mesures policières.

* Une alternative à cela est le *festival approach*, un concept qui repose sur la mise en place d'un système logistique clair dans lequel les gens peuvent se déplacer rapidement et facilement. Le *festival approach* nécessite un processus de collaboration entre les services de soutien et les institutions - de la police aux services de premiers secours, en passant par la gestion des déchets.

Mise en place de protocoles d'interventions pour réduire le harcèlement sexuel

* L'Université de Vilnius a découvert qu'une façon de réduire le harcèlement sexuel dans les lieux de vie nocturne est de créer des réseaux de soutien collaboratifs entre les citoyens, les propriétaires de bars, les autorités locales et les forces de l'ordre. Cela inclut des initiatives d'éducation et de sensibilisation du public sur la responsabilité sociale, le genre et le harcèlement sexuel.

* Cette approche nécessite également l'implication des entreprises de la vie nocturne en leur permettant et en les encourageant à remettre en question leurs propres perceptions et à mettre en place des protocoles d'intervention lorsque le harcèlement sexuel est observé.

SECURITE NUIT REDUIRE ET COMPRENDRE LE SENTIMENT D'INSECURITE LA NUIT

Webconférence organisée par
le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine
Groupes de travail "Vie Nocturne" et
"Sécurité et Innovation"

EUROPE

Conflits, incompréhensions, tensions, souffrances..., aujourd'hui, la nuit, la fête et le sommeil cohabitent difficilement dans les villes. Cette situation ne peut et ne doit pas être considérée comme une fatalité. La pandémie nous oblige à réinventer la fête, il nous faut aussi réinventer sa régulation pour une cohabitation apaisée. Ce temps est une opportunité pour penser autrement. Dans cette table ronde, responsables des Mairies de Paris, Bordeaux, Nantes et riverains, à partir d'expérimentations menées dans ces villes, construiront ensemble le modèle idéal de régulation souhaitée. Puis ils essaieront d'identifier les leviers à actionner aujourd'hui pour tendre rapidement vers ce modèle.

Animé par :

- **Bertrand Lukacs**, Habiter Paris

Intervenants :

- **Frédéric Hocquard**, Adjoint au Maire de Paris, tourisme et vie nocturne
- **Gildas Salaun**, Adjoint au Maire de Nantes, commerces et la ville la Nuit
- **Cyrille Jaber**, Conseiller municipal Mairie de Bordeaux, vie nocturne
- **Corinne Tresca**, Riveraine, Habiter Paris

CONSTATS

La difficile cohabitation de la nuit, de la fête et du sommeil

- * Conflits, incompréhensions, tensions, dépressions, souffrances..., aujourd'hui, la nuit, la fête et le sommeil cohabitent difficilement dans les villes.
- * Les nuisances sonores liées aux fêtes sont la cause principale de ces tensions. A Paris, elles ne font que s'aggraver comme le montre une récente étude. L'impact de ces nuisances sur la santé de ceux qui en sont victimes est très fortement sous-estimé mais s'élève déjà, pour une ville comme Paris, à la perte de plusieurs dizaines de milliers d'années de vie en bonne santé par an.

ENJEUX

La protection de la santé est une priorité absolue

- * La pandémie laissera derrière nous un monde très différent de celui que nous connaissions il y a seulement quelques mois. Cette crise du Covid nous a rappelé combien la protection de la santé de tous était une priorité absolue, combien plus que jamais nous devons respecter notre environnement et combien nos usages, interagissant les uns avec les autres, devaient s'organiser dans une solidarité partagée au travers de circuits courts et non plus au travers d'une pensée en silos, les uns au détriment des autres.

La fête doit se réinventer

- * Dans ce contexte, la fête doit se réinventer. Elle ne peut plus continuer à considérer que la pollution sonore est inhérente à sa fonction. Tous, les organisateurs de fêtes, les participants aux fêtes, les responsables de la régulation, doivent intégrer le fait que le respect du sommeil de ceux qui doivent dormir est une nécessité qui s'inscrit dans un enjeu environnemental et sanitaire global qui doit tous nous concerner. Nous savons qu'il est possible de faire ainsi car il existe déjà des lieux de fêtes, nouveaux, qui ne créent aucun trouble au voisinage. Tel est aujourd'hui l'enjeu. Il y a urgence à marquer ce changement par des actes forts, visibles grâce à une régulation efficace et une bonne anticipation de l'avenir de nos quartiers.

PRECONISATIONS

Aux élus des villes et des collectivités territoriales :

- * **Réguler de manière efficace**
par une démarche globale et volontaire et des prises et respects de décisions.
- * **Co-construire les politiques publiques**
Développer la co-construction entre les différents parties prenantes dans une réelle démarche participative intégrant les différentes politiques publiques
- * **Objectiver le niveau de la pollution**
Objectiver rapidement le niveau de la pollution sonore par des mesures, des évaluations et des diagnostics en vie réelle (intensité, durée, répétition, horaires, une régulation adaptée).
- * **Rendre transparent les indicateurs et données de régulation**
La transparence est source de confiance. Les mesures et l'ensemble des indicateurs de régulation de l'espace public doivent être partagés par tous.
- * **Mettre en place un circuit court pour la résolution d'une pollution**
Mettre fin à l'asymétrie dont sont victimes les riverains et permettre aux exploitants de sécuriser leur modèle économique (signallement d'une pollution et résolution dans le plus court délai).
- * **Mettre en place un ensemble de sanctions croissant et équitables**
Chacun des axes précédemment décrits participe à l'équité. En cas de manquement, les sanctions doivent elles aussi être équitables.
- * **Mise en oeuvre d'un « Guichet unique » de déclaration des signalements**
via une application web, simple à utiliser, permettant la traçabilité des déclarations et des mesures mises en oeuvre couplé à un comité de régulation de l'espace public.
- * **Campagnes d'éducation et de prévention**
Développer des grandes campagnes d'information afin que chacun comprenne l'importance de l'enjeu.
- * **Prévenir : des contrôles préalables aux ouvertures des lieux festifs**
Aucune ouverture de lieu dit festif ne doit se faire sans un contrôle préalable de l'innocuité de son activité auprès des riverains. Les critères de classification des lieux doivent être clarifiés afin d'éviter les contournements.
- * **Contrôler les terrasses éphémères, des bars et restaurants**
Mettre en place le respect des chartes, des responsabilités en terme de santé publique de prévention des risques (alcoolisation, pollution sonore, respect des gestes barrière § Covid) Sanctionner les lieux irrespectueux (nuisance, foyer de contamination Covid....).
- * **Privilégier le quartier village au quartier festif. Privilégier la pluralité des métiers et des artisans favorisant les circuits courts à la mono activité**
L'urbanisme réglementaire et opérationnel doit organiser l'implantation des activités festives sans impact sur les autres fonctions urbaines.

PRECONISATIONS

Au gouvernement et aux députés :

Repenser la fête dans un environnement respectant le sommeil de ceux qui doivent dormir ne peut se concevoir autrement que dans un cadre national plus général de lutte contre la pollution sonore.

- * **Faire de la pollution sonore un enjeu national**

Elle est un enjeu environnemental et sanitaire majeur au même titre que la lutte contre la pollution atmosphérique § Plan National Santé Environnement.

- * **Considérer toutes les causes de pollutions sonores**

pas simplement celles liées au trafic et aux grands travaux. La France doit agir pour que le champ de la Directive européenne 2002/49/CE soit élargi et intègre les pollutions générées par les fêtes.

- **Informers les citoyens sur la qualité environnementale du lieu dans lequel ils vivent**

surtout dans les grandes villes. Le bruit et l'air sont les deux principaux polluants des villes, (cartes de pollution sonore calcul du degré d'exposition)

- * **Encourager le secteur économique de l'isolation phonique**

Des mesures d'accompagnement doivent être mises en place pour faciliter l'isolation phonique des lieux festifs existants, mais aussi la conception et l'implantation des nouveaux établissements.

- * **Permettre une meilleure protection de la santé de chacun**

les recherches permettant de mieux connaître l'impact de la pollution sonore sur la santé aussi bien physique que psychique des citoyens (femmes enceintes, les enfants, les étudiants.) doivent être fortement encouragées.

NUIT FETE VILLE, NUIT, FÊTE, SOMMEIL, QUELLE REGULATION DEMAIN ?

Webinaire organisé par
Habiter Paris

PARIS-NANTES-BORDEAUX

Des acteurs culturels ont lancé le collectif Et Maintenant (?) en octobre 2020 à Rouen afin de proposer des solutions pour maintenir leurs activités pendant la crise sanitaire. Le Collectif profite des Etats Généraux du Droit à la Fête pour poser la question aux acteurs culturels rouennais et aux élus de la ville : comment redynamiser la ville culturelle à Rouen après le confinement ?

Animé par :

- Benjamin Daubeuf, Collectif Et Maintenant (?)

Intervenants :

- Amélie Chalmey, Directrice artistique, Collectif Et Maintenant (?)
- Simon Ugolin, La Friche Lucien
- Matthieu Essahli, Association Sad Fuckler Inc.
- Manuel Labé, Adjoint au Maire de Rouen, vie associative, engagement citoyen, vie des quartiers
- Laura Slimani, Adjoint au Maire de Rouen, démocratie participative, égalité femmes-hommes
- Thomas, Le Trois Pièces

CONSTATS

Fermeture, interdiction, couvre feu

*Les bars ont effectivement reçu des aides, que celles-ci ont pu permettre à certains bars de survivre (ce qui ne se substitue pas à une activité normale) et espère ré-ouvrir son établissement en janvier mais dans quelles conditions ?

Volonté des bars rouennais de jouer leur rôle dans la vie culturelle

*Les bars rouennais souhaitent relancer leur activité et jouer leur rôle dans la vie culturelle locale mais ont beaucoup de difficultés à planifier cette reprise car il est compliqué de monter des projets sans visibilité à moyen terme et avec des protocoles qui varient de façon imprévisible. Il est également difficile de fédérer les établissements de nuit car ce sont souvent des TPE, qui ne sont pas représentées par des syndicats, sont souvent gérées par des petits patrons isolés qui ont le sentiment de ne pas avoir de poids face aux institutions.

L'exemple de la Ligue du Vendredi

*La Ligue du Vendredi fédère une vingtaine de bars sur Rouen mais est une initiative sociale et solidaire des bars, sur la base du volontariat, qui jusqu'ici n'a pas eu vocation à servir de force de représentation pour ces établissements.

*Les bars reversent 1 % de leurs recettes du vendredi à des associations tous les quatre mois (par exemple le secours populaire).

L'exemple de la Friche Lucien

*l'activité de la Friche Lucien est essentiellement saisonnière et que la nature-même du lieu fait que son fonctionnement n'est pas affecté de la même manière que les bars de centre-ville. La Friche Lucien a dû réduire sa jauge mais a pu continuer à fonctionner car le lieu est plus « covid-compatible » de par sa taille et du fait que ce lieu propose des spectacles en extérieur. Il s'agit d'une piste de réflexion à creuser pour la vie post-confinement et post-couvre-feu: il faut ré-investir les espaces qui ne sont pas forcément prévus pour accueillir des spectacles. La Friche va plutôt mieux que les autres endroits mais souffre aussi du manque de visibilité sur le moyen et long terme que la pandémie fait peser sur les lieux de culture. L'atelier Lucien participe à la Ligue du vendredi et est totalement engagé dans la vie locale mais celui-ci met ensuite en évidence les bizarreries administratives de la vie culturelle confinée, comme lorsqu'un événement, soutenu par le puissant syndicat de la restauration et de l'hôtellerie, est autorisé place de la cathédrale avec un protocole pour le moins minimal alors que d'autres initiatives se voient examinées de bien plus près.

Le collectif Et Maintenant (?)

*Le collectif Et Maintenant (?) s'est formé suite au constat que les lieux de nuit et de culture étaient traités différemment des autres lieux et n'a pas d'affiliation politique.

Un milieu désorganisé

*il est plus compliqué de fédérer les gens des métiers de nuit car il est difficile de se croiser pour travailler ensemble en raison des horaires de travail.

*Le lien entre bars rouennais existe et les bars ont envie de proposer plus, ce qui est encourageant et relativement récent. Il est difficile d'accueillir des concerts en termes de normes mais les établissements ont hâte de reprendre cette activité.

*la plupart des artistes rouennais ont besoin également du réseau underground pour faire vivre leur travail et rencontrer le public. Cette « vie pré-institutionnelle » est nécessaire et complémentaire des initiatives des lieux institutionnels.

* Mais en ce moment, il y a embouteillage de disques et pas de possibilité de les défendre. La scène rouennaise n'a peut-être jamais été aussi intéressante mais également jamais aussi cloîtrée.



ENJEUX

LPouvoir à nouveau faire vivre la nuit à Rouen

*il faut réfléchir à des actions pour renforcer la vie culturelle et festive rouennaise afin de ne plus jamais se retrouver dans ce genre de situation où tout est à l'arrêt. Le GIP Cafés-cultures est un bon moyen de verser des cachets aux artistes avec soutien des pouvoirs publics mais il faut aller plus loin.

* Favoriser le Collectif Et Maintenant (?) qui s'est monté car les mesures passées par le gouvernement restreignaient les libertés (Le Festival 55, le Festival « A vos fenêtres »)

Changer l'image de la ville de la belle endormie

*Le besoin d'accompagnement de la culture et le fait qu'il est essentiel de sortir de la culture institutionnelle pour refléter la diversité de la culture à Rouen. Le territoire est en effet bien moins bourgeois et traditionnel que ce que les clichés en disent. La ville a été marquée par l'explosion de l'usine Lubrizol puis par le Covid, mais il faut en sortir plus fort.

La situation n'est pas nouvelle et depuis l'incendie du Cuba Libre, il est de plus en plus difficile de faire vivre la culture de nuit. Il y a un besoin fort de changer l'image de ville victime ou de belle endormie qui colle à Rouen. Les artistes, les clients et les associations ont besoin de prendre à bras le corps la réouverture des bars pour faire repartir la vie nocturne.



PRECONISATIONS

Organiser le festival Culture Bar-Bars

*Festival porté par le Collectif Culture Bar-Bars

Soutenir le terrain culturel

*Il faut permettre aux artistes de vivre, et la ville de Rouen doit les accompagner. Les habitants doivent aussi se ré-appropriier la culture locale.

Rouen : capitale européenne de la culture

*la candidature de Rouen comme capitale européenne de la culture doit être portée par tout le secteur rouennais. Il est nécessaire de se fédérer pour placer les artistes locaux dans la programmation et de proposer quelque chose plutôt que de subir.

Proposer des événements aux bars rouennais

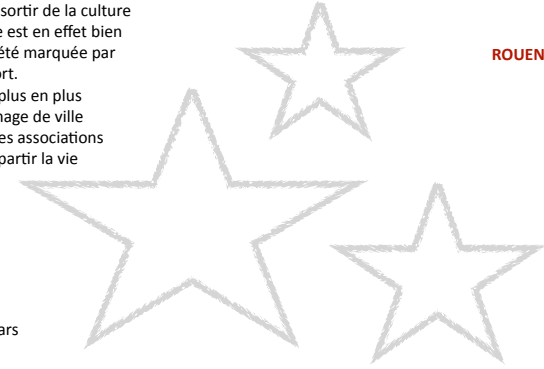
*Il ne faut pas hésiter à proposer des événements aux bars, un effet boule de neige peut se créer.

CULTURE NUIT

COMMENT REDYNAMISER LA VIE CULTURELLE A ROUEN APRES LE CONFINEMENT ?

Webinaire organisé par Collectif Et maintenant (?)

ROUEN



Nous prendrons la fête comme l'art d'accueillir, de se retrouver autour de propositions culturelles hétéroclites où la qualité de la rencontre, les échanges, la convivialité sont aussi importants que la proposition elle-même.

A travers les témoignages de lieux et collectifs de l'agglomération nantaise Le Wattignies Social Club, Les Ateliers Magellan, La commune (sous réserve des disponibilités de chacun.e), POL'n et l'éclairage d'un.e psychologue (sous réserve), nous échangerons sur notre capacité d'adaptation en temps de crise et jusqu'où nous pouvons aller sans dégrader l'essence de nos métiers et de nos lieux.

Comment vivre avec ce virus sans aller dans des réponses uniquement sanitaires et/ou sécuritaires ?

Animer par :
Elsa Gambin, journaliste

Intervenants :
Céline Redureau, Pol'n,
Stéphane Juguet, Wattignies Social Club
Jules Infantes, Ateliers Magellan

CONSTATS

Une adaptation des lieux

- * Les lieux hybrides ou tiers lieux, ont pour habitude d'avoir une pluri activité. Avec la crise et le confinement, ces derniers ont développé leurs actions sociales en direction des plus démunis (Lieu d'accueil pour des temps de pauses, lieux d'échanges, lieux pour récupérer des denrées alimentaires).

Un manque au-delà de la fête

- * Le temps de fête dans ces lieux est important, mais la préparation amont avec les équipes, les bénévoles, les usagers est aussi très importante au quotidien.

Une proposition artistique adaptée

A envisager sur le moyen terme, car la résilience a ses limites dans l'accueil (Être dans le contrôle, pas la convivialité)

- * Proposition de spectacles de petites,
- * Propositions de spectacles en extérieurs,
- * Proposition de spectacles en jauges réduites.



ENJEUX

Retrouver la confiance des collectivités territoriales et de l'Etat

Les politiques publiques ne doivent pas tout contrôler et laisser les organisateurs, professionnels, mettre en place les projets.

Retrouver une activité « normale »

A la sortie de crise, permettre de revenir à des programmations culturelles sur les « Habitudes » du monde d'avant.

Standardisation de la fête

Permettre aux lieux de proposer des espaces de transgressions



PRECONISATION

Faciliter les démarches administratives

- * Dans le cadre de la reprise d'activité pour la création d'événements.

Avoir un pacte de confiance avec les collectivités territoriales

- * Laisser les municipalités travailler avec les actrices et acteurs locaux.
- * Les collectivités territoriales doivent mettre autour de la table le secteur des lieux hybrides.

CULTURE DE L'UTILITE DES LIEUX FESTIFS EN TEMPS DE CRISE

Débat radio organisé par
POL'N

NANTES

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

RESSOURCES

AGISON

www.agi-son.org

ASSOCIATION MAIRES RURAUX DE FRANCE

<https://fr.calameo.com/read/005307989eed48c38b7bc?page=1>

FEDERATION CULTURE DES CAFES-CULTURES - CULTURE BAR-BARS

<https://www.bar-bars.com>

FEDERATION NATIONALE DES ARTS DE LA RUE

<https://www.federationartsdelarue.org/fede-breizh/actualites/2020-12/culture-sacrifiee>

FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES POUR LA CULTURE

- Crise sanitaire et culture

<https://www.fncc.fr/initiatives-des-adherents/>

- Re-confinement, la culture autrement

<https://www.fncc.fr/confinement-et-ressources-culturelles-diverses/>

FEDERATION FEDELIMA

- Évolution gestion de crise COVID-19 suite à la période de confinement - 24 avril 2020 :

<https://www.fedelima.org/IMG/pdf/lettre-ouverte-des-salles-de-concerts-et-des-festivals-du-sma-et-de-la-fedelima-a-destination-du-gouvernement.pdf>

- Lettre ouverte des salles de concert et des festivals du SMA et de la FEDELIMA à destination du Gouvernement - 12 Juin 2020

<https://www.fedelima.org/IMG/pdf/lettre-ouverte-des-salles-de-concerts-et-des-festivals-du-sma-et-de-la-fedelima-a-destination-du-gouvernement.pdf>

- Enquête nationale : mobilisation et coopération Art et Culture contre le COVID 19 - 2020

https://www.fedelima.org/IMG/pdf/enquete_nationale_covid19_lieux_de_musiques_actuelles_2020.pdf

- L'impact de la pandémie de COVID 19 sur 2600 salles de concert et clubs européens - 2020

https://www.fedelima.org/IMG/pdf/covid19_impact_chiffres_cles_2020.pdf

<https://www.fedelima.org/article411.html>

- Quels mesures et accompagnements pour faire face à la crise sanitaire ? - 2020

<https://www.fedelima.org/article412.html>

FRANCE CULTURE

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-temps-du-debat/coronavirus-une-conversation-mondiale-la-culture-de-la-nuit-est-elle-une-culture>

GROUPEMENT NATIONAL DES INDEPENDANTS HOSTELLERIE ET RESTAURATION

<https://www.gni-hcr.fr>

HINKILINK

<https://drive.google.com/file/d/1gNcUyAZEdwesj2TSfFayvQGclR3cc8vd/view>

L'APPEL DES INDEPENDANTS

<https://appeldesindependants.fr>

LE POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUELLES EN PAYS DE LA LOIRE

- L'emploi ESS impacté par la COVID 19

<https://lepole.asso.fr/article/2220/lemploi-ess-impacte-par-le-covid>

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FETE

<https://www.bar-bars.com/?oq%5Bpassed%5D=1&oq%5Border%5D=latest>

LIVE DMA

<http://www.live-dma.eu/covid-19/>

MINISTERE DE LA CULTURE

- Etude secteur culturel et COVID

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-de-synthese/Culture-chiffres-2007-2020/L-impact-de-la-crise-du-Covid-19-sur-les-secteurs-culturels>

PLATE FORME DE LA VIE NOCTURNE

<https://www.vienocturne.eu>

- Méthodologie de la Gouvernance

<https://www.vienocturne.eu/wp-content/uploads/2020/07/Guide-PVN-Méthodologie-de-la-Gouvernance-Vdef.pdf>

🌐 **PRODISS : SYNDICAT NATIONAL DU SPECTACLE MUSICAL ET DE VARIÉTÉ**

<https://www.prodiss.org/sites/default/files/atoms/files/la-relance.pdf>

🌐 **SYNDICAT DES ARTISTES INTERPRETES**

<https://sfa-cgt.fr/news/1920>

🌐 **SYNDICAT MUSIQUES ACTUELLES**

<http://www.sma-syndicat.org/question-reponse-sur-le-covid-19/>

🌐 **SYNDICAT NATIONAL DES ARTISTES MUSICIENS - CGT**

- Etude SNAM CGT intermittents et COVID

<https://www.snam-cgt.org/wp-content/uploads/2020/11/Enquête-SNAM-Crise-Covid-et-emploi-des-musicien-ne-s-intermittent-e-s-v6.pdf>

🌐 **SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL DES MÉTIERS DU CHRD & CO**

<https://www.snegandco.fr/coronavirus-recours-gracieux-pour-ouverture-des-debits-de-boissons/>

🌐 **UNION DES METIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE**

- Information sur les aides

<https://umih.fr/fr/>

GILDAS SALUN / Elus / sur le profil Facebook

- La lettre des villes de la plateforme en direction Madame La Ministre de la Culture :

1 : <https://www.facebook.com/photo?fbid=1097377940715892&set=pcb.1097378684049151>

2 : <https://www.facebook.com/photo?fbid=1097377934049226&set=pcb.1097378684049151>

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU DROIT À LA FÊTE

LES ETATS GENERAUX DU DROIT A LA FÊTE LIVRE BLANC

Janvier 2021

— QUELLE CULTURE, ÉCONOMIE, LIBERTÉ INDIVIDUELLE,
LIBERTÉ D'EXPRESSION? QUEL LIEN SOCIAL? QUEL FUTUR?...

— RÉFLEXIONS OUVERTES À TOUS —
DU 23 AU 29 NOVEMBRE 2020

ATELIERS · DÉBÂTS · RENCONTRES
DE CHEZ VOUS

UN ENJEU CITOYEN

UN ENJEU DE POLITIQUES PUBLIQUES

Les Etats Généraux du Droit à la Fête dans un contexte de crise sanitaire se placent d'emblée à la croisée de nombreux champs de réflexion et d'action : entre fantasme et réalité de ce qu'il s'y déroule, entre l'attractivité d'un territoire, la vitalité des initiatives et les problèmes liés aux nuisances de la vie nocturne, entre des secteurs d'activités dynamiques, en forte croissance et une forte demande d'action publique. **La crise sanitaire provoque des bouleversements profonds et ré-interroge notre rapport à notre quotidien**, à notre réalité de vie temporelle et spatiale. C'est en somme un accélérateur de prise de conscience de phénomènes engagés depuis de longues années ; une appropriation de l'espace public par la jeunesse, diversité culturelle dans une perspective de développement territorial, la place de l'art dans l'espace public, la gentrification de nos centres villes, le repli vers la sphère privée, couplé avec une judiciarisation des rapports entre citoyens.

Comment faire société, faire humanité? Comment construire un socle commun de liberté dans la gestion de l'espace public, dans l'économies de la nuit et plus globalement sur la question de la diversité culturelle, dans une perspective de développement territorial?

Les Etats Généraux du Droit à la Fête ont confirmé que **l'expertise partagée (évaluation, médiation, construction de solutions) était indispensable à la définition de politiques publiques et à la gestion de certaines problématiques actuelles. Aujourd'hui, il y a une forte attente à poser des méthodologies qui engagent :**

- La co-expertise des dispositifs, des protocoles, des politiques publiques en s'appuyant sur les représentations d'acteurs, de collectivités, de compétences associées.
- La transparence et la clarté dans les politiques publiques au regard des enjeux.
- L'existence d'instances dédiées adaptées tant sur le plan local que sur le plan national dans une approche territoriale.

Cet enjeu démocratique répond aux attentes des citoyens et à la nécessité de remettre la confiance entre les pouvoirs publics et les citoyens.

Pour les **250 contributeurs (acteurs, professionnels, fédérations, réseaux, élus) 160 000 participants, 102 structures**, des Etats Généraux du Droit à la Fête, dans le contexte inédit de la Covid deux propositions fortes s'imposent :

- **L'installation d'un Conseil National de la Vie Nocturne**, afin de répondre aux multiples problématiques rencontrées par les différentes parties prenantes de la nuit et de la fête.
- **La mise en place dès janvier de Cellules d'appui Covid** sur les territoires pour accompagner les acteurs de la nuit et de la fête dans la réouverture des lieux et l'exercice de leurs activités.

Un livre blanc des Etats Généraux du Droit à la Fête sortira en janvier. Il présentera l'ensemble des 120 propositions qui complètent et déclinent ces premiers axes.

Denis TALLEDEC

Directeur Général du Collectif Culture Bar-Bars - Fédération Nationale des Cafés-cultures
Coordinateur de la Plate-forme de la Vie Nocturne

SORTIE DU
LIVRE BLANC
JANVIER 2021

★ LES ETATS GÉNÉRAUX DU DROIT A LA FÊTE

Un Conseil National de la Vie Nocturne
Des Cellules d'appui Covid sur les territoires

Décembre 2020

PREMIERES PROPOSITIONS



Coordination / Collectif Culture Bar-Bars - Fédération Nationale des Cafés-cultures

UN CONSEIL NATIONAL DE LA VIE NOCTURNE POURQUOI ?

Affirmer un Conseil National de la Vie Nocturne c'est pouvoir accompagner la gestion de la nuit en intégrant les enjeux de la crise sanitaire, de santé publique et de prévention, de sécurité et de tranquillité publique, d'économie, de pratiques culturelles et sociales, mais aussi d'aménagement urbain, péri-urbain, rural, de développement durable et responsable...

Cette démarche expérimentée au niveau local par différentes villes (Nantes, Paris, Bordeaux, La Rochelle, Toulouse...) en lien avec des instances locales, nationales, européennes s'inscrit comme un outil démocratique de pilotage, adapté à nos territoires en mouvement et dont les modes de vie (consommation, habitat, mobilité, divertissement ...) sont en constante évolution.

développer la médiation

lutter contre la pandémie

travailler à la re-
catégorisation des lieux

mettre en commun les
bonnes pratiques

accompagner la
construction des politiques
publiques

Considérant qu'il est essentiel de sortir de certaines stigmatisations dont font l'objet des lieux, certaines pratiques ou formes d'expression, l'existence d'une instance nationale doit permettre aussi bien de mutualiser les expériences et les bonnes pratiques et de soutenir et d'accompagner les territoires moins structurés.

Il s'agit face à des conflits d'usages de poser une médiation permanente entre les pratiques et la production de normes et de cadres légaux adaptés.

DES CELLULES D'APPUI COVID pour accompagner la reprise des lieux de culture et de convivialité POURQUOI ?

La fête, la culture, les petites lieux ont été les premières victimes de la pandémie et des décisions des gouvernements. Les conséquences de ces dernières ont un impact très important pour les acteurs de la culture et de la nuit.

La COVID est synonyme de crise économique, sociale, sociétale, à venir. Mais cette période aura démontré que quoiqu'il se passe la population a besoin de se retrouver. Qu'elle a besoin de temps et d'espaces pour partager et s'émerveiller. Nombre de spécialistes considèrent que les conséquences de risques psycho-sociaux de la COVID sont devant nous et pour longtemps.

Dans le traitement de la crise, la prise en compte des réalités territoriales s'est imposée comme un moyen de conjuguer notamment enjeux sanitaires et enjeux économiques.

C'est dans ce sens que la mise en place de cellules d'appui Covid, dès janvier et pour l'année 2021, est demandée. Il s'agit :

lutter contre la pandémie

imaginer et mettre en
oeuvre des protocoles
ajustés

développer la médiation

soutenir les acteurs en
fragilité

- D'accompagner la reprise attendue des lieux de culture et de convivialité.
- D'accompagner la mise en oeuvre des protocoles sanitaires sur les territoires de vie en associant les différentes parties prenantes.
- Mettre les territoires en responsabilité dans le cadre des orientations et décisions nationales.

SANTE PUBLIQUE

Construire des protocoles sanitaires adaptés au secteur culturel, aux lieux, aux pratiques :

- ➔ Intégrer la nécessité de la rencontre, de la convivialité l'importance dans la gestion de la crise sanitaire et dans les protocoles, notamment face aux alertes sur les risques psycho-sociaux (santé mentale).
- ➔ Mener des études fiables et objectives sur les circuits de contamination.

ÉCONOMIE

Pour compenser les pertes liées aux décisions gouvernementales de fermeture des lieux de la nuit et de la culture :

- ➔ Engager et impliquer les assurances par des mesures coercitives et des clauses de garanties qui couvrent le risque de pandémie.
- ➔ Exonérer les entreprises culturelles de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 2021, 2022 et 2023.
- ➔ Annuler les taxes sur les droits de terrasses jusqu'en 2023.

CULTURE

Pour accompagner la reprise d'activité et soutenir les pratiques conviviales, pour sortir de certaines stigmatisations :

- ➔ Permettre le maintien d'une activité minimale pendant la crise sanitaire : Autoriser l'occupation d'espaces publics extérieurs et permettre les expérimentations d'aménagements à l'initiative des collectivités territoriales, en lien avec les acteurs locaux dans un souci d'équité dans le traitement des différents opérateurs.
- ➔ Reconnaître les responsables des cafés concerts, des clubs cultures, des tiers lieux, comme des professionnels du monde de la culture, des gestionnaires des risques sanitaires et des acteurs du lien social.
- ➔ Engager l'évaluation de l'impact régional de la crise sanitaire sur les activités culturelles et notamment sur la dématérialisation de la diffusion du spectacle vivant.

SECURITE TRANQUILITE PUBLIQUE

Pour une meilleure régulation :

En lien avec les services sécurité, tranquillité publique des villes et les forces de l'ordre

- ➔ Généraliser les Commissions de régulation des débits de boissons
- ➔ Revoir le classement des ERP eu égard à la réalité des projets.

URBANISME ET TERRITOIRE

Penser le territoire pour répondre aux problématiques sanitaires :

- ➔ Autoriser le développement des terrasses des lieux, ainsi que la piétonnisation de certaines rues, afin de permettre le respect du protocole sanitaire, les gestes barrières tout en soutenant l'économie des lieux et la production d'événements culturels. Cette démarche pourra se faire via, un travail de co-construction local avec les « Comités de suivi COVID ».
- ➔ Créer des Zones d'Urgence Temporaires de la fête sécurisées tant pour accompagner les transitions que pour développer de l'évènement et des expérimentations urbaines sociales et culturelles (contenu, forme de rencontre, aménagement...) sur les territoires.

2 + 12

PREMIERES
PRECONISATIONS
EN TERME DE
POLITIQUES
PUBLIQUES

« La nuit doit revoir le jour ». Derrière le beau slogan médiatisé se cache la détresse des acteurs de la fête et de la nuit qui s'insurgent depuis des mois contre la fermeture de leurs établissements et craignent l'effondrement. La situation inédite, les difficultés rencontrées et les risques encourus par les acteurs économiques et culturels, nécessitent une mobilisation nationale, qui dépasse l'approche sécuritaire et anxiogène, une mise à l'agenda de la nuit qui ouvre des perspectives en termes d'expérimentations, de droit et de politique publique dans le respect des règles sanitaires. Alors que « tout s'oppose à la nuit », la crise sanitaire est aussi l'occasion de changer de regard sur nos vies et sur nos villes.

Choc et menaces. Au-delà des discothèques, c'est tout un monde qui vacille et avec lui une partie de notre vie sociale. La nuit est un temps particulier pour la fête et un moment essentiel d'interactions pour nos villes, nos quartiers et nos villages. Quand le couvre-feu s'installe, quand la fête devient impossible, quand les salles ferment, quand les événements sont annulés, quand celles et ceux dont le métier est de favoriser la convivialité, le plaisir et la rencontre sont interdits d'exercer, c'est un secteur économique important, des emplois mais aussi une culture, un art de vivre, un monde, et notre santé mentale qui sont directement menacés. Se rencontrer, partager et s'émerveiller ensemble est vital. Que se passera-t-il si 30% des établissements de nuit disparaissent. Que deviendront nos villes avec leurs nuits vides et en friches ?

Révélation. Les difficultés ne sont pas apparues avec la crise. Entre liberté et insécurité, la nuit est un monde en mutation permanente. Le poids des réglementations, l'aseptisation de certains quartiers, les cohabitations parfois douloureuses entre usagers et résidents, l'évolution des modes de vie et de consommation avaient déjà fragilisé ce secteur et ses multiples acteurs. En ce sens la Covid est un révélateur mais aussi l'occasion d'une mobilisation et d'une prise de conscience plus larges. Elle met notamment en évidence l'importance de « l'espace public » au sens politique du débat et de l'opinion et celle « des espaces publics » au sens architectural du terme avec les rues et les places, le besoin d'Etats généraux pour échanger et celui d'actions locales pour tester. C'est là, à l'extérieur des établissements que le rebond et les expérimentations ont été possibles. C'est par ces dépassements, permis par les débats et l'expérimentation *in situ*, que des solutions ont vu le jour.

Incompréhensions. Comme souvent en cas de crise, les interdictions ont d'abord frappé la nuit. Les établissements ont été les premiers à fermer. Ils seront les derniers à ouvrir. Le secteur a subi la double peine du confinement et du couvre-feu et les acteurs économiques et culturels ont l'impression d'être incompris. Le virus muterait-il après 20h ? Pourquoi les autorités ont-elles toujours peur de la nuit, de la fête et des jeunes. Pourquoi ne pas faire confiance aux professionnels responsables et expérimentés et laisser s'organiser des fêtes clandestines avec leurs lots de débordements et de stigmatisations associées. L'approche réglementaire semble également avoir pris le pas sur la reconnaissance des dynamiques locales. Les mesures prises de façon abrupte et « d'en-haut » le sont souvent par méconnaissance de la nuit, de la fête et de ses acteurs, de son importance accrue en termes d'économie, d'emploi, d'attractivité, de création et comme élément central de nos modes de vie et du bien-être. Pour nombre de professionnels, cette méconnaissance rime souvent avec absence de reconnaissance, voire mépris pour certaines formes artistiques et certains lieux de diffusion comme les scènes électro, rap ou métal. On peut reprocher l'approche négative de la nuit toujours abordée en termes de problèmes, de difficultés et de peur. Elle ne prend pas suffisamment en compte le travail transversal engagé localement, autour « d'Etats généraux », de diagnostics, de démarches de prévention, de plateformes d'échanges, de « conseils de la nuit », de « maires de nuit » et l'invention de nouveaux outils de médiations comme les « chartes de nuit ». La question sanitaire doit être abordée de manière globale en regard d'autres dimensions centrales de la nuit, de la culture et de la fête (économie, social, urbanisme, mobilité, environnement, éthique...).

FAIRE CONFIANCE A LA NUIT DE LA PANDEMIE A UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Contribution de Luc Gwiazdzinski :
Géographe - Professeur à l'ENSA Toulouse
Président du Conseil scientifique de la
Plateforme de la vie Nocturne

Rebond en ligne et besoin d'espace public. Au-delà des récriminations, les acteurs de la fête et de la nuit ont multiplié les initiatives tentant notamment de s'adapter avec des propositions à l'extérieur dans l'espace public ou une offre en ligne. Faisant preuve de responsabilité, de créativité et d'innovation, ils ont imaginé des agencements inédits entre établissements de tailles et d'activités diverses, secteur public et secteur privé, espace privé et espace public. Dès le premier confinement, ils ont cherché à coopérer avec les autorités locales, à se projeter vers demain en posant des questions d'éthique, de soutenabilité de la fête et en proposant le développement d'écosystèmes nocturnes à l'échelle de quartiers avec les résidents et la définition d'espaces publics plus malléables et modulables pour accueillir des activités et favoriser l'adaptation. **Mobilisation inédite.** Elaborés en partenariat, naturellement interdisciplinaires, mélangeant acteurs du monde culturel, de la nuit, de la prévention, de la réduction des risques, représentants des pouvoirs publics, techniciens des collectivités, élus et universitaires, ces sept jours d'Etats généraux, d'ateliers, de débats et de rencontres ont permis d'établir un premier état des lieux sur un monde fragilisé par la crise qui résiste et s'organise. Il se structure, innove, interpelle sur les enjeux, cherche une reconnaissance et propose des pistes dans un dialogue inédit entre le local et le global, les acteurs de terrain et les autorités. En cela aussi la nuit innove et éclaire le jour.

Droit à la fête et politique de la nuit. Le Livre blanc est un « appel à la confiance » lancé vers les pouvoirs publics et les territoires. Les propositions dépassent le simple catalogue de revendications sectorielles pour faire émerger un « droit à la fête ». La réflexion transversale (santé, culture, économie, sécurité, tranquillité publique, urbanisme, développement durable, numérique, solidarité, mobilité...) permet d'esquisser les contours d'une indispensable « politique publique de la nuit » dans les villes, les quartiers, les territoires ruraux et péri-urbains et à l'échelle du pays. Dans la pratique, des « conseils de la nuit » pourraient être déployés sur tout le territoire. A l'échelle du pays, la création d'un « Conseil national de la nuit » associant compétences empirique, technique, scientifique et politique est proposée.

Faire confiance à la nuit. La réflexion qui s'engage sous la pression de la crise sanitaire doit permettre d'échapper aux réponses binaires pour déployer une « pensée nuitale » qui invite à la mesure (« sans lumière pas de ville la nuit mais trop de lumière tue la nuit ») et oblige à la co-construction au plus près du terrain et avec tous les acteurs concernés. La crise est l'occasion de sortir par le haut et de prendre au sérieux la nuit, la culture, ses acteurs et ses espaces. La nuit a assurément beaucoup de choses à dire au jour et au futur de nos territoires. Protégeons nous et profitons-en pour imaginer ensemble les nuits de demain mais aussi les vies et les villes « qui vont avec ». Question d'imaginaire, de responsabilité et de confiance.

FAIRE CONFIANCE A LA NUIT DE LA PANDEMIE A UNE POLITIQUE PUBLIQUE

Contribution de Luc Gwiazdzinski :
Géographe - Professeur à l'ENSA Toulouse
Président du Conseil scientifique de la
Plateforme de la vie Nocturne

Abassia Hakem	Camille Muller	Dominique Belliard	Gilles Kerdreux	Julien Laffeach	Marie-Avril Berthet	Nicolas Nantillet	Sonia Navarro
Abel Gibert	Carol Meyer	Dominique Crozat	Gilles Malatray	Julien Robert Mercier	Marine Pinna	Nicolas Reverdito	Sophie Monneyron- Delalande
Abdellah Moussalih	Carole Boinet	Emmanuelle Lallement	Guillaume Blaise	Julien Pion	Marti Navarro	Pauline Demarest	Stéphane Guichard
Adriana Alcover	Cassandra Brenon	Elena Guidorzi	Guillaume Derrien	Juliette Broussouloux	Martine Au Bruit	Pauline Paris	Stéphane Heuvelin
Alee	Cédric Julien	Elodie Walbe	Guillaume Trombetta	Juliette Sauzé	Mathieu Deprez	Patrick Chamoiseau	Stéphane Juguet
Alain Cabantous	Cédric Martineau	Elizabeth Johnston	Guillaume Gouzy	Justine Le Daniel	Matteo Colleoni	Philippe Lebreton	Stephane Martinez
Alessio Barazer	Céline Benoit	Elvin Gautier	Guyzmo	Karim Guerch	Matthieu Essahli	Philippe Moreau	Sylvie Couvert
Alex Labbé	Céline Laur	Eric Fauguet	Gwenaelle Couvreur	Karl Seguin	Mathys Boquen	Perrine Eouzan	Terrence 31
Alexis Le Rossignol	Céline Redureau	Eric Piolle	Gwenole Le Fur	Kévin Ringeval	Maud Costa	Pierre Le Picard	Tommy Vaudecrane
Alissa Dennisova	Charlène Brizé	Étienne Devêche	Hélène Le Corre	Laetitia Laforge	Maxence Cabaye	Pierrick Menuau	Thibaud Boulais
Amélie Chalmey	Charlène Dambreville	Eva Ménard	Hélène Raimbault	Laure Pineau	Maxime Brayer	Quentin Vallier	Thibault Blond
Anais Boutard	Charles Reverchon-Billot	Ezra	Hu Wenbo	Laure Mounier	Maxime Costilhes	Randy Bloeme	Thibault Labarthe Lussion
Anne Biltran	Charlotte Girard	Fabrice Cabrera	Isabelle von Walterskirchen	Laurent Matthey,	Maxime Dobosz	Régis Florès	Thierry Charlois
Anne Gazeau	Chloé Le Bail	Florian Bercault	Jean Luc Cadio	Laurent Lutse	Maxime Hurault	Régis Boulard	Thierry Fontaine
Anne Perrault Soliveres	Chris Younes	Florian Martigues	Jean Marc Laurent	Léa Lootgieters	Maxime Lhuissier	Renaud Lay	Thomas Lesoin
Antoine Leneveu	Christelle Meyer	Florian Guérin	Jean Yves Kerhornou	Louise Plissonneau	Mélanie Alaitru	René Lorre	Thomas Couvreur
Arash Saeidi	Christine Leconte	Franck Legrand	Jean Yves Pineau	Loïc Communier	Michel Cocotier	Renz	Thomas Jolly
Audrey Guerre	Christophe Feuillet	François Chovet	Jean-Christophe Choblet	Luc Gwiazdzinski	Michel Sourget	Renzo	Tristan Buard
Aurélié Valetoux	Christophe Moreau	François Demarche	Jean-Michel Deleuil	Lucie Boutez	Mickaël Baron	Robert Shaw	Tristan Crosnier
Aurélié Jouaux	Claire Deborde	François Epinard	Jean-Michel Lucas	Lucie Cadiet	Morgane Deturmeny	Rodolphe Bukin	Vanina Hallab
Ausra Pociéné	Clarisse Arnou	François Marlier	Jeremiah Blanchard	Lucie Vinatier	Muriel Sarre	Roger Narboni	Véronique Nahoum
Aleksandras Dobryninas	Corinne Tresca	François Moreau	Jessica Chapelain	Ludovic Rétif	Mustafa Akalay Nasser	Rolland Héguy	Victor Billon
Aymeric Seassau	Cyrille Jaber	Fred Schnell	Jocelyn Duboutiez	Lyane Saint Pierre	Najma Souroque	Romain Descamps	Vincent Barot
Baptiste Ostré	David Azko	Frédéric Baron	Joe Daventry	Manon Ballias	Natacha Malherbe	Romain Henning	Vincent Jutge
Benjamin Daubeuf	David Martineau	Frédéric Chiffolleau	Jordi Nofre	Manu Vincentelli	Nathan Bir	Romain Maurel	Vincent Launay
Benjamin Suhard	David Mourgues	Frédéric Hocquard	Josselin Couteau	Marc Wohlrahe	Nerlov	Samuel Burlot	Vincent Priou
Benoît Joyeux	David Milbéo	Frédéric Pouliquen	Judith Vergnaud	Marcos Boffa	Nicolas Antoine	Samuel Découx	Virginie Frappart
Bertrand Lukacs	David Oprendek	Gabriel Weyand	Jules Infantes	Marcus Mithouard	Nicolas Archambault	Sandrine Josso	Will Straw
Bruno Flechard	Denis Tallédec	Gaspard Verdure	Julie Failler	Marie-Avril Berthet	Nicolas Bénardeau	Sarah Nadifi	Yann Bieuzent
Bruno Rats	Dennis Octor	Gérôme Guibert	Julie Reynard	Marie de La Giraudière	Nicolas Bourgeot	Sébastien Devos	Yannick Grabot
Camille Cabiro	Didier Chenet	Gianni Ravelli	Julien Courquin	Marie Dutin	Nicolas Champion	Simon Boisson	Yacine Mokhnachi
Camille Feist	Dominique Béhar	Gildas Salaün	Julien Deroo	Marie Sabot	Nicolas Dorbon	Simon Ugolin	Zadig

LES ETATS
GÉNÉRAUX
DU DROIT A LA FÊTE
LIVRE BLANC
Janvier 2021

REMERCIEMENTS

Les Inrocks	Brasseurs de France	Progrès-Son	O'Spectacles	La Soufflerie Rezé	Pioche Nantes
Abstrack Radio	Fédération Nationale des Boissons	Les Localos	Holy Juice Artwork <i>St Brieuc</i>	6 par 4 <i>Laval</i>	Le Guibra <i>St Sulpice</i>
Clutch Mag	Brasserie du Bouffay	Ah bon ? Productions	Collectif Opéra	Le Vin'Yle <i>Laval</i>	Le Vogue <i>Lorient</i>
Big City Life	Ouest Boissons	M45T <i>Nantes</i>	Krump	Castel 9 <i>Laval</i>	Le MOS <i>Lorient</i>
Nantes et Vous TV	Atlantique Boisson Nantes	Pypo Productions	Tryo	3 petits cochon's <i>Laval</i>	Scopitone <i>Nantes</i>
TV Rennes	C10	Productions 44	La Rue Ketanou	L'Atelier <i>Laval</i>	Stéréolux <i>Nantes</i>
Radio Activ	GNI	Murailles Music	Le Socle <i>Paris</i>	Art'Rock Festival <i>St Brieuc</i>	Chaland qui passe <i>Binic</i>
Radio Campus Angers	Plateforme de la Vie Nocturne	Booker l'Igloo	Show Kom La Breizh <i>Plomeur</i>	Bonjour Minuit <i>St Brieuc</i>	Le Musical <i>Lille</i>
Comala Radio	Forum Européen pour la Sécurité Urbaine	Douze Mille Prod	ASACC Catalogne <i>Barcelone</i>	Drôle d'Hazard <i>St Brieuc</i>	Candy Pub <i>Lorient</i>
Radio Jet FM	Musique et Danse en Loire Atlantique	CLASHH <i>Nantes</i>	Médiason	Le SoupSon <i>St Brieuc</i>	Shamrock <i>Lorient</i>
Radio Pays de Guéret	Haute Fidélité Hauts de France	Booking Twin Vertigo	Phare Ouest	Le Fût Chantant <i>St Brieuc</i>	Black Sheep <i>St Nazaire</i>
Radio Prun	Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture	Intercollectif-Toulouse	Club Commission <i>Berlin</i>	La Passerelle <i>St Brieuc</i>	Belle de Jour <i>Nantes</i>
Radio Alternantes	Ville d'Angers	Barons Perchés <i>Savenay</i>	Rennes Concerts en Danger <i>Rennes</i>	Live Komm <i>Berlin</i>	La Bulle Café <i>Lille</i>
L'Autre Radio	Ville de Bordeaux	The French Touch N'Z	Club Buro <i>Zurich</i>	O'Bohem <i>Toulouse</i>	We Love Green <i>Paris</i>
Radio Nova	Ville de Saint-Brieuc	Swap Music	L'assom'nambule <i>Château du Loir</i>	Warehouse <i>Nantes</i>	Tremolino <i>Nantes</i>
Bouger en Mayenne	Ville de Grenoble	Organic Orchestra	What's Up On The Floor <i>Lille</i>	Duchesse <i>Nantes</i>	Le VIP <i>St Nazaire</i>
Agison	Ville de Laval	Pick Up <i>Nantes-Rezé</i>	Le Mouton à 5 Pattes <i>St Georges Gardes</i>	Jokers' Pub <i>Angers</i>	Le Trois Pièces <i>Rouens</i>
Live DMA	Ville de Lille	Playtime Prod	Les Poissons Volants	Le Chabada <i>Angers</i>	Le Puits de Jour <i>Lauzerte</i>
CPME-44	Ville de Nantes	DSP Groep <i>Hollande</i>	Experientia <i>Zurich</i>	L'Excentrale <i>Clermont-Ferrand</i>	Le Canard Electrik <i>Dinan</i>
Techno + à l'Ouest	Ville de Paris	Habiter Paris <i>Paris</i>	Remue-Ménages	Paco Tyson <i>Nantes</i>	Macadam <i>Nantes</i>
Oscar	Ville de Poitiers	Regarts <i>Bordeaux</i>	L'Éprouvette <i>St André des Eaux</i>	Name Festival <i>Lille</i>	Le Chantier <i>Rennes</i>
RIM	Ville de Rouen	La Cloche	Carnavalorock Festival <i>St Brieuc</i>	La Friche Lucien <i>Rouen</i>	Le Banc Sonore <i>Rabastens</i>
Vilnius University	Ville de Saint-Nazaire	Eaux Vives <i>Nantes</i>	P'tit Bar du Contrevent <i>Triguidel</i>	Oan's Pub <i>Rennes</i>	Rote Fabrik <i>Berlin</i>
Université de Nantes	Dinan Agglomération	Bi : Pole <i>Marseille</i>	Breughel L'Ancien <i>Toulouse</i>	Théâtre du Cyclope <i>Nantes</i>	Le Plein des Sens <i>Châtellerault</i>
SACEM	Grand Poitiers	Supagroovalistic <i>Lille</i>	Les Ateliers Magellan <i>Nantes</i>	Théâtre de Belleville <i>Nantes</i>	La Mécanique Ondulatoire <i>Paris</i>
FAMDT	Conseil Départemental des Côtes d'Armor	Korzeame <i>Toulouse</i>	Bordeaux-Open Air <i>Bordeaux</i>	La Carrière <i>St-Herblain</i>	Les Jardins Electroniques <i>Lille</i>
Technopol	Conseil Départemental de Loire Atlantique	Cororave	Maison du Peuple <i>Nantes</i>	Pol'n <i>Nantes</i>	Le Scénobar <i>Paris</i>
Le Pôle	Conseil Régional des Pays de la Loire	Smart Music Tour	Wattignies Social Club <i>Nantes</i>	Le Tempo Géméné <i>Penfao</i>	
Octopus	Collectif et Maintenant ? <i>Rouen</i>	ÖND <i>Rennes</i>	La Chaussette de Monsieur Joffre <i>Nantes</i>	Le Cycriens <i>Nivillac</i>	
Supermab	Disques Anonymes <i>Nantes</i>	Martine Au Bruit <i>Lille</i>	Café Rouge Mécanique <i>Nantes</i>	Café Cantine <i>Jençay</i>	
UMIH	Atelier des Initiatives <i>Nantes</i>	Bars en Trans <i>Rennes</i>	Le Cessonais <i>Cesson-Sevigne</i>	Palais de la Bière <i>Poitiers</i>	

Lieux /Festivals	Médias	Partenaires publics	Partenaires professionnels	Structures
------------------	--------	---------------------	----------------------------	------------